

Me04-01

LE CHÂTEAU DE ROUELBEAU

Recherches archéologiques

2001-2014

Michelle Joguin Regelin

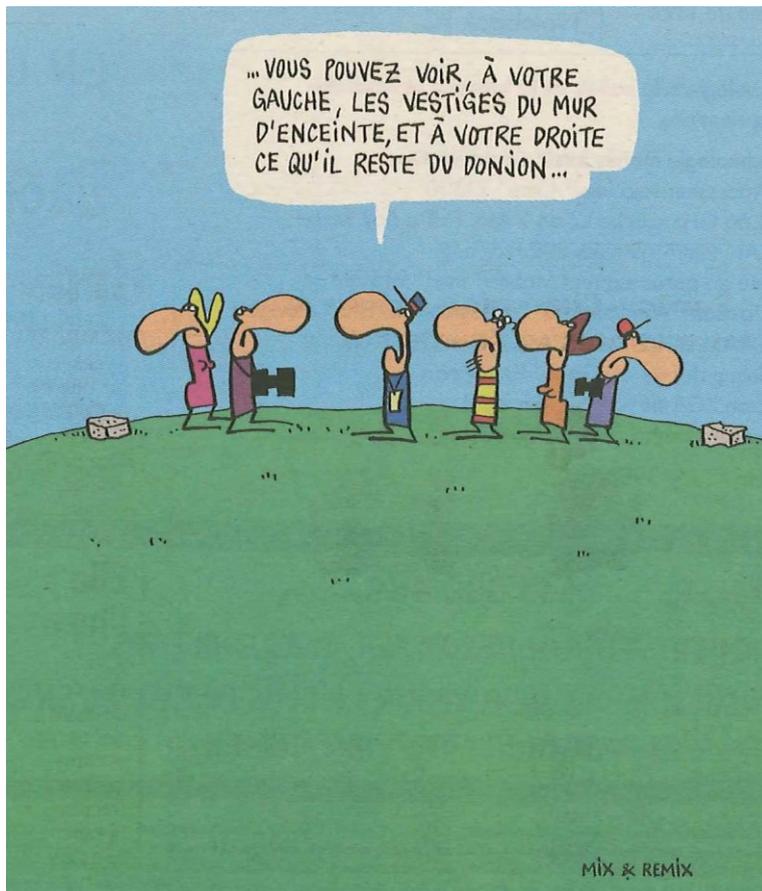
Avec les contributions de
Matthieu de la Corbière, Jean Terrier et Evelyne Broillet



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département du territoire
Office du patrimoine et des sites
Service d'archéologie
Route de Suisse 10
1290 Versoix



Mix et Remix, Tribune de Genève 2002

Les rapports de fouilles du Service cantonal d'archéologie sont des documents protégés au sens de l'article 2 de la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins, du 9 octobre 1992 (LDA – RS 231.1).

A ce titre, toute reproduction et/ou utilisation excédant celle(s) autorisée(s) par l'article 19 LDA est soumise à l'autorisation écrite du Service cantonal d'archéologie.

Table des matières

Remerciements	7
Fiche technique	9
Mots clés	10
Notice scientifique	10
Présentation de l'opération	11
Contexte de l'intervention	11
Contexte et sources historiques par Matthieu de la Corbière	18
Iconographie du château.....	27
Les photographies	27
Les tableaux.....	29
Les dessins	30
Contexte et observations archéologiques.....	31
Méthode et procédés	33
Présentation des résultats	35
Stratigraphie générale.....	35
Le château en bois	37
La motte et les fossés	38
La palissade défensive.....	40
Les tours	46
La porte.....	50
La <i>domus plana</i>	51
La cave et le cellier	58
L'étage	59
L'écurie	59
Le puits	60
La cuisine ou l'espace de cuisson	61
Les traces de roues de char et le comblement du fossé.....	63
L'escalier extérieur et la porte d'accès.....	63
Le château maçonné	65
Les fossés et les courtines	65
Les tours	70
La porte.....	72
L'écurie	73

Le corps de logis: abandon de la <i>domus plana</i>	73
L'abandon du château.....	76
Etudes spécialisées.....	77
Rapport d'analyses ¹⁴ C	77
Rapport d'analyses de thermoluminescence	78
La céramique	81
La céramique culinaire.....	81
La céramique utilitaire: les trompes d'appel	85
Catalogue:.....	89
Les objets	91
Le verre.....	103
La numismatique par le CdN, M. Campagnolo et G. Perret.....	106
Les terres cuites architecturales par E. Broillet-Ramjoué	110
La faune.....	118
Le mobilier lithique	118
Projet de restauration et de mise en valeur du site par Jean Terrier	119
Conclusion.....	125
Sources historiques	126
L'Enquête delphinale de 1339 – texte original	126
Table des illustrations	127
Bibliographie.....	132
Bibliographie de Matthieu de la Corbière	132
Bibliographie de Michelle Joguin Regelin	136
Annexe 1	138
Annexe 2	139
1. Contes et légendes.....	139
1.1 La Dame blanche de Rouelbeau	139
1.2 Le Chat de Rouelbeau	142

Remerciements

Les campagnes de fouilles du château de Rouelbeau ont commencé en mars 2001 pour s'achever en juin 2014. Puisqu'il n'y a pas eu de travaux en 2005, ce sont donc 12 ans qui ont été nécessaires à la mise au jour des vestiges ainsi qu'à leur compréhension grâce à l'aide de nombreuses personnes.

Mes remerciements vont en premier lieu à Jean Terrier qui m'a confié la responsabilité de ce chantier extraordinaire à plus d'un titre. La fouille du château de Rouelbeau a ouvert les portes des études castrales, domaine presque inédit pour le canton de Genève, si on fait exception du château de l'Île. Rouelbeau ayant été classé dans les années 1920, il a été possible de prendre le temps de la réflexion d'une campagne à l'autre et de poser nos hypothèses sans risquer de voir disparaître les structures sous les assauts de promoteurs, ce qui a été extrêmement précieux et une chance que peu d'archéologues ont le loisir d'expérimenter. Le château de Rouelbeau a bénéficié des conseils avisés de notre regrettée experte fédérale Alessandra Antonnini.

Mes collègues du service d'archéologie ont été mis à contribution de manière régulière ou sporadique et ils ont donc été nombreux à me venir en aide sur ce chantier avec une mention particulière pour Dominique Burnand qui m'a accompagnée dans ce projet depuis le début jusqu'à son départ à la retraite anticipée pour cause de maladie. Dominique nous a quittés aujourd'hui, mais c'est avec une certaine émotion que nous nous souvenons tous de sa précieuse collaboration à Rouelbeau. Il avait mis en place le quadrillage indispensable au dessin des structures et avait initié le relevé fastidieux et plutôt périlleux des maçonneries encore en élévation. Son souvenir demeurera à jamais lié au château de Rouelbeau.

Une grande partie des relevés et de leur mise au net numérique a été effectuée par Philippe Ruffieux qui m'a également remplacée à la tête du chantier lors de mon congé maternité en 2007. Il est le seul à connaître le nombre de galets du vide sanitaire pour les avoir dessinés sur place et en DAO. Qu'il reçoive ici toute ma gratitude pour ce travail de longue haleine et, il faut le dire, très répétitif.

Evelyne Broillet est venue en renfort pour faire les relevés des stratigraphies, Anne de Weck a apporté son aide dans les relevés de la domus et je les remercie toutes deux pour ces moments de partage et d'entre-aide. Mes remerciements vont également à Gionata Consagra qui a participé au chantier à ses débuts dans le service pour le dessin et la prise de niveaux.

Marion Berti a apporté ses multiples compétences au projet, que ce soit sur place pour des relevés et la prise des orthophotos ou au bureau pour les dessins des céramiques et encore les photos d'objets. Isabelle Plan a, quant à elle, assuré le suivi de la restauration des objets auprès du laboratoire du Musée d'art et d'histoire ainsi que le dépôt des pièces de monnaie au cabinet de numismatique. Je les remercie infiniment pour leur engagement tout au long de ce projet.

Le résultat des fouilles n'aurait jamais pu être aussi spectaculaire sans le professionnalisme des ouvriers de l'entreprise Cuénod SA.

J'ai eu la chance de collaborer avec Manuel Piçarra qui a travaillé avec moi tout au long des campagnes de fouilles, avec David Peter qui, parti sur le site de Saint-Antoine, a été remplacé en 2013 par Alessandro Sampaio. Luigi Riviera qui a participé aux premières années de fouilles et Jean-Paul Cipolla qui venait en renfort selon les besoins du chantier. Toute la logistique a été assurée par M. Sereni les premières années, puis par José Léal qui a toujours eu à cœur de nous faciliter le travail.



Fiche technique

N° carte archéologique et campagne : **Me04-01**

Commune: Meinier

Date intervention: Campagnes entre 8 et 9 mois par année de 2001 à 2013, sauf 2005 où il n'y a pas eu de fouille. 2014 seulement 4 mois.

Localisation/adresse : Chemin de Rouelbeau

Coordonnées (MN95): E (MN95) 2'505'833.539/ N (MN95) 1'121'918.128.

Altitude: 430.00-433.42 m

Carte nationale: 1301

Parcelles: 32:67

Propriétaire: Etat de Genève

Exploitant: Claude Ménétrety

Commanditaire: Etat de Genève

Nature de l'aménagement: Fouilles et mise en valeur de site.

Intervenant SCA: Marion Berti, Evelyne Broillet, Dominique Burnand †, Gionata Consagra, Anne de Weck, Philippe Ruffieux

Intervenants externes: Entreprise Cuénod SA. Archeotech SA, M. Delley Photographe, Jean-Paul Cattin photographe.

Type d'opération: Fouilles programmées.

Surface fouillée: env. 1'500m²

Mots clés

Bâtie, Château

Palissade, Courtine

Fossé

Pieu, Poteau

Tour

Porte

Défense militaire

Carreau d'arbalète

Notice scientifique

Dernier vestige d'un château médiéval conservé en élévation dans la campagne genevoise, le château de Rouelbeau fait l'objet d'un vaste projet d'étude et de restauration qui va s'étendre sur plusieurs années. Les ruines de cette forteresse, classée monument historique en 1921, sont laissées à l'abandon, à la merci d'une nature qui met en péril la conservation des maçonneries. Un programme de revitalisation des cours d'eau recréant une zone marécageuse, analogue à ce que devait être la nature autour de la bâtie au Moyen Age, a encouragé à entreprendre l'étude de ce bâtiment, afin de le mettre en valeur.

Un premier sondage, entrepris à l'intérieur des remparts, a permis d'observer les traces d'un bâtiment quadrangulaire en bois, surplombant des fossés primitifs. Ces structures ont pu être mises en relation avec un texte rédigé en 1339 décrivant très précisément une bastide en bois, construite en 1318, qui se trouve être l'ancêtre du château actuel.

Présentation de l'opération

Contexte de l'intervention

En 2000, les travaux de renaturation des sources de la Seymaz ont débuté sous la direction du Département du territoire dirigé alors par M. Robert Cramer. Cette intervention devait impacter le site de Rouelbeau en utilisant les douves du château comme bassin de rétention d'eau lors des crues printanières essentiellement. Or, le site du château de Rouelbeau étant classé à l'inventaire des Monuments et sites, il incombait au Service cantonal d'archéologie de l'étudier avant toute intervention.

En outre, à la suite du passage de l'ouragan Lothar en décembre 1999, de nombreux dégâts avaient été observés puisque quelques arbres qui avaient poussé directement sur les murs avaient été arrachés par la force du vent en emportant dans leurs racines de larges pans de maçonneries. Une intervention de l'archéologie devenait urgente, afin de sauver ce qui pouvait encore l'être. Les premiers sondages ont eu lieu au printemps 2001 et, suite aux premières découvertes, la fouille du château s'est déroulée lors de 13 campagnes sur 14 années.



Fig. 1 *Vue aérienne de l'environnement du château de Rouelbeau et vue depuis le Carre-d'Amont.*

Les relevés par orthophotos du territoire qui ont commencé en 1937 permettent de voir la manière dont la nature a repris ses droits depuis les mesures de classement du site en 1921. **Fig. 2-Fig. 3Fig. 4.** C'est d'ailleurs un peu paradoxal que ces mesures prises pour sauver un patrimoine aient plutôt signé son arrêt de mort. Les paysans qui venaient auparavant faire paître leurs animaux sur cette parcelle et contenaient par-là la croissance de la végétation n'ont plus eu loisir de le faire et, du coup, la végétation a commencé à pousser drastiquement jusqu'à devenir la forêt que l'on pouvait voir autour et dans le château en 2001 au début des travaux.

La décision de couper les arbres s'est faite en bonne intelligence avec les services de la nature du Département du territoire. M. Alexandre Wisard a choisi d'abattre un certain nombre d'arbres qui mettaient en danger les ruines, ce qui a permis d'entreprendre des investigations archéologiques d'envergure. Par la suite, tous les arbres se trouvant dans les fossés seront abattus et enfin, M. Bertrand Von Arx, directeur de la DGNP (Direction générale de la nature et des paysages) a fait couper les arbres qui se trouvent entre le château et la renaturation de la Seymaz afin de redonner une unité à ce patrimoine naturel et culturel, la végétation devant être maintenue dorénavant dans cet état.

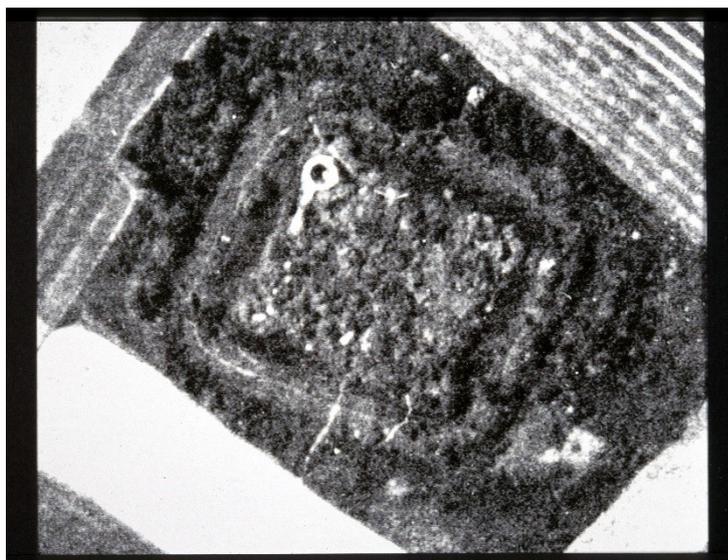


Fig. 2 Première couverture de photographies aériennes en 1937. CIG.



Fig. 3 Photographie aérienne de 1967. Swisstopo.



Fig. 4 Photographie aérienne de 2018. SITG - Swisstopo.

Contexte géographique et géologique

Le site de Rouelbeau est situé dans la commune de Meinier, sur la rive gauche du lac **Fig. 5**. La bâtie a été installée dans une plaine marécageuse, baignée par la rivière Seymaz qui prend sa source aux abords du château. La plaine est bordée d'une colline surmontée par le village de Carre-d'Amont. Le contexte historique, exposé ci-après p.18, donne les raisons de l'établissement d'un château défensif dans cette plaine et non sur une hauteur comme on pourrait s'y attendre.

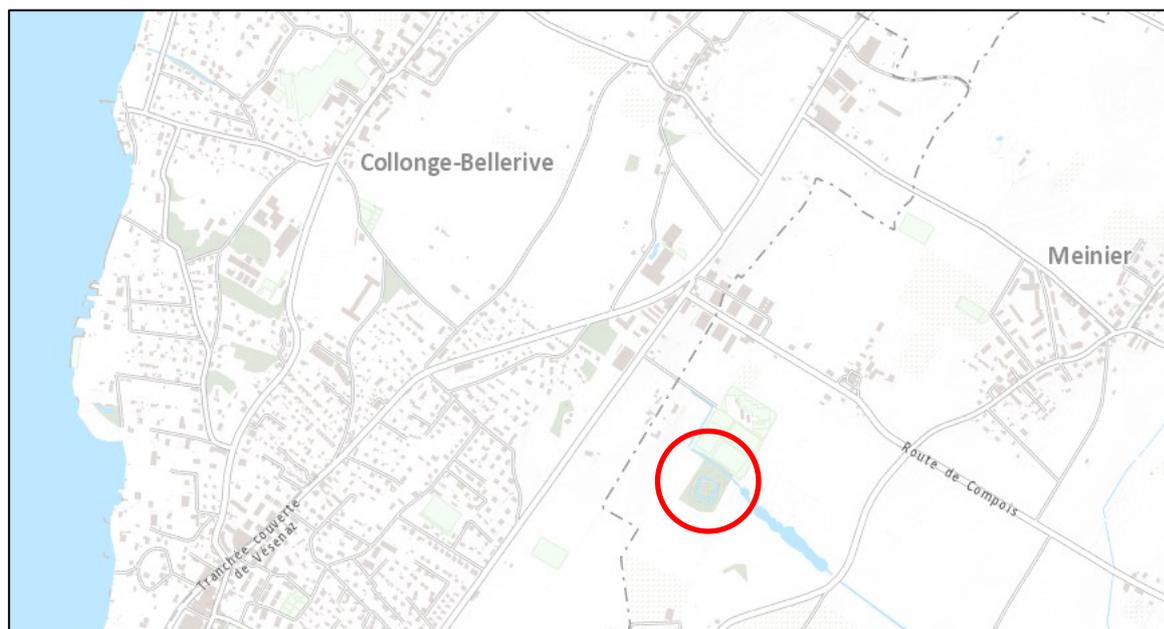


Fig. 5 Plan de situation du château de Rouelbeau. SITG.

Le terrain naturel composé d'argile ocre entremêlée d'argiles plus grises s'explique selon le passé géologique du bassin genevois, présenté comme suit selon Jean-William Schroeder: "Un glacier a donc envahi par deux fois la région genevoise. D'après le matériel qu'il déposa, on sait qu'il ne peut s'agir que du glacier du Rhône, auquel se joignait celui de l'Arve. Ce glacier remplissait toute la cuvette genevoise"¹. Les faits géologiques observés à Rouelbeau tiennent leur origine de la sédimentation produite par la fonte d'une portion de glacier ayant formé un petit lac **Fig. 6**.

La nature du sol a rendu les investigations archéologiques difficiles, surtout en été. En effet, une fois à l'air libre, l'argile sèche et devient aussi dure que du béton; les décapages successifs ne pouvaient être effectués sans avoir copieusement arrosé la zone au préalable.

¹ Schroeder Jean-William. Géologie du Pays de Genève. In: Le Globe. Revue genevoise de géographie, tome 97, 1958. Publication du centenaire. pp. 49-87;

doi : <https://doi.org/10.3406/globe.1958.3425>

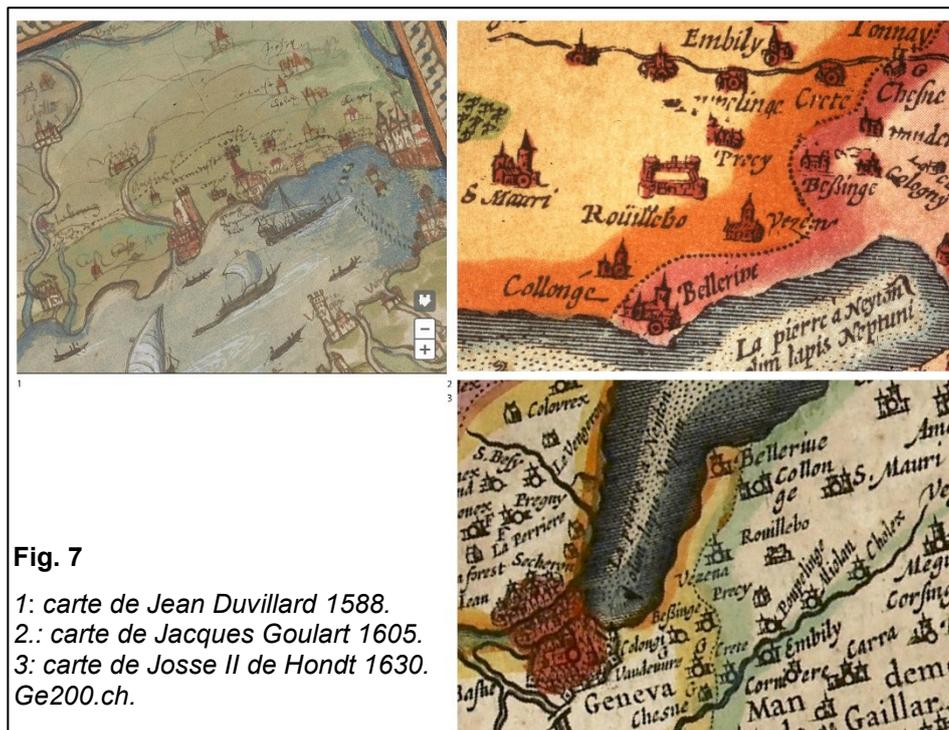
https://www.persee.fr/doc/globe_0398-3412_1958_num_97_1_3425.



Fig. 6 Terrain naturel dans le fond de la tranchée creusée dans le fossé extérieur est, constitué de varves argileuses ocres et grises.

La cartographie

La plus ancienne représentation cartographiée de la région du château de Rouelbeau a été établie par Jean Duvillard² en 1588 où il représente le lac et fait une description de la faune aquatique **Fig. 7-1**, mais elle n'est pas assez précise et le château de Rouelbeau n'y figure pas. Cette carte fut reprise et remaniée par Jacques Goulart³ entre 1605 et 1606 **Fig. 7-2**. Le château est représenté et nommé. Bien que les historiens se méfient d'une représentation un peu trop imaginaire et uniforme des vignettes des villes et des villages, force est de constater que la représentation du château de Rouelbeau devait être bien proche de la réalité. Les 4 tours circulaires et les courtines forment un carré savoyard et la porte est placée à l'est, dans la bonne direction.



En 1630, la carte du Léman de Jacques Goulart est reprise par Josse II de Hondt⁴ à laquelle il semble ajouter des erreurs, mais aucune nouveauté géographique **Fig. 7-3**. C'est la dernière carte du XVII^e siècle qui fait mention du château.

² 1539 à Genève, 26.10.1610 à Genève, prot., de Genève. Fils de François, riche marchand et propriétaire, syndic en 1534, et de Jeanne Philippe. Petit-fils de [Jean Philippe](#). Pernette Rosset, fille de Jean, conseiller et trésorier. D. apprend le métier des armes au service de l'empereur Ferdinand I^{er} qui l'anoblit en 1563. Revenu à Genève, il occupe des fonctions militaires, de sergent en 1568 à colonel de l'infanterie en 1589, année de la guerre contre la Savoie, dont il laisse un récit. Il poursuit en parallèle une carrière de magistrat et accède six fois à la syndication de 1587 à 1610. En 1588, il établit une carte du Léman accompagnée d'une description de ses poissons. Tiré de dhs.ch

³ Né le 12.3.1580 à Genève, et mort vraisemblablement en 1622 à Arzier, prot., de Genève. Fils de Simon et de Suzanne Picot. Etudes de théologie à l'Université de Bâle (1600). G. entreprit, dès 1603, un voyage aux Pays-Bas, qui le conduisit sûrement à Leyde, Franeker et peut-être à Amsterdam où son frère Simon était pasteur. G. était à Compiègne (Picardie) en 1605, puis il revint au pays. Il officia en tant que diacre à Nyon (1606-1609) et ultérieurement dans plusieurs autres paroisses de la région lémanique (pasteur à Burtigny 1610-1611, à Commugny et Coppet 1611-1620, diacre à Aubonne 1620, pasteur à Arzier 1621-1622). Sa carte du Léman (1605) est la version remaniée et corrigée de celle dessinée par Jean Duvillard en 1588. Tiré de dhs.ch.

E. Clouzot, «La carte de Jacques Goulart, 1605», in *Genava*, 11, 1933, p.171-187. Tiré de dhs.ch.

⁴ Les de Hondt (Hondius) sont une famille de dessinateurs, graveurs, cartographes et éditeurs actifs à Amsterdam dans la première moitié du XVII^e siècle. Josse de Hondt (1563-1612) reprend en 1604 l'édition de l'*Atlas* de Gérard

Il faut attendre près d'une centaine d'années avant que le château ne réapparaisse en plan sur une carte, ce qui sera fait sur la carte du traité de Turin de 1754, réalisée en 1756. La carte de Fatio de Dullier⁵ établie entre 1730-1740, bien que plus ancienne, fait mention du nom de Rouelbeau, mais sans plus de précision quant à la nature du lieu⁶. **Fig. 8**.

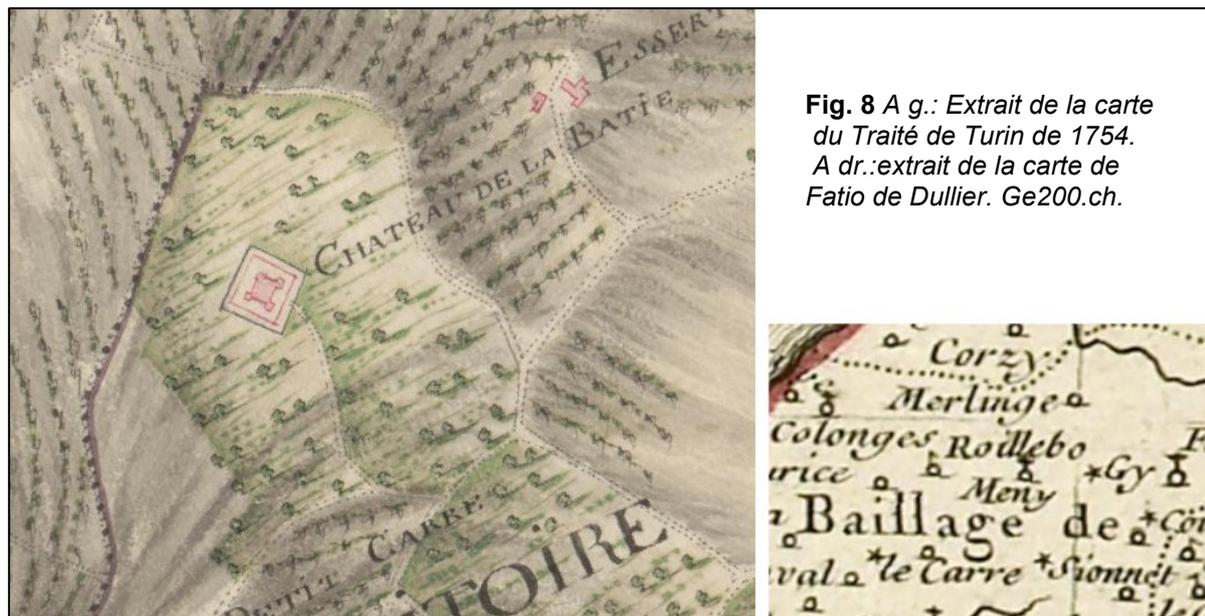


Fig. 8 A g.: Extrait de la carte du Traité de Turin de 1754. A dr.: extrait de la carte de Fatio de Dullier. Ge200.ch.

Au début du 19^e siècle, l'Atlas cantonal réalisé par Jean Rodolphe Mayer⁷ montre non seulement le plan du château, mais aussi le réseau de doubles fossés qui l'entoure. La carte est particulièrement bien détaillée en indiquant les noms des lieux-dits aux alentours du château **Fig. 9**. S'ensuivent les cartes Dufour⁸ de 1842 et 1845, la première carte montre le

Mercator (1512-1594) dont il rachète les planches à ses descendants et qu'il publie et réédite à partir de 1606. Son oeuvre sera poursuivie par ses fils Josse II (1593-1629) et Henri II (1597-1651) et par son gendre Jean Janszoon ou Jansson (1588-1664), qui s'associeront et développeront l'Atlas. Tiré de dhs.ch.

E. Clouzot, «La carte de Jacques Goulart, 1605», in Genava, 11, 1933, p.176-177.

⁵ Jean-Christophe Fatio de Duillier est un ingénieur militaire, né à Belfort en 1656 et mort à Genève en 1720 où il avait été reçu bourgeois en 1678. Pour réaliser sa carte du Léman, il bénéficie des travaux de son frère Nicolas, un scientifique de renom, proche des Cassini et surtout de Newton. Les frères Fatio sont notamment les premiers à avoir cherché à évaluer la hauteur du Mont Blanc, alors encore appelé la Montagne Maudite, dont il estime l'altimétrie du point culminant à 4728 mètres (au lieu de 4810 m). Ils seront reçus l'un et l'autre à la Société royale de Londres. Tiré de dhs.ch.

Antoine Chopy est né à Narbonne en 1674, émigre à Genève où il exerce la profession de régent au Collège, tout en développant une activité de graveur et de miniaturiste. Il a notamment gravé des vues panoramiques de Genève d'après Robert Gardelle. Il meurt dans sa ville d'adoption en 1760.

⁶ Etienne Clouzot, "Essai sur la cartographie du Léman. La carte de J. C. Fatio de Duillier (1685-1720), Genava, 12, 1934, p. 195-254.

⁷ Jean Rodolphe Mayer, né vers 1805, est issu d'une famille d'arpenteurs et de topographes établie à Genève depuis le milieu du XVIII^e siècle. Sous l'occupation française (1798-1813), son père Pierre avait été chargé de réaliser le cadastre du Département du Léman. Agé de vingt-cinq ans, Jean Rodolphe réalise l'Atlas du canton de Genève, puis collabore avec le général Dufour à la nouvelle carte et au nouveau cadastre du canton de Genève, avant d'émigrer aux Etats-Unis en 1849. Il revient finir ses jours dans sa ville natale où il meurt en 1882.

⁸ La carte est établie sous la direction de l'ingénieur et futur général Guillaume-Henri Dufour (1787-1875), formé à l'Ecole polytechnique de Paris (1807-1809) et à l'école d'application du génie de Metz (1809-1810). Nommé ingénieur cantonal à Genève en 1817, il conduit l'établissement du cadastre cantonal entre 1845 et 1856 ([consultable sur le site des Archives d'Etat du canton de Genève](#)). Auparavant, il fonde en 1838 [un bureau topographique à Carouge](#), embryon du futur Office fédéral de topographie (aujourd'hui swisstopo), qui publie sous sa direction, de 1845 à 1864, la première carte officielle de la Suisse au 1:100 000, sur la base de nouvelles mensurations cantonales. Le bureau sera transféré à Berne en 1865. Tiré de dhs.ch.

Contexte et sources historiques par Matthieu de la Corbière

Introduction

La famille de Choulex, à l'origine de la Bâtie-Roillebot, apparaît dans les actes à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, dès 1261. Ses biens patrimoniaux devaient être essentiellement situés auprès de son village éponyme⁹. Le 22 septembre 1298, tout en réservant la fidélité due au sire de Faucigny, le damoiseau Pierre de Choulex accepta de reconnaître son alleu sis à et près de Jussy comme fief de l'évêque de Genève¹⁰. Pierre de Choulex prêta une nouvelle fois hommage lige à l'évêque, le 17 février 1305, pour une vigne sise au Crest et la moitié d'un pré placé sous le village de Sionnet¹¹. Les intérêts des Choulex se concentraient par conséquent avant tout sur la rive gauche du lac Léman, ce que prouve également l'accession d'Agnès de Choulex à la dignité d'abbesse du couvent cistercien de Bellerive. Agnès apparaît revêtue de ce titre en 1317¹². Ce lignage n'appartenait toutefois qu'à la frange supérieure de la petite noblesse et ne semble pas avoir joué un rôle important dans la région de Genève avant le XIV^e siècle.

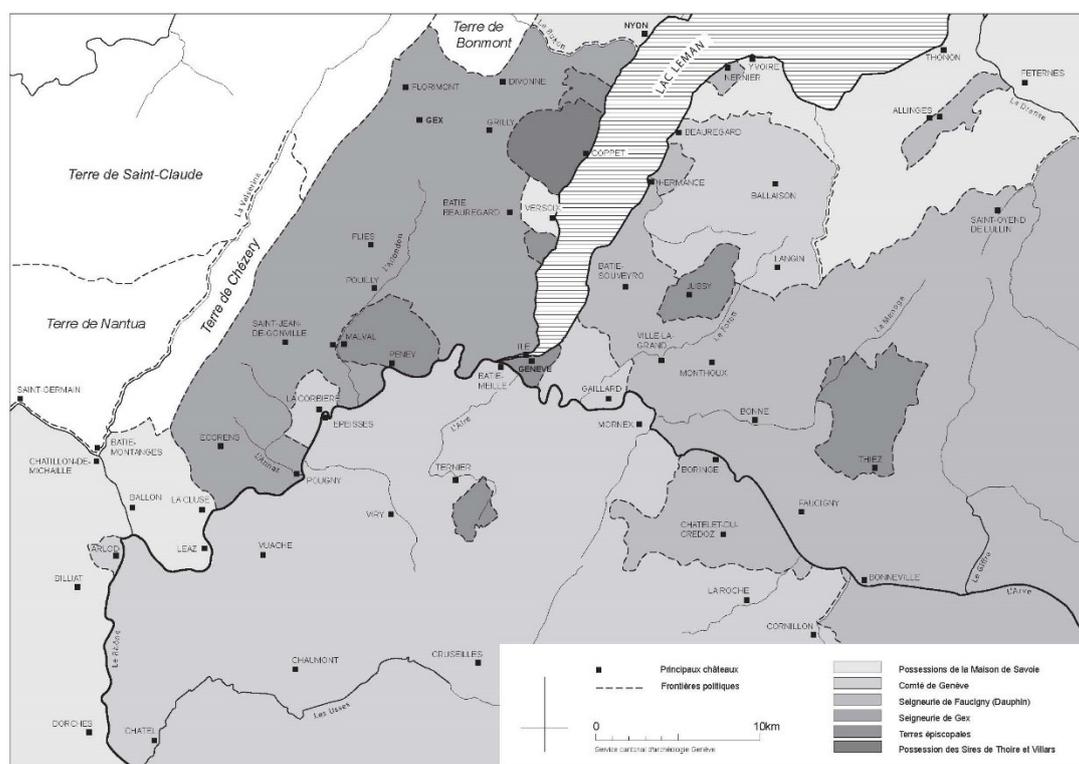


Fig. 11 Situation géopolitique. Carte: M. Berti, Sca.

⁹ LULLIN/LEFORT 1866, actes 932, pp. 230-231, 1009, p. 246, et 1092, p. 265; FORAS 1878, pp. 62-63.

¹⁰ AEG, Titres et Droits, Thiez, Ja 1, f° 35-36; MALLET 1862, acte 382, p. 452.

¹¹ AEG, Titres et Droits, Thiez, Ja 1, f° 36-38; MALLET 1855-I, acte IV, p. 203

¹² MALLET 1872, acte 17, p. 20; CHAUVIN 1990, p. 49.

Humbert de Choulex et la Bâtie Rouelbeau

Le chevalier Humbert de Choulex occupa en effet une place prépondérante auprès des sires de Faucigny. Le 16 octobre 1322, en récompense de ses services, il reçut en fief la bâtie de Saint-Oyen de Lullin, puis en 1334, comme on le verra, il acquit le château de Boringe. Il eut également à cette époque la seigneurie de Montforchier et la maison forte de Pressy. En 1341, le dauphin Humbert II gratifia le chevalier de Choulex pour des "services de paix et de guerre rendus depuis son enfance". Deux ans plus tard, Humbert était désigné comme "conseiller et fidèle" d'Humbert II, et le roi de France promit, en juillet et août 1343, de le récompenser pour son rôle majeur dans les transactions visant à la transmission des biens du dauphin à la couronne de France¹³.

Grâce à un acte daté du 28 mai 1316, le chevalier Humbert de Choulex reçut du comte Guillaume III de Genève, à charge d'hommage, les biens du damoiseau Girard de Grésy situés à Essert, "Magnie", Corsinge, Compois, Miolan et "Ursez", fief comprenant des droits de haute et basse justice¹⁴. Ainsi que le rapporte la chronique du prieuré de Saint-Victor de Genève, dite Fasciculus Temporis et contemporaine des événements décrits (1303-1335), Humbert de Choulex acheva l'édification de la "bastia de Compeys versus Cholays" le lundi 7 juillet 1318¹⁵. Mais, par acte scellé le 4 mai 1319, Humbert de Choulex, seigneur de "Souvere", échangea avec Hugues Dauphin, sire de Faucigny, la "bastia Souverii" et son ressort, contre le château et mandement de Boringe¹⁶.

On est ignorant de l'histoire de ce bâtiment pour la décennie qui suivit¹⁷. Bien que rédigée vers 1417-1419, la chronique de Jean d'Orville, dit Cabaret, rapporte toutefois que le fils du comte Amédée V de Savoie, Edouard, se serait emparé de la fortification peu après sa construction et l'aurait rasée¹⁸. Peut-être cette action militaire se place-t-elle entre le printemps 1320 et décembre 1321, période au cours de laquelle le comte de Savoie put enlever les châteaux de Genève (Bourg-de-Four), Cessens et La Corbière¹⁹. Qui plus est, les armées faucignerande et genevoise parvinrent, le 11 août 1321 vers Vandœuvres, à mettre en déroute des troupes

¹³ FORAS 1878, pp. 62-63; CHEVALIER 1874, acte XXII, pp. 87-88.

¹⁴ ADHS, SA 62, f° 57 ; l'acte réserve les droits des nobles Pierre de Compey et Pierre d'Ursez. Le damoiseau Girard de Grésy prêta hommage au comte de Genève pour la maison forte de Compois en 1293 (ADHS, SA 62, f° 27 v°) et vendit au comte de Genève, le 21 septembre 1296, les hommes et hommages qu'il détenait dans le territoire de Compois (FORAS 1878, p. 136; FORAS 1893, p. 153).

¹⁵ MALLET 1855-II, art. 32, p. 304.

¹⁶ "*Viceversa idem dominus Humbertus (...) permutavit, tradidit, cessit et concessit perpetue (...) bastiam suam sitam apud Compeis vocatam Souterii et territorium ejusdem cum omni mero, . mixto imperio et omnimoda juridicione alta et bassa, etiam cum oinnibus redditibus, hominibus nobilibus et innobilibus, vassallis, feudis, retrofeudis, venationibus et montaneis, aquis aquarum decursibus in dicto territorio existentibus, etiam cum omnibus et singulis que in dicta bastia et territorio dictus dominus Humbertus acthemus possidebat et possidere videbatur...*" (ADHS, SA 86, vidimus du 14 janvier 1537; voir également ADS, fudice Savoia, C 1785); l'écriture "bastia· Souterii" est rétablie par Emmanuel-Amédée de Foras, qui se fonde sur un inventaire du XVII^e siècle, en "Souvery" (FORAS 1893, p. 74). Le 12 juin 1320, Hugues Dauphin informa ses châtelains de Bonne et de Faucigny que le péage dépendant du château de Boringe était compris dans l'échange passé avec Humbert de Choulex au sujet de la " bastia de Cholay " (ADHS, SA 86).

¹⁷ Contrairement à ce que pensait Louis Blondel, le châtelain de Bonne n'envoya pas vers 1319-1320 un messenger à la Bâtie-Souveyro, mais à la Bâtie-Dardel à Arthaz, à destination d'Amédée Dardel (BLONDEL 1956, p.314; ADS, SA 12889, Bonne, 1319-1320, feuille non numérotée).

¹⁸ CHAUBET 1995, p. 155.

¹⁹ DUPARC 1978, pp. 262-265.

savoyardes venues du val d'Aoste et firent prisonnier une centaine d'hommes²⁰. Mais, ce siège hypothétique aurait pu aussi se dérouler entre début 1324 et fin 1327, années qui virent de violents affrontements opposer la coalition delphino-genevoise au clan savoyard, notamment aux Allinges, au Châtelard, et à Hermance, Varey, Ballon et Versoix²¹. La bâtie ne semble toutefois pas figurer parmi les châteaux, bourgs, terres et droits revendiqués par le dauphin, ainsi que permet de le supposer la tentative de compromis réalisée le 11 août 1330 par les délégués du roi de France²². De même, les comptes de la châtellenie savoyarde de Versoix semblent infirmer l'assertion de Jean d'Orville, indiquant en effet, vers 1333-1335, que le cousin du comte de Savoie, Louis II de Savoie, baron de Vaud, envisageait d'attaquer la "bastita de Sumbeyro"²³. Humbert II Dauphin paraît en tout cas avoir conservé la forteresse puisque, le 5 mai 1334, il inféoda une nouvelle fois la "bastia de Soubeyron" au chevalier Humbert de Choulex. Cette bâtie réapparaît dans les sources vers 1337-1338, le châtelain faucignerand de Bonne rémunérant à cette époque Nicod de Conches pour la garde de la "bastida de Souveyro"²⁴. Toutefois, dès le 22 avril 1339, le dauphin céda le bâtiment à Hugues de Genève, sire d'Anthon²⁵ puis, le 9 mars 1341, pour services rendus²⁶, il l'inféoda encore au chevalier Humbert de Choulex, augmentant le fief par les biens et droits cédés au dauphin, le 17 avril 1340, par Jacques de Compey²⁷.

Par testament scellé le 19 mai 1345, Humbert de Choulex légua ses biens à son frère utérin Nicod de Ferney. Ce dernier en fut investi par Humbert II Dauphin le 30 août de la même année²⁸. Lorsque le comte Amédée VI de Savoie déclencha une vaste offensive contre le dauphin et ses partisans, Humbert II veilla à la protection de la "bastida de Souveruz", dite sise sur la frontière du Faucigny, alors confiée au chevalier Nicod de Ferney à la tête d'une garnison composée de six nobles et dix "clients". Ils furent rémunérés pour 133 jours de garde achevés le 27 février 1354²⁹. On ignore alors si la bâtie dut faire face à un siège. Après être entré en possession du Faucigny, le 5 janvier 1355 (traité de Paris), le comte Amédée VI de Savoie confirma à Nicod de Ferney, le 14 février 1356, la détention de la bâtie. Celle-ci demeura dès lors entre les mains de la famille de Ferney³⁰.

Guillemette de Ferney prêta hommage au duc de Savoie pour ses fiefs le 11 décembre 1420, et les transmit à son fils Guillaume de Genève. Le procureur fiscal de Savoie opposa à cet héritage un droit de commise, estimant que les biens d'Humbert de Choulex étaient tombés en échute. Mais, par actes datés des 16 et 17 mai 1429, le duc de Savoie admit pleine jouissance

²⁰ MALLET 1855-11, art. 38, p. 305.

²¹ DUPARC 1978, pp. 265-267.

²² GUICHENON 1650, première partie, chap. XLI, pp. 63-65.

²³ ADCO, B 10304, Versoix, 1333-1335, f° 6-7.

²⁴ ADI, VIII B 736, Bonne, 1337-1338, f° 23.

²⁵ VALBONNAIS 1711, p. 379

²⁶ ADS, SA 2995/2, f° 124-127 v°; ADI, inv. 38/67/33, inventaire Marcellier, Pays étrangers, f° 73-73 V0; FORAS 1878, pp. 62-63.

²⁷ ADI, inv. 38/67/33, Inventaire Marcellier, Pays étrangers, f° 86-86 V0 ; FORAS 1878, pp. 62-63. Pour la cession de Jacques de Compey, relative à des biens et des droits sis à Compois, voir ADI, inv. 38/67/33, Inventaire Marcellier, Pays étrangers, f° 85 V

²⁸ ADS, SA 2995/2, f° 20-27 ; FORAS 1878, pp. 61-63 et 375.

²⁹ ADI, B 4359, f° 14.

³⁰ FORAS 1878, p. 375.

de ces fiefs à Guillaume de Genève et reconnut ce dernier comme son vassal pour ces droits³¹.

On connaît ensuite mal l'histoire de cette bâtie, demeurée entre les mains de la Maison de Genève-Lullin jusqu'à la Réforme³². Après délibération, le Conseil de la ville de Genève décida le 16 mai 1536 de prendre possession de la "place de nostre mandement de Gailliard appelée Rollebot seu la bastie de Cholex". Cette mesure constituait une sanction à l'encontre du chevalier Aymori de Genève, gouverneur savoyard de Vaud, coupable d'avoir mis en déroute des secours venus de Neuchâtel, et représentait une manne permettant le paiement de la solde d'une troupe³³. Ainsi, le 19 mai, le curial de la châteltenie de "Ruollebot" accepta de prêter fidélité à la Seigneurie et jura de "feablement exercer l'office de curial en la chastellannie de Ruollebot à nous appartenant"³⁴. Le 9 juin de la même année, Amédée d'Essert jura fidélité à la Seigneurie en tant qu'officier de "Roillebo" ou "Rouliebot"³⁵.

Il semble néanmoins que les autorités bernoises contestèrent les droits de Genève sur cette châteltenie (dite de "Rouliebot" ou "Ruollebot"), ce qui entraîna des pourparlers à Thonon vers le 17 juin 1536³⁶. En fin de compte, François Favre informa le Conseil de Genève, le 8 août, que "Roillebot" serait possession bernoise³⁷, et, le 13 août, on se résolut à renoncer à la détention de la "bastia de Cholex".³⁸

Description selon l'enquête delphinale de 1339

D'après un hommage prêté à l'évêque de Genève le 17 janvier 1343, on apprend que Pierre de Compesières détenait 5 seyturées (environ 13 506,5 m) de marais situés au-devant de la "bastia de Souveyro"³⁹. De même, le 22 juin 1389, Marguerite de Grésy, veuve du damoiseau Jean de Rovorée, successeur de Pierre de Compesières, reconnut posséder 5 seyturées de marais situés à l'est de ceux entourant la "bastia de Cholay" et jouxtant à l'est les terreaux de la bâtie⁴⁰. Une mention de 1357 rapporte d'autre part que la "bastida de Souveru" était accessible au moyen d'une voie⁴¹. Mais l'essentiel des informations descriptives est contenu dans une enquête établie le 21 avril 1339. Ce document, dressé en prévision de la vente des biens et droits du dauphin au pape, a été élaboré par le procureur du dauphin⁴².

³¹ FORAS 1878, p. 375; Guillemette de Ferney épousa Thomas de Genève, seigneur de Pouilly, Lutry, Saix, Marigny, Ougny, Ternier, Alby et coseigneur des Clefs.

³² Suite au traité de Lausanne (1564), la Maison de Genève-Lullin put conserver la bâtie jusqu'à la fin du XVI^e siècle (FORAS 1893, p. 78).

³³ RC impr., p. 571.

³⁴ RC impr., p. 573.

³⁵ AEG, RC 30, f^o 13 Vo.

³⁶ AEG, RC 30, f^o 16 et 16 v^o

³⁷ AEG, RC 30, f^o 37 v^o

³⁸ AEG, RC 30, f^o 39 v^o

³⁹ AEG, Titres et Droits, Jussy, Gf 3.

⁴⁰ AEG, Titres et Droits, Jussy, Ga 3, f^o 74-75 et voir f^o 75 v^o

⁴¹ AEG, Titres et Droits, Chapitre, Ca 5, f^o 23

⁴² Annexe I (édition critique par Nicolas Carrier et Matthieu de la Corbière à paraître en 2002 dans les Mémoires et documents publiés par l'Académie du Faucigny). Le "castrum de Souveyro" fit encore partie des biens estimés en

En 1339, la bâtie proprement dite était sise sur un "molard" (motte naturelle ou artificielle) environné de marais et occupait un périmètre d'environ 173,75 m de circonférence⁴³. L'ouvrage était formé d'une enceinte palissadée, chaque pieu, mesurant 5,40 m de hauteur pour 30 cm de largeur. Trois angles étaient défendus par une tour en bois ("chaffal") comprenant chacune deux étages et atteignant 10,85 m de hauteur. Au centre, s'élevait une "maison plane" (*domus plana*), donc dépourvue d'étage, dotée d'une salle d'apparat (aula), d'une cheminée en bois, d'une chambre ainsi que d'un cellier et d'une étable "charmurés" (en pisé?). Cette *domus plana* mesurait au total 62,40 m de longueur pour une hauteur de 10,85 m.

La fortification était défendue au moyen de deux grands fossés remplis d'eau et permettant l'élevage de poissons. Le plus important atteignait 239,20 m de circonférence pour 5,40 m de profondeur. Le second mesurait pour sa part 325,80 m de longueur, 13,60 m de largeur et 2,70 m de profondeur. Chacun était traversé au moyen d'un pont en bois accédant à la bâtie.

Celle-ci jouxtait en outre deux grands fossés inondés mesurant 154,40 m de longueur, 13 m de largeur et 4 m de profondeur. Deux autres grands fossés étaient contigus à ceux-ci et atteignaient 154,75 m de longueur, 8,10 m de largeur et 2,70 m de profondeur. Cet ensemble, formé de quatre terreaux était destiné à la protection d'un grand bourg dont la construction n'était à cette époque qu'à l'état de projet. Bien que cette dernière description soit imprécise, on peut imaginer que la petite ville devait être implantée sur deux plates-formes contiguës chacune défendue par un fossé double.

Il faut toutefois employer avec prudence cette enquête, puisque celle-ci fut confiée au procureur du dauphin qui avait tout intérêt à valoriser le capital qu'il entendait vendre. A contrario, on peut penser que les dimensions fournies étaient bien réelles et découlaient d'observations directes sur le site.

En tout état de cause, la forteresse maçonnée, dont les vestiges subsistent encore aujourd'hui, a par conséquent été édifiée après 1339. On peut émettre l'hypothèse que la construction en pierre puisse dater des dernières années du chevalier Humbert, et donc être l'œuvre de son héritier, Nicod de Ferney, entre 1345 et 1354. Le conflit delphino-savoyard connut en effet ses dernières manifestations au cours de cette décennie. Il faut par ailleurs observer que le comte Amédée III de Genève fit construire de 1345 à 1348 la ville neuve de Ballaison, sise à 10,5 km au nord-est de la bâtie étudiée ici⁴⁴. Une dernière hypothèse placerait son édification plus tard, au cours du XV^e siècle, grâce à des travaux réalisés par la famille de Ferney (avant 1429) ou la Maison de Genève-Lullin. Cette dernière conjecture paraît toutefois moins vraisemblable que les deux premières, en raison des structures maçonnées aujourd'hui visibles qui s'apparentent plus à une œuvre du XIV^e siècle⁴⁵.

1342 en prévision de la vente de ses fiefs et droits du dauphin au roi de France (CHEVALIER 1874, acte XX, pp. 77-80).

⁴³ La conversion des toises et pieds indiqués dans le texte (voir Annexe I) est proposée d'après les mesures savoyardes (1 toise= 2,714946 m; 1 pied= 0,339368 m). Les mesures utilisées peuvent également être issues du pied de France de 12 pouces (1 pied= 0,324389 m), de la toise de 6 pieds de France (1 toise= 1,499036 m), ou de la toise de 8 pieds de France (1 toise= 2,598712).

⁴⁴ DE LA CORBIÈRE 2000, I, pp. 312-314.

⁴⁵ C'était déjà l'avis de Jean-Daniel Blavignac et de Louis Blondel, ce dernier plaçant la construction au début du XIV^e siècle (BLAVIGNAC 1874, pp. 127-128; BLONDEL 1956, p. 315). Jean-Bathélemy-Gaïfre Galiffe estimait que le château avait été construit "sur le modèle de presque tous ceux des XIII^e et XIV^e siècles" (GALIFFE 1872, note 1, p. 34, et note 2, pp. 108-109).

Une étymologie controversée

Les textes du XIV^e siècle fournissent une diversité d'appellations impressionnante: "bastia de Compeys" (1318); "bastia Souverii" (1319, toutefois d'après un vidimus de 1537); "bastia de Cholay" (1320); "bastita de Sumbeyro" (1333-1335); "bastia de Soubeyron"(1334); "bastida de Souveyro" (1337-1338); "bastia de Souveyru" (1343); "bastida de Souveruz" (1354); "bastida de Souveru" (1357); "bastia de Cholay" (1389). Le nom "Roillebot" apparaîtrait, d'après Emmanuel-Amédée de Foras, dès 1341 ("Roillebour" ou "Roilliebourg")⁴⁶ pour être plus fréquemment usité à partir de la Réforme ("Ruollebot"; "Rolliebot", "Rouliebot", "Rouillebot", "Roillebot", 1536).

Jean-Aimé Gaudy-Le Fort réfuta en 1841 et 1849 la tradition d'après laquelle la bâtie aurait primitivement constitué un palais du roi Gondebaud. Par ailleurs, pour cet auteur, le nom "Roillebot" devait se décomposer en deux mots celtiques: "roe", signifiant "champ, plaine", et "bou", désignant un marécage⁴⁷. Jean-Barthélemy-Gaïfre Galiffe pensait en 1872 que la dénomination "Bâtie-Compey" découlait "du voisinage du manoir patrimonial de l'antique maison de Compeys, commune de Meynier", et que le nom "Rouëlbou" ou "Roillebau" devait plutôt être attribué" aux marais adjacents qu'aux ruines de ce château"⁴⁸.

Jean-Daniel Blavignac suggéra en 1873 que l'étymologie de "Roillebot" trouverait son origine dans l'un des rois de Bourgogne transjurane, Rodolphe, qui aurait été le premier constructeur de l'ouvrage fortifié ("construction, bâtisse de Rodolphe "), la terminaison "bo" évoquant une "localité dans un lieu humide"⁴⁹. Raverat contesta la même année cette interprétation, préférant traduire ce nom par l'expression "défriché-bois ", "roil" ou "roël" désignant un bois défriché et "beau" un bois⁵⁰. Blavignac démonta point par point cette argumentation, rappelant sur quels éléments étymologiques se fondait son hypothèse; mais il admettait néanmoins la possibilité de traduire ce terme par le sobriquet "frappe-grenouilles"⁵¹. Trahi par une mauvaise lecture du XVIII^e siècle, Emmanuel-Amédée de Foras estimait enfin que le qualificatif "Souveyro" signifiait "sous-Viry", et non "sous-Voirons" contrairement à ce qu'on pouvait penser⁵².

Chaque appellation exige en effet une explication. Le nom le plus ancien, "bastia de Compeys" (1318), trouve son origine dans la situation même de la bâtie sise dans le territoire du village (paroisse?) de Compois ainsi que le laisse supposer la description donnée en 1319⁵³. De même, le nom "bastia de Cholay" (1320) semble directement découler du nom du constructeur et du propriétaire des lieux, Humbert de Choulex, à l'origine d'un important fief qui conserva le nom de ce chevalier. En revanche, l'étymologie du nom "Souveyro" reste pour l'instant mystérieuse. Enfin, l'origine du nom "Roillebot" paraît la plus riche de signification. En fait, les dictionnaires étymologiques ne sont pas tous concordants. Certains auteurs pensent que le terme "reille" désignerait un tronc d'arbre, une barrière, une palissade, un fascinage,

⁴⁶ FORAS 1893, p. 74.

⁴⁷ GAUDY-LE FORT 1841, pp. 132-133; GAUDY-LEFORT 1849, pp. 46-47, et note 1, p. 46.

⁴⁸ GALIFFE 1872, note 2, pp. 108-109.

⁴⁹ BLAVIGNAC 1873-I, pp. 4-5; BLAVIGNAC 1874, pp. 120-122.

⁵⁰ REVON 1873, p. 16.

⁵¹ BLAVIGNAC 1873-I, pp. 23-24 ; BLAVIGNAC 1874, pp. 120-127.

⁵² FORAS 1893, p. 74.

⁵³ Voir ci-dessus note 8

"une étable faite de fagots", ou un "retranchement, fortification, palissade de troncs d'arbres ou de fascines roulés"⁵⁴. Par contre, Charles Marteaux estime que ce terme pourrait trouver son origine dans "la teinte ferrugineuse du marais"⁵⁵. Si l'on se réfère à une citation de 1341, la terminaison "-bot" serait, quant à elle, une évolution du terme bourg⁵⁶.

On peut par conséquent se demander si la dénomination "Bâtie-Roillebot" ne serait pas une appellation essentiellement locale et apparue dès la construction du château. Ainsi, si des chartes privilégient une dénomination militaire ("bastia") et féodale ("bastia de Cholay"), ou administrative ("bastia de Compeys"), certains actes auraient en revanche usés de termes plutôt descriptifs ("Souveyro" ?, ou "Roillebot").

Les "bâties" dans la région de Genève

Dans la région de Genève, le terme "bâtie" semble désigner trois types d'ouvrages fortifiés. Il s'agit soit d'un bourg (Arlod, 1242; Saint-Gervais, 1287; Coppet, 1299; Saint-Oyend de Lullin, 1304), soit d'une fortification temporaire en bois destinée au logement d'une troupe et de matériels au cours d'un siège (La Cluse, 1312), soit enfin d'un bâtiment voué à la défense d'une zone frontalière (Bâtie-Dardel, 1279). Toutefois, ces édifices ont pour point commun d'être construits dans un premier temps en bois et en terre, et d'être placés en zones frontalières. Après une première phase, plus ou moins longue, on pouvait substituer à la "bâtie" un bâtiment maçonné dont le plan devait se contenter de reprendre la forme originale⁵⁷.

Une première période de construction des "bâties" semble apparaître à la fin du XIII^e siècle (Bâtie-Dardel, 1279; Coppet, vers 1284; Bâtie-Beauregard, 1299). Une deuxième phase date du règne du comte Amédée V de Savoie (Malval, 1303 ; Saint-Oyend de Lullin, 1304; Bâtie-Chanalet, vers 1303-1305; Bâtie-Souveyro, 1318; Bâtie-Meillé, 1318; Montanges, vers 1321). Une dernière période se situe dans les années 1340 (Vengeron, vers 1340; Saint-Gervais, 1341). La plupart des puissances en guerre mirent en œuvre ce type d'ouvrage: évêque de Genève, comte de Savoie, sire de Faucigny, sire de Thoire et Villars et sire de Gex, soit en intervenant directement, soit en déléguant la construction du bâtiment à un vassal auquel était inféodée la "bâtie"⁵⁸.

Un procès relatif à la destruction de la maison forte de Malval (1306) et les comptes de la châtelainie de Ballaison (1345-1348), notamment, permettent de comprendre le mode opératoire mis en œuvre pour la construction d'une fortification en terre et en bois près de Genève au XIV^e siècle. La maison forte savoyarde de Malval fut réédifiée en bois en 1303. On construisit des tours en bois ("chaffaux") à La Tour-de-Peilz, puis les ouvrages furent transportés par eau et par terre jusqu'au site. On creusa par ailleurs les fossés et l'on dressa

⁵⁴ DU CANGE 1845, p. 792 ("Roilla", "Roillie"); GODEFROY 1901, pp. 465-466 ("Roeleis", "Rolee", "Rollion"; LA CURNE DE SAINTE-PALAYE 1881, pp. 256-257 ("Rolle", "Rolleau", "Rolleiz", "Rollis", "Roly").

⁵⁵ MARTEAUX 1937, p. 195 ("Rouille").

⁵⁶ Voir ci-dessus note 44

⁵⁷ La chronique de Jean d'Orville, dit Cabaret, écrite vers 1417-1419, indique au sujet de la Bâtie-Meillé (1318): "L'enceinte fut d'abord faite de palissades, puis on construisit des murs en pierre" (CHAUBET 1995, p. 155). Voir également le cas identique de la bâtie de Luisandre (CATTIN 1980/1981, P.5).

⁵⁸ Pour l'ensemble de cet examen, voir DE LA CORBIÈRE 2000, 1, pp. 297-299 et *ibid.*, II, p. 26.

des palissades. L'œuvre fut ainsi achevée en trois mois⁵⁹ pour la construction de la ville neuve genevoise de Ballaison, après que le conseil comtal eut désigné un lieu convenable, un maître terrassier procéda au creusement des fossés qui délimiteraient précisément le périmètre constructible. On aménagea ensuite deux ponts afin de franchir les terreaux, puis on éleva des "chaffaux", des "échifes" (guérites) et des palissades. Neuf "échifes", cinq "chaffaux" couronnés de hourds et six autres qui en étaient dépourvus furent dressés. On veilla en outre à creuser un fossé supplémentaire. Les comptes de châtelainie fournissent les dimensions précises de chaque ouvrage⁶⁰.

Si l'on élargit le périmètre d'étude, les examens documentaires et archéologiques comparatifs de la "bâtie" de Luisandre (France, Ain, Saint-Rambert-en-Bugey) et de la "bâtie" de Gironville (France, Ain, Ambérieu-en-Bugey), respectivement édifiées par le comte Amédée V de Savoie en 1312-1317 et 1323-1325, permettront d'approfondir la connaissance de ce type d'ouvrage⁶¹.

L'étude de la "Bâtie-Roillebot" se révèle donc être un exercice particulièrement difficile. A l'issue de cet examen sommaire, on constate en effet qu'un certain nombre de pistes mériteraient d'être creusées. En premier lieu, comprendre l'origine du fief du chevalier Humbert de Choulex pourrait s'avérer un exercice fructueux, dans la mesure où l'on pourrait esquisser les conditions de la naissance de la bâtie : celle-ci a-t-elle effectivement été édifiée *ex nihilo* par Humbert en 1318, ou bien a-t-elle succédé à un bâtiment plus ancien détenu par la famille de Grésy? Le dépouillement exhaustif des comptes des châtelainies lémaniques devrait en outre offrir davantage d'informations sur l'histoire de la bâtie au cours du conflit delphino-savoyard. De même, l'examen de la Maison de Genève-Lullin devrait combler les lacunes importantes pour le XV^e siècle, et permettrait de mieux connaître le destin de cet édifice après la Réforme. Pour sa part, l'étude étymologique des différentes appellations résoudra vraisemblablement la question de la diversité des dénominations. Enfin, la compréhension de ce type d'ouvrage militaire, en terre et en bois puis en pierre, passera par un examen des textes relatifs aux chantiers de construction menés autour de Genève aux XIII^e et XIV^e siècles, et par une étude comparative avec d'autres cas régionaux.

⁵⁹ DE LA CORBIÈRE/PIGUET/SANTSCHI 2001, pp. 83-89.

⁶⁰ DE LA CORBIÈRE 2000,1, pp. 312-314.

⁶¹ Pour Gironville, voir CATTIN 1979, pp. 3-18; CATTIN 1982/1983-11, pp. 21-24; POISSON 1986-1, pp. 253-260; POISSON 1986-11. Pour Luisandre, voir CATTIN 1980/1981, pp. 5-24; CATTIN 1982/1983-1, pp. 5-18; REYNAUD 1982/1983, pp. 19-20.

Résumé des principaux faits:

- 1316 Le chevalier Humbert de Choulex acquiert le fief du damoiseau Girard de Grésy situé entre Essert, Corsinge, Compois et Miolan.
- 1318 Edification de la bâtie par le chevalier Humbert de Choulex.
- 1319 Hugues Dauphin, sire de Faucigny, acquiert la bâtie.
- 1319-1334 La bâtie est vraisemblablement le siège d'une châtelainie faucignerande.
- 1320-1321 ou
1324-1327 Siège hypothétique de la bâtie par Edouard de Savoie.
- 1333-1334 Attaque savoyarde envisagée contre la bâtie.
- 1334 Le dauphin inféode la bâtie à Humbert de Choulex.
- 1339 Le dauphin inféode la bâtie à Hugues de Genève, sire d'Anthon.
- 1339 Visite de la bâtie par le procureur du dauphin.
- 1341 Le dauphin inféode la bâtie à Humbert de Choulex.
- 1345 Le chevalier Nicod de Ferney hérite des fiefs d'Humbert de Choulex.
- 1353-1354 Mise en défense de la bâtie par le dauphin contre le comte de Savoie.
- 1356 Le comte de Savoie confirme l'inféodation de la bâtie à Nicod de Ferney.
- 1420-1429 Guillemette de Ferney transmet ses fiefs paternels à son fils Guillaume de Genève.
- v.1420-1536 La bâtie est le siège d'une châtelainie de la Maison de Genève-Lullin.
- 1536 Prise de possession de la bâtie et de la châtelainie par la seigneurie de Genève.
- 1536 Prise de possession de la bâtie et de la châtelainie par la seigneurie de Berne.



Fig. 12 Dessin orné du blason du dauphin de Viennois, 1336. Académie chablaisienne.

Iconographie du château

Le château de Rouelbeau a été le sujet d'un certain nombre de représentations graphiques: photographies, dessins et peintures à l'huile. Des documents photographiques sont conservés au Centre d'iconographie genevoise dont la plupart ont été pris dans les années 1920 lors de la mise sous protection du site. Des dessins et tableaux ont été portés à notre connaissance par des privés qui avaient eu connaissance des travaux archéologiques entrepris sur le site.

Les photographies



Auteur inconnu, avril 1922. CIG.



Atelier Boissonnas avril 1922. CIG.



Atelier Boissonnas avril 1922. CIG.



Atelier Boissonnas juillet 1925.
CIG.



Atelier Boissonnas juillet 1925.
CIG.



Auteur inconnu, prob. 1922-25.
CIG.



Années 1960. CIG.

Les tableaux



Inconnu 1808
Peinture à l'huile
Collection privée.



Alfred Dumont 1848
Peinture à l'huile
Collection Pictet.

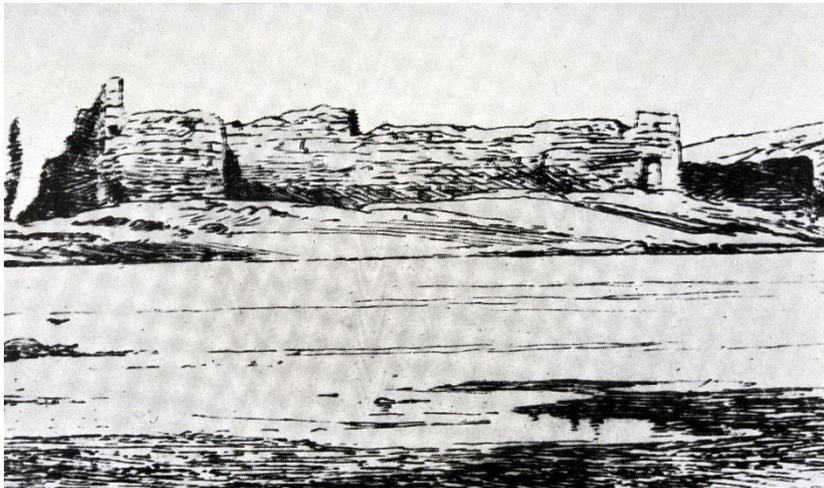


Hans Konrad Escher von der
Linth 23 mai 1785 ou 1885
Aquarelle
Bibliothèque centrale de Zurich.
<https://doi.org/10.7891/e-manuscripta-49919/Public-Domain-Mark>.

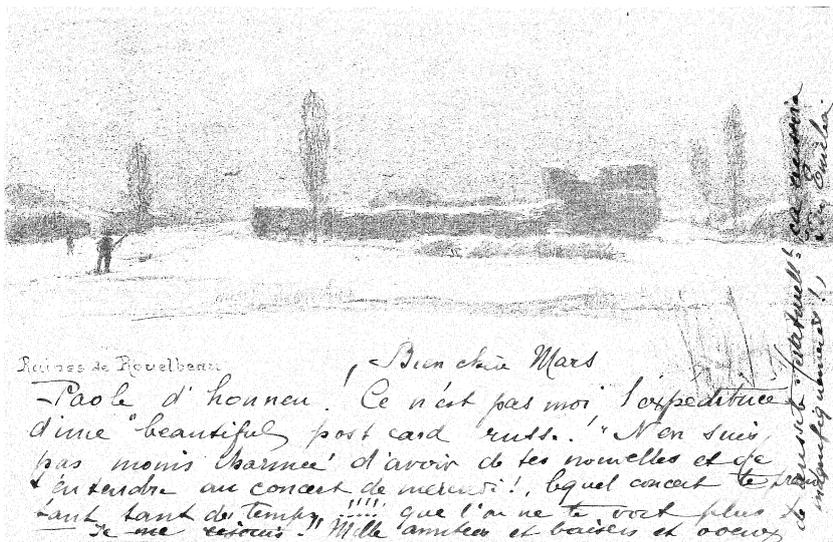
Les dessins



Philippe Jamin, 1894. CIG.



Auteur inconnu. CIG.



Carte postale

Document original Société
 des affiches artistiques.

Sans date.

Collection personnelle.

Contexte et observations archéologiques

1838

Les premières investigations archéologiques ont été entreprises en 1838 par William Turretini marquant ainsi la fondation de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève⁶². Le peu d'éléments (quelques fers de lance) découverts alors et la difficulté à laquelle ils ont dû faire face pour creuser un terrain extrêmement dur les ont, somme toute, assez vite découragés. Comme aucun mur n'a été découvert, les recherches se sont arrêtées là. Néanmoins, selon les observations effectuées en 2011 à l'emplacement du puits, il semblerait bien que ce dernier eût été mis au jour sans qu'il ait été reconnu. Par la suite, les différents instigateurs intéressés par les ruines de Rouelbeau se sont contentés d'observations, selon la description faite par Matthieu de la Corbière ci-dessous, mis à part Blondel qui a fait quelques trous dans lesquels ont été retrouvés de vieux tubes de lait condensé et des vieux seaux en fer.

1847

En 1847, Paul Lullin crut identifier parmi des encadrements soigneusement chanfreinés, sculptés et ornés de motifs christiques, de fenêtres et de portes de quelques maisons de Meinier des blocs de réemploi qu'il pensait provenir de l'ancienne bâtie médiévale. Cette hypothèse fut étayée au début des années 1960 par Louis Blondel et Marc-R. Sauter qui remarquèrent une pierre armoriée réutilisée dans le mur sud d'une grange de La Touvière⁶³. Ces assertions paraissent néanmoins bien fragiles, car elles ne s'appuient sur aucun texte, qui plus est ces fragments d'architecture semblent plutôt dater du XVI^e siècle.

1872

En 1872, Jean-Barthélemy-Gaïfre-Galiffe nota que la bâtie était un "carré long, avec ses quatre tours rondes angulaires, le tout construit en molasse (...) et ses doubles fossés", mais suggéra que le bâtiment n'avait jamais été achevé⁶⁴.

1873

Jean-Daniel Blavignac, qui examina les vestiges de la bâtie vers 1873, estima que celle-ci formait: "un quadrilatère de 154 pieds [50 m] sur 121 [39,30 m], bordé d'un fossé double de 80 pieds (26 m) environ de largeur (...) flanqué aux quatre angles correspondant aux points cardinaux, d'autant de tours de 27 pieds [8,80 m] de diamètre; les murs ont sept pieds (2,30 m) d'épaisseur. L'entrée (...) avait près de neuf pieds (2,90 m) de largeur, elle était pratiquée au milieu de la courtine orientale et couverte par une tour carrée de vingt pieds (6,50 m) de face...". Il réfuta en outre l'hypothèse de Galiffe selon laquelle la bâtie n'aurait jamais été achevée⁶⁵.

⁶² "Fer de lance du moyen âge trouvé à Rouelbeau par M. William Turretini, communication de M. Albert Rilliet" (FAVRE 1889, p. 26, séance du 26 avril 1838); "Les fouilles entreprises à Rouelbeau, communication de M. Albert Rilliet" (FAVRE 1889, p. 31, séance du 28 février 1839); "Résultat négatif des fouilles de Rouelbeau, communication de M. William Turretini" (FAVRE 1889, p. 32, séance du 28 mars 1839); GAUDY- LEFORT 1849, t. II, p.47; BLAVIGNAC 1874, pp. 137-138.

⁶³ "Fragments du château de Roillebod (ou Rou el Baud) retrouvés à Meinier en octobre 1847" dessin de Paul Lullin (BLONDEL et SAUTER 1964, fig. 4, p. 14, et voir p. 13).

⁶⁴ GALIFFE 1872, note 1, p. 34, et note 2, p. 109.

⁶⁵ BLAVIGNAC 1873-I, p. 4; BLAVIGNAC 1874, pp. 137-139. La conversion proposée ici est réalisée d'après le pied de roi (1 pied= 0,32484 m) le pied de Berne, peut-être employé par Blavignac, ne représente que 0,30 m.

1920

Pour sa part, Louis Blondel, qui publia sa première étude sur la Bâtie-Roillebot en 1920, indiqua que l'édifice formait: "un quadrilatère de 49 mètres sur 39 mètres avec des tours circulaires à chaque angle. Seule la tour sud-ouest est encore assez bien conservée. Elle mesure 8,60 m de diamètre, épaisseur des murs 2,25 m (...). Les murs de courtine devaient avoir 8 à 10 mètres de hauteur" et précisa que les "doubles fossés" avaient "plus de vingt-cinq mètres de large"⁶⁶.



Fig. 13 Photographie Atelier Boissonnas 1922. CIG.

1974

Les dernières observations furent pratiquées le 22 mai 1974 afin d'étudier la possibilité de remettre en eau les fossés de cette redoute médiévale, ce qui aurait contribué à résoudre le difficile problème de la protection de ce site". L'archéologue M.-R. Sauter et l'ingénieur J.-C. Dériaz entreprirent deux sondages dans les fossés. Sous une couche d'humus, épaisse de 0,20 à 0,60 m, le fond du fossé extérieur sud-ouest était "formé d'un lit d'argile blanc jaunâtre" auquel succédait, au bas du talus sud, "une argile grise emballant du cailloutis". Le second sondage, au nord-est, descendit à 1,50 m de profondeur sans rencontrer autre chose que de l'argile. On observa à cette occasion que cette couche solide était plus élevée que les marais environnants, ce qui permit de supposer que "le château a été construit sur une butte morainique argileuse". G. Amberger, géologue cantonal, pensait en revanche que la présence de matière organique dans l'argile indiquait un dépôt palustre et que "les drainages effectués en 1930 dans les marais auraient eu pour conséquence le tassement" du site. En tout cas, cette opération ne put permettre la remise en eau des fossés et ne révéla aucun vestige ou objet archéologiques⁶⁷.

⁶⁶ BLONDEL 1920, pp. 63 et 64, et voir plan p. 60; BLONDEL 1956, p. 316, et voir plan p. 315. Stuart Morgan reprinted in 1972 l'essentiel des observations de Louis Blondel (MORGAN 1972, pp. 145-146).

⁶⁷ SAUTER 1976, p. 271.

Méthode et procédés

Après l'abattage des arbres de la plateforme par les services de la DGN⁶⁸, un premier sondage a été mis en place dans l'angle que forment la tour sud-ouest et la courtine. Une fois les premiers vestiges archéologiques mis au jour, les espaces de fouilles ont été délimités selon ce qu'il était possible d'étudier dans le temps imparti à chaque campagne. Le site étant éloigné de toute habitation, il était impossible de garantir l'intégrité des surfaces archéologiques pendant la pause hivernale. Lors des deux premiers sondages effectués à la main, les stratigraphies ont révélé les différentes couches des événements du remblai de la plateforme du château. Les sondages suivants ont donc pu commencer à l'aide d'une pelle mécanique qui a enlevé les premières couches d'argile stériles jusqu'à une vingtaine de cm de la présence hypothétique de vestiges. Le reste a été fouillé à la main, soit au moyen d'une pioche, soit à la truelle. Les campagnes de fouilles ont eu lieu entre mars-avril et novembre-décembre selon la météo et les espaces de fouilles ont toujours été agrandis selon la campagne précédente. La qualité du terrain a rendu la fouille extrêmement fastidieuse et pénible, surtout en été où il a fallu arroser abondamment pour ramollir l'argile.

A l'extérieur du château, les travaux se sont concentrés sur l'éradication de la végétation qui envahissait les maçonneries. Le nettoyage a été systématique afin de permettre une bonne lecture des murs encore en élévation. Les interventions archéologiques à proprement parler se sont résumées à une tranchée creusée depuis les abords de la porte du château de manière perpendiculaire aux fossés afin d'observer le terrain naturel et la mise en œuvre des fossés autour de la bâtie.

Tous les vestiges ont été dessinés à l'échelle 1.20^e, selon un quadrillage qui a été mis en place au théodolite avec des piquets de référence plantés tous les 2 m. Les altitudes ont été prises selon le jalon qui a été posé par les services du cadastre sur la courtine sud.

Une couverture photographique a été menée selon deux procédés: tout d'abord des photos argentiques le plus souvent prises par Monique Delley (photographe indépendante mandatée par le service), puis les dernières années de fouilles ont été faites en interne avec des moyens numériques. Sans indication spécifique, les photographies ont été prises par moi-même.

Enfin, les fiches descriptives ont été rédigées sous la forme en vigueur au début de la fouille et ont été conservées au changement de système qui est intervenu au sein du service. Il y a donc des fiches avec des numéros propres à chaque type d'évènement: unité stratigraphique US, structure ST et pour chaque type de mobilier: objet OBJ, céramique CER, monnaie MO. Un changement aurait été trop fastidieux à envisager et faisait encourir le risque de perdre des données.

Les conditions de travail, les infrastructures et la météo ont conditionné notre présence sur le terrain. En effet, l'électricité était fournie par un gros groupe électrogène, quant à l'eau, une citerne de 600 l était ravitaillée régulièrement. Les températures hivernales ne permettaient donc pas une présence annuelle et les campagnes de fouilles débutaient généralement après les fêtes de Pâques pour se terminer entre les mois de novembre et décembre. Toute la logistique du chantier en matière de cabane, outils et mains-d'œuvre a été assurée par l'entreprise Cuénod SA.

⁶⁸ Direction générale de la nature, présidée par M. Robert Cramer en 2001.



Fig. 14 *Vue de la tour sud-ouest depuis les douves avant l'abattage des arbres. Photo: M. Delley.*



Fig. 15 *Point de vue identique à la fig.12 après nettoyage de la végétation dans les fossés et sur la courtine sud. Photo: M. Delley.*

Présentation des résultats

Stratigraphie générale

La séquence stratigraphique générale est relativement simple et est composée de 4 remblais archéologiques principaux, scellés par la couche d'humus supérieure. Le terrain naturel n'a pu être observé que dans la coupe effectuée dans les fossés, il s'agit d'un terrain argileux de couleur ocre entrecoupé de lignes d'argile grisâtre, sédimentation laissée par un petit lac issu de la fonte d'un bloc glaciaire⁶⁹.

L'argile ocre prélevée lors du façonnage des fossés a été accumulée pour former un tertre artificiel. Ce dernier est donc constitué uniquement de couches de terre issues du terrain naturel, formant des anomalies qu'il a été difficile d'analyser avant de comprendre l'origine anthropique du tertre. La partie supérieure de cette couche représente le niveau de la construction, mais aussi de l'utilisation de la bâtie en bois. Dans un second temps, le fossé entourant la *domus plana* est à son tour remblayé pour obtenir une esplanade plane. Il s'agit toujours d'un remblai d'argile ocre de même nature que celle du terrain naturel. Au moment où débute la construction du château maçonné, la taille des blocs de molasse laisse une couche épaisse sur toute l'esplanade scellant toutes les structures abandonnées ou détruites lors de cette étape. Finalement, les derniers remblais avant la couche d'humus sont constitués de la destruction des courtines et du corps de logis et marquent l'abandon final du château.

Les stratigraphies IV et V sont celles qui ont fourni le plus de renseignements quant à la succession des différents remblais et à leur mise en œuvre. Leur analyse a permis de comprendre comment le premier château en bois a été construit, ainsi que le tertre artificiel (p.40).



Fig. 16 Partie centrale de la stratigraphie est-ouest IV. Orthophoto: M. Berti Sca.

⁶⁹ Informations fournies par M. Michel Meyer, géologue.

Plusieurs stratigraphies ont été relevées pendant les travaux faisant état des séquences de remblais:

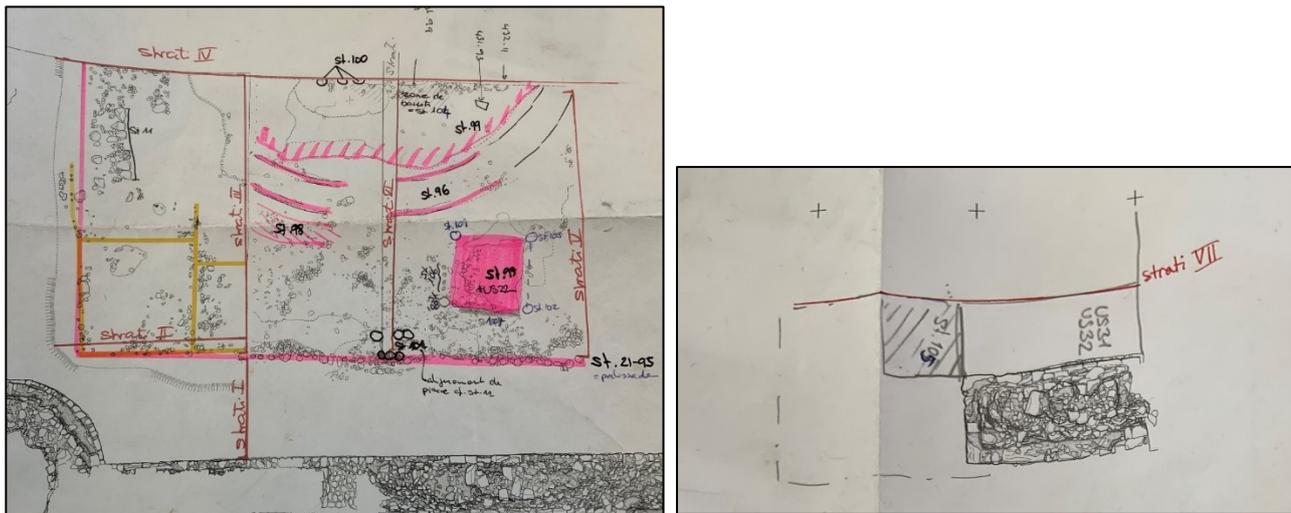


Fig. 17 Position des stratigraphies sur le terrain.

Stratigraphie I: stratigraphie nord-sud remblai de destruction de la courtine et couche d'argile.

Stratigraphie II: stratigraphie est-ouest qui montre les couches supérieures de la courtine ouest à la limite de sondage: remblai de destruction de la courtine et remblai argileux.

Stratigraphie III: stratigraphie nord-sud dans le prolongement de la stratigraphie I vers le nord: couche d'argile entremêlée de couches de terre graveleuse rougeâtre.

Stratigraphie IV: stratigraphie est-ouest générale qui part de la courtine ouest et finit à l'extrémité est du fossé.

Stratigraphie V: stratigraphie nord-sud générale qui part de la courtine sud et se prolonge jusqu'à la limite de fouille au nord.

Stratigraphie VI: stratigraphie nord-sud depuis les remblais qui scellent la palissade de pieux jusqu'à la strati IV.

Stratigraphie VII: stratigraphie est-ouest dans la porte du château.

Stratigraphie VIII: stratigraphie est-ouest, de la courtine ouest jusqu'au milieu de la *domus plana*.

Stratigraphie IX: stratigraphie est-ouest au nord de la *domus plana*, remblai entre la limite de fouille et le mur de fondation de la *domus plana*.

Stratigraphie X: stratigraphie nord-sud, suite de la stratigraphie 6 depuis la strati IV jusqu'au murs de fondations de la *domus plana*.

Le château en bois

Le premier sondage exploratoire a été installé dans l'angle sud-ouest du château. Seul endroit en 2001 où étaient visibles une partie de la courtine ainsi que la tour d'angle. La fouille a été effectuée entièrement à la main puisque nous ne savions pas quel type de vestiges nous allions rencontrer et, s'il y en avait, à quelle profondeur ils pouvaient apparaître. Les investigations ont duré deux mois sans que quoi que ce soit d'autre que de l'argile pure ait été extrait du sondage. C'est alors qu'un second sondage a été ouvert, en laissant une banquette stratigraphique, afin de pousser les investigations un peu plus loin. Il a fallu creuser sur une profondeur de plus d'un mètre pour, enfin, mettre au jour deux cailloux qui cachaient un carreau d'arbalète et une pièce de monnaie. Nous savions dès lors que nous avions un niveau archéologique établi, ce dont nous avons pu douter dans la première partie des travaux **Fig. 18 et Fig. 19**.



Fig. 18 A g., le premier sondage installé à l'angle de la courtine et de la tour sud-ouest. A dr.: le second sondage qui a révélé les premières traces d'occupations médiévales.



Fig. 19 Détail des vestiges découverts lors du 2^e sondage: traces de la sablière basse du bâtiment d'angle.

La motte et les fossés

Selon le texte de 1339, la bâtie Rouelbeau est construite sur un "molard", dont la définition donnée par Matthieu de la Corbière, est un terre artificiel ou naturel⁷⁰. La fouille a mis en évidence la nature de ce terre comme étant un promontoire artificiel.

La construction de la bâtie a débuté par le creusement des fossés, ouvrages de longue haleine et surtout très coûteux à entreprendre. La terre argileuse qui en a été retirée a été aménagée en formant une sorte d'anneau, laissant volontairement une cavité au centre dévolue à la construction de la *domus plana* **Fig. 67**. La palissade a été installée alors au sommet de ce terre selon un procédé qui a été livré par la stratigraphie V installée le long de la limite de fouille depuis la courtine sud. Cette stratigraphie a clairement montré la mise en œuvre du terre artificiel: les couches d'argiles résultant du creusement des fossés étaient entremêlées de lentilles de terre argileuse rougeâtre, indiquant un terrain remanié. Ces couches suivaient une pente assez raide qui s'est avérée être celle du fossé primitif.



Fig. 20 Restitution des fossés et de la bâtie en bois. On-Situ.

Le terre artificiel est entouré d'un réseau de doubles fossés décrits dans le texte de l'enquête delphinale **Fig. 20**. Le premier, proche des courtines, fait une largeur de 13 m pour une profondeur de 4 m et le second, un peu plus de 8 m de largeur pour moins de 3 m de profondeur. Les fossés étaient en eau toute l'année puisqu'il est mentionné qu'ils sont utilisés pour l'élevage de poissons.

Malgré le couvert forestier qui masquait les lieux, les deux fossés et le dos d'âne qui les sépare restaient bien marqués dans le paysage. Un sondage a été creusé perpendiculairement depuis la courtine est jusqu'à la limite du fossé extérieur, afin de pouvoir observer leur profil. Les fossés ont très certainement été remaniés lors de la construction du château maçonné, ce qui implique que le profil initial n'est pas connu, mais on peut imaginer qu'il ne devait pas être bien différent de celui observé pour le château maçonné.

Les remblais successifs montrent une couche de sédiments oxydés résultant d'une eau stagnante et deux épisodes de destruction de la courtine. Plus loin vers le dos d'âne, il n'y a qu'une couche d'argile qui a été ajoutée lors de la construction du château maçonné afin de

⁷⁰ Cf texte de Matthieu de la Corbière, **p.18**.

renforcer le caractère défensif de l'ouvrage, puis la couche d'humus. Aucune structure particulière n'a été mise au jour sur la partie supérieure du dos-d'âne alors que, généralement, une barrière est installée afin de rendre les attaques plus difficiles à entreprendre. La tranchée de sondage a été positionnée près de l'entrée du château à dessein, mais il est possible qu'un dispositif ait été placé plus loin. Aucune autre investigation sur le tracé du fossé n'a été entreprise.



Fig. 21 Sondage dans les fossés extérieurs.



Fig. 22 Stratigraphie dans le fossé extérieur.

Description de la stratigraphie IV, partie fossé est (Fig. 22):

1. Remblai de destruction de la courtine.
2. Terre argileuse mêlée à des pierres issues de la destruction de la courtine.
3. Couche de terre limoneuse, quelques galets.
4. Limon argileux, oxydation due à la stagnation de l'eau.
5. Terrain naturel: argile limoneuse avec varves plus grises.

La palissade défensive

La description de l'enquête delphinale de 1339 mentionne une enceinte palissadée quadrangulaire, composée de pieux d'un diamètre de 30 à 40 cm atteignant une hauteur de 5,40 m, et de tours à deux étages culminant à plus de 10 m.

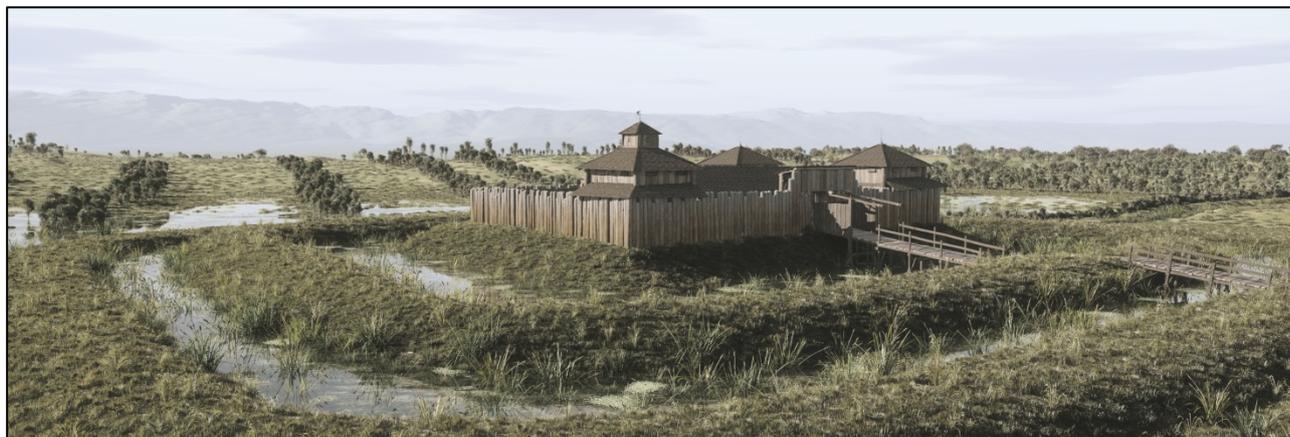


Fig. 23 Reconstitution de la Bâtie en bois telle qu'elle devait apparaître en 1318. On-Situ.

En 2002, la stratigraphie située est-ouest entre les deux sondages initiaux a été fouillée et le décapage qui a suivi a permis d'observer un alignement de négatifs de petits pieux. Le diamètre de ces négatifs était d'environ 10 cm et ne permettait pas d'envisager cette structure comme une structure défensive. La mise au jour d'une paroi sur sablière basse disposée perpendiculairement à cet alignement laissait plutôt penser à la présence d'un petit bâtiment.

Les vestiges, insignifiants et difficiles à cerner encore à ce moment, ont contraint à une fouille extrêmement prudente lors du dégagement de ces négatifs de poteaux **Fig. 25**. De peur de passer à travers ces vestiges, nous avons été trop frileux dans le dégagement de ces structures de bois ce dont nous nous sommes rendu compte par la suite. En effet, pendant la campagne de fouilles de 2006, des négatifs sont apparus assez haut dans la stratigraphie. Ces négatifs de trous de poteaux correspondaient à la description de 1339; leur diamètre imposant, égal à celui donné dans la description ne laissait aucun doute sur leur identification avec le système défensif **Fig. 25**. Cette découverte a permis de comprendre que les négatifs mis au jour en 2002 n'avaient pas été suffisamment investigués, ils ont alors été refouillés et sont apparus à environ 20-30 cm plus bas avec un diamètre beaucoup plus large, montrant ainsi l'angle sud-est de la palissade défensive.

Les investigations ont continué et ont mis au jour un alignement de plusieurs poteaux sur la façade sud. Ce ne sont pas moins de 185 négatifs de poteaux qui ont été découverts tout au long des campagnes de fouilles, marquant l'emplacement de la palissade défensive **Fig. 24**. Les deux angles au sud ont été dégagés. L'angle nord-ouest peut être reconstitué puisqu'une partie des palissades nord et ouest a été fouillée sur quelques mètres alors que l'angle nord-est est resté sous les remblais pour les générations futures.

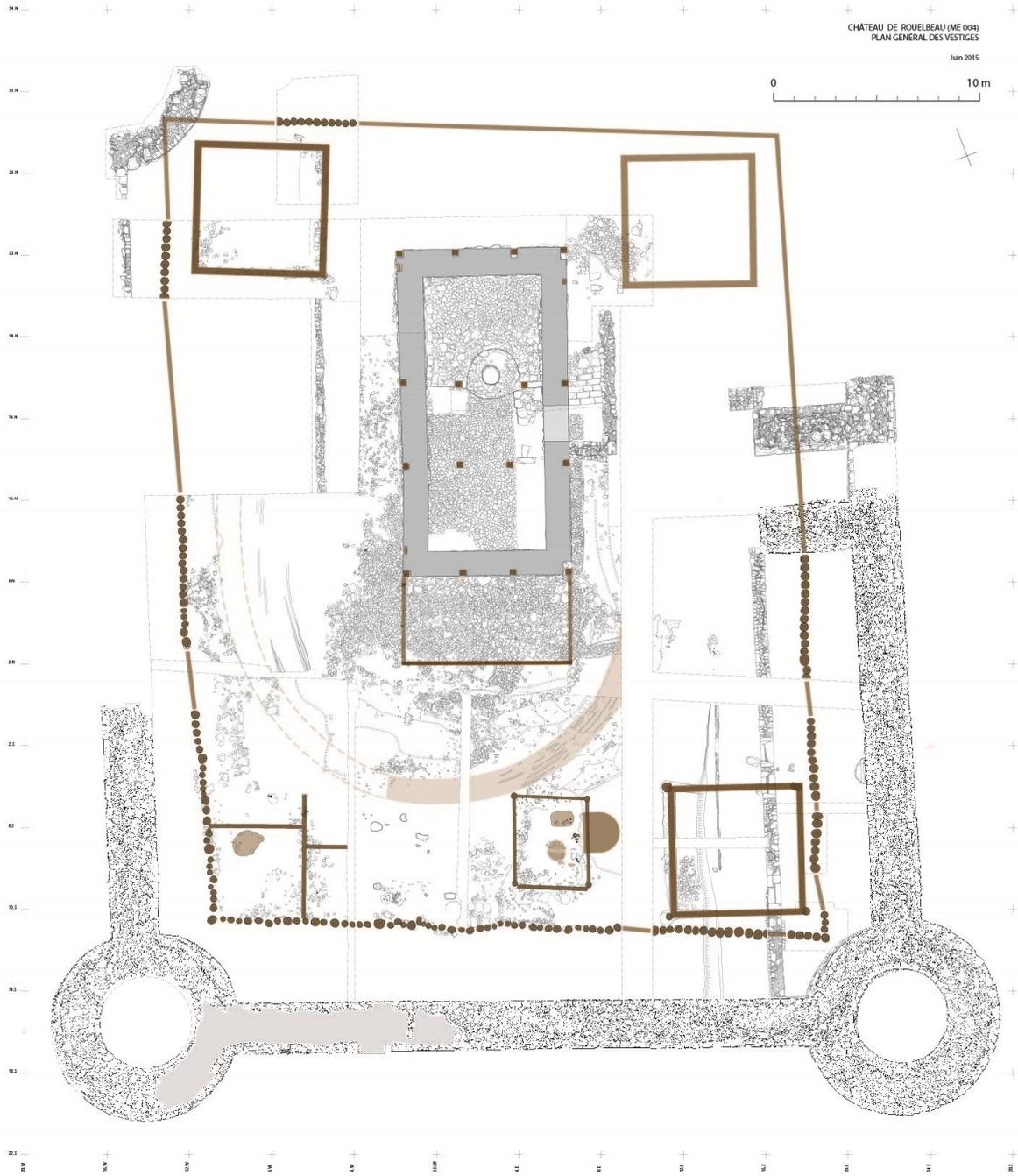


Fig. 24 Plan général avec schéma des structures en bois. DAO:P.Ruffieux, Sca.



Fig. 25 Fouille de l'angle sud-ouest, à g.: apparition des trous de poteaux de la palissade défensive et à dr. état après la mise au jour des négatifs en 2006.



Fig. 26 Vue générale de la fouille en 2002, les négatifs correspondant au petit bâtiment d'angle sont visibles. Photo: M. Delley.



Fig. 27 *Vue générale des négatifs de trous de poteau de la palissade défensive de 1318. Photo: M. Berti, Sca.*



Fig. 28 *Quelques négatifs de poteaux ont été dégagés dans le fond d'anciennes fosses, probablement les traces de fouilles anciennes de Louis Blondel.*

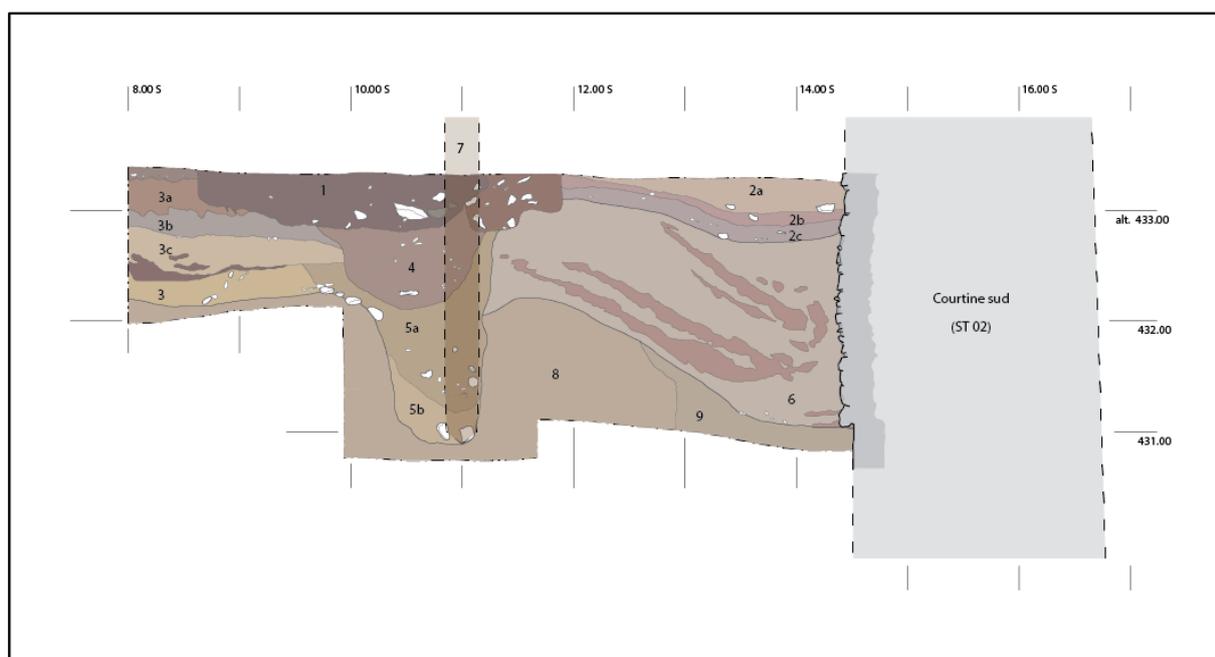


Fig. 29 Strati V: Photo et dessin: détail de l'implantation des pieux de la palissade et pente du fossé primitif.

Description de la stratigraphie 5:

1. Fosse moderne, remblai de terre issu des premiers sondages.
2. a-b-c: Terre mêlée à la destruction de la courtine sud.
3. a-b-c: Divers remblais successifs contemporains de l'édification du château maçonné.
4. Terre argileuse, remblai après arrachage des pieux.
5. Terre argileuse: remblai de la tranchée de mise en place des pieux de la palissade.
6. Terre argileuse ocre avec lentille de terre argileuse rougeâtre: remblai du fossé primitif après la construction de la courtine.
7. Trace du pieu en bois.
8. Argile ocre: terre artificiel.

La stratigraphie V est une des stratigraphies les plus intéressantes qui ont été relevées **Fig. 29**. En effet, elle permet de comprendre l'implantation de la palissade dans le tertre artificiel, mais aussi la mise en œuvre des courtines maçonnées (*cf. p. 65*).

Ces éléments ont été complétés par la fouille qui a également permis de mettre en évidence la technique de construction de cette palissade, les troncs devaient être préparés à l'avance attachés et formant un pan qui était glissé dans une tranchée préalablement creusée; cette dernière était ensuite remblayée une fois la portion de palissade installée.

Les négatifs de ces poteaux démontrent que certains pieux semblent avoir été implantés en laissant un espace entre eux. La qualité des troncs plus ou moins bonne a certainement dû imposer des contraintes pour l'aménagement de l'édification de la palissade. Une série de cinq pieux montre que la verticale n'est pas parfaite et semble avoir basculé dans la tranchée. Cet élément permet de rapprocher la méthode mise en œuvre à Rouelbeau avec celle utilisée lors de l'édification de la palissade défensive à Rolle⁷¹.

L'exemple de Rolle:

En 1319, c'est une armée de charpentiers et tâcherons qui seront amenés à fournir des troncs qui seront entreposés sur la place du marché de Vevey, puis transportés par le lac à Evian pour être assemblés et ramenés en pièces préfabriquées à Rolle où elles seront entreposées dans la cour du château. Plus de 1000 pieux sont enfoncés dans le sol servant d'armature à des parois hautes de 5,80 m permettant de fortifier la ville de Rolle d'une enceinte défensive de 750 m en l'espace d'une semaine.

Avec cet exemple contemporain de l'édification de la Bâtie Rouelbeau, il est possible dès lors d'émettre l'hypothèse que la technique de fortification employée à Rouelbeau devait être assez proche, sachant que ce bâtiment défensif a dû être édifié aussi rapidement que possible pour pouvoir jouer son rôle et asseoir sa position stratégique sur ce territoire à contrôler.



Fig. 30 Fouille des négatifs par David Peter et Manuel Piçarra.

Aucun fragment de bois appartenant aux poteaux n'a subsisté aux assauts du temps et nous ne sommes donc pas en mesure de connaître quelle était l'essence de bois utilisée à Rouelbeau. Seules quelques traces blanches issues de la décomposition du bois ont pu être observées. Les troncs ont été soit récupérés pour ceux qui faisaient partie de structures hors sol, soit ont été sciés à la limite du sol quand il n'était plus possible de les extraire.

⁷¹ Bissegger 2008, pp.172-173.

Les tours

La description de 1339 ne fait mention que de 3 tours sans préciser quel angle de la bâtie en est dépourvu. Apparemment, un des angles n'a jamais été défendu, peut-être parce qu'aucun assaillant potentiel n'était attendu de ce côté-là. Lors des fouilles, les vestiges de deux tours ont été mis au jour et ont pu être étudiés et, manifestement, l'angle dépourvu de tour a aussi été investigué.

Tour sud-est:

L'angle sud-est est défendu par un bâtiment de plus de 6 m de côté, constitué de 4 poteaux d'angles de 30 à 38 cm de diamètre et reliés par d'épaisses sablières basses atteignant chacune une largeur de 40 cm environ. La fouille a montré que cet édifice plutôt massif avait été construit en retrait de la palissade, permettant ainsi de consolider le système défensif dans l'angle de la palissade **Fig. 32**. Le niveau de circulation de la tour n'a été qu'en partie retrouvé. En effet, la construction du corps de logis, initiée après le démantèlement de la bâtie en bois a fini de le détruire, sauf une petite partie à l'est qui comporte un aménagement de galets visiblement pas très organisés **Fig. 31**. S'agit-il là de dépôt ou voire de munitions ? D'autres galets situés sur l'emprise de la sablière semblent avoir été amassés pour consolider l'assise de la sablière.



Fig. 31 Tour sud-ouest: sablière basse et poteau d'angle avec les galets de soutènement.



Fig. 32 Tour sud-ouest: vue générale des vestiges, les 4 poteaux d'angles sont visibles, ainsi qu'une partie des sablières.

Tour nord-ouest:

La tour qui a été élevée dans l'angle nord-ouest de la bâtie devait être une construction bien ancrée pour éviter de s'écrouler dans le fossé extérieur d'une part et dans le fossé aménagé autour de la *domus plana* de l'autre. En effet, elle s'élevait à plus de 10 m de hauteur selon la description, tout en étant dans un environnement instable selon ce qui a été décrit plus haut. Ceci explique certainement le solin de pierre d'une largeur de 60 cm qui permettait de stabiliser la sablière et ainsi consolider tout l'édifice **Fig. 34***Erreur! Source du renvoi introuvable.*. Un solin plus étroit consolidait la façade sud, alors qu'une simple sablière fermait le côté ouest **Fig. 33**. Le 4^e côté n'a pas été fouillé. Comme pour la tour sud-est, on retrouve quelques galets épars qui font penser à l'aménagement d'un sol. Elle est aussi installée à l'intérieur de l'angle que formait la palissade défensive.



Fig. 33 Tour nord-ouest: à g, solin de pierre pour consolider la fondation de la tour; à dr.: traces de la fondation de la tour vers la palissade.



Fig. 34 La tour nord-ouest après le dégagement des négatifs de poteaux de la palissade. On remarque la trace de la poutre de la sablière basse.

Tour nord-est:

La fouille n'a pas été étendue dans l'angle nord-est de la plateforme afin de conserver des espaces de fouilles pour les générations futures, mais aussi parce que l'architecture générale de la bâtisse a été comprise et qu'il n'était pas nécessaire de pousser plus avant les investigations. Malgré tout, lors du dégagement de l'angle de la *domus plana*, un aménagement de galets a été mis au jour. Les galets forment un arrangement plat et semblent être bien organisés les uns avec les autres et peuvent indiquer la présence d'un pavement. Malgré la fouille minutieuse, il n'est pas possible de déterminer si cette structure fait partie d'une tour primitive ou non. On peut observer des alignements de pierres qui peuvent faire penser à des trous de poteaux, mais rien d'aussi massif que ceux découverts pour la tour sud-ouest. Cette structure peut aussi être un simple aménagement bordant le fossé pour permettre la circulation et l'accès à la *domus plana* **Fig. 35 et Fig. 36**.

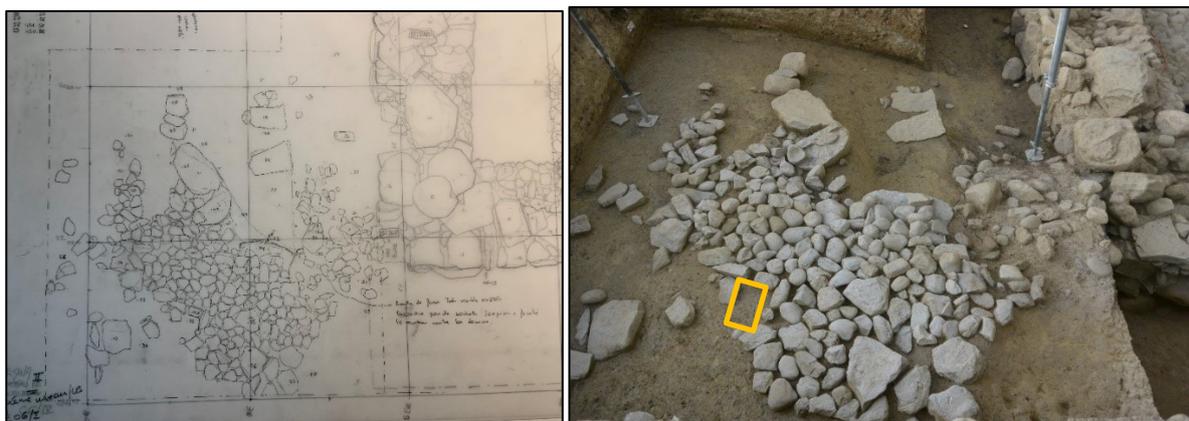


Fig. 35 A gauche: relevé au 1:20^e de la structure. A droite: détail de l'aménagement de galets à l'emplacement de la supposée tour nord-est.



Fig. 36 Autre vue de l'aménagement de galets de la tour nord-est.

Tour sud-ouest:

L'angle sud-ouest a été fouillé et seuls quelques trous de piquets ont été découverts, mais aucune structure massive comme pour les deux autres tours n'a été mise au jour. Il en a été déduit qu'il s'agissait là de l'angle qui n'était pas défendu. Les négatifs de piquets font plus penser à la structure d'une sorte de remise ou dépôt plus qu'à une tour. Le diamètre de ces négatifs ne dépasse pas 15 cm, ce qui est un peu petit pour une palissade, mais convient pour un bâtiment de taille modeste. De nombreux clous de tavillons ont été découverts dans l'espace délimité par les négatifs de poteau, ce qui confirme l'hypothèse que ce bâtiment était recouvert d'une toiture en tuiles de bois type tavillons **Fig. 37 et Fig. 38**.

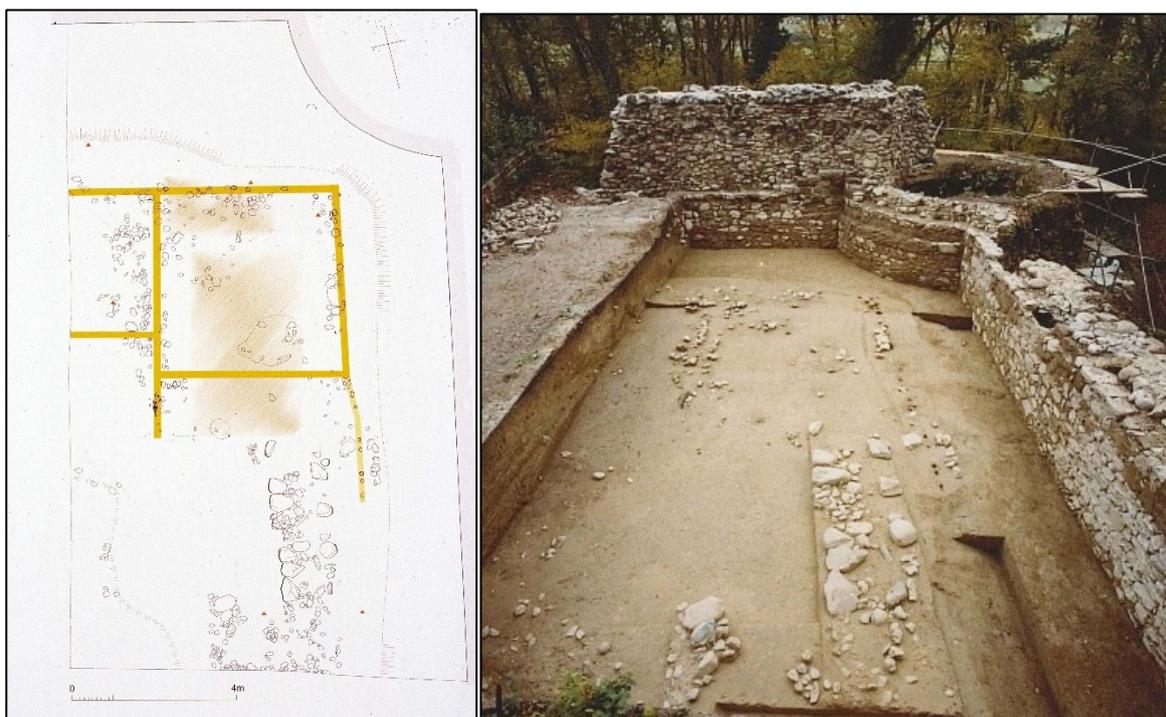


Fig. 37 A g.: plan du petit bâtiment, probablement un dépôt, à l'angle sud-ouest avec, en rouge, la zone des clous pour tavillons. SCA. A dr.: Photo générale de l'angle sud-ouest en 2001. Photo: M. Delley.



Fig. 38 Détail de la sablière basse qui forme la paroi du dépôt. Photo: M. Delley. Exemple de clous de tavillons. Photo: M. Berti, Sca.

La porte

Le château maçonné ne présente qu'une seule porte et il devait en être de même pour la bâtie. La porte a été fouillée, mais aucune structure probante n'a pu être mise au jour concernant un accès contemporain du château en bois. L'hypothèse que la porte actuelle reprenne le même plan et aura donc entièrement détruit la porte antérieure lors de la construction du château maçonné a donc été retenue.



Fig. 39 Sondage entre les montants maçonnés de la porte.



Fig. 40 Reconstitution de la porte de la bâtie en bois. On-Situ.

La *domus plana*

Le texte de 1339 décrit de manière précise ce bâtiment de 42 m de périmètre qui était le centre de la vie de la bâtie Rouelbeau. Il est mentionné que cette *domus plana*, comme son nom l'indique, n'avait qu'un étage. Elle était constituée d'une aula ou salle de réception, d'une chambre ainsi que d'une cheminée. Le tout installé au-dessus d'une étable et d'un cellier.

La *domus plana* est donc une habitation d'un seul étage. Elle est construite au centre de la dépression du tertre artificiel de manière à être dissimulée des éventuelles attaques ennemies. Le fond de cette dépression est recouvert de galets de rivière formant un vide sanitaire d'une épaisseur d'environ 20 cm **Fig. 51 n°3**. On l'a vu auparavant, le tertre est constitué d'argile ocre pure qui est donc un matériau imperméable. Pour éviter que l'eau de pluie stagne et rende les lieux peu propices à un habitat sain, des drains ont été installés le long des fondations évacuant l'eau dans un drain dirigé vers le fossé extérieur à l'est **Fig. 51, n°13 et Fig. 52**. Aucune structure de drainage n'a été observée dans les autres directions.

De nombreux objets ont été mis au jour en surface et dans le niveau de terre oxydée, mettant en évidence la pérennité du fossé. La quasi-totalité de ces objets est des carreaux d'arbalète dont certains sont tordus et semblent avoir été utilisés dans un exercice contre la paroi de la maison. Un petit dé en os a été perdu dans l'angle nord-ouest **Fig. 43**.



Fig. 41 Vue générale de la *domus plana* depuis le sud.

Les fondations de la *domus plana* sont construites en pierres liées à l'argile. Le mur, d'une épaisseur d'environ 1 m, a été mis au jour sur les quatre côtés. Des traces d'une fine couche d'enduit au mortier ont été observées sur la face intérieure du mur **Fig. 42**. Cet aménagement était certainement mis en place pour contrer les rongeurs ou autres animaux potentiellement nuisibles aux denrées conservées dans le cellier.



Fig. 42 A g.: traces d'enduit au mortier sur la face interne de la fondation de la *domus plana*; à dr.: fragment de planche de bois appartenant peut-être au plancher



Fig. 43 Dé à jouer et carreau d'arbalète trouvés dans le fossé autour de la *domus plana*. Photo: M. Berti SCA.

Le long des façades extérieures est et ouest de la *domus plana*, deux négatifs de grosses poutres verticales ont été découverts inscrits dans la maçonnerie, la façade est ne présente que des négatifs visibles en plan, contrairement à la façade ouest qui est pourvue de magnifiques négatifs en élévation montrant la mise en œuvre de l'installation. Chaque poteau est maintenu par deux guettes⁷², le tout reposant sur une sablière **Fig. 45**. Cette structure est complétée par de gros poteaux d'angle dont les négatifs ont été mis en évidence. Ces négatifs de poteaux sont verticaux: deux au centre de la façade et une à chaque angle. Des guettes ont été mises au jour en relation avec ces poteaux, pas dans la maçonnerie comme sur les grands côtés, mais au sol **Fig. 46**. Les fondations en pierres, ainsi que les armatures de bois contribuaient au maintien des façades de l'étage.

⁷² C. Alix et F. Epaud, la construction en pan de bois, fig.1.



Fig. 44 *Nettoyage de la façade ouest de la domus plana.*



Fig. 45 *Détail des négatifs de la structure de bois de la domus plana: une guette: en cours de fouille à gauche. A droite, complètement dégagée: le poteau et les deux guettes reposent sur une sablière.*

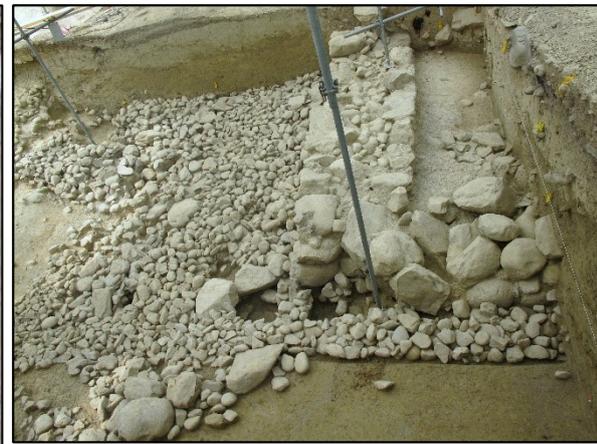


Fig. 46 *A gauche: le négatif du poteau d'angle et à droite, les négatifs des guettes vues en plan.*



Fig. 47 Reconstitution de l'entrée de la domus plana avec le fossé qui s'étend le long des fondations. On-Situ.



Fig. 48 Vue de la domus plana depuis le sud. On-Situ.



Fig. 49 *Détail de l'escalier de molasse.*



Fig. 50 *Vue générale de la domus plana depuis le sud-ouest.*



Fig. 51 Relevé pierre à pierre de la domus plana et du vide sanitaire. DAO: P. Ruffieux.



Fig. 52 *Orthophoto de la domus plana. Archeotech SA.*

La cave et le cellier

L'espace dévolu à la conservation des aliments de la maison est séparé en deux parties. **Fig. 51, n°2-3.**

Dans la partie nord, le sol de la cave⁷³ est fait de petits galets bien agencés **Fig. 53 et Fig. 51, n°2.** De plus grosses pierres sont installées à proximité de l'emplacement du puits et des blocs bien taillés contournent des trous de poteaux, disposés en vis-à-vis des poutres des façades, marquant l'emplacement d'une paroi de séparation. La limite entre la cave et le cellier est d'ailleurs bien marquée par la différence de matériau au sol.



Fig. 53 Vue sur la cave et une partie du cellier.

Au sud, la partie du cellier est un peu plus grande que celle de la cave et l'agencement des galets montre une différence nette de la nature du sol **Fig. 51, n°3.** Le vide sanitaire était recouvert d'argile, puis d'un plancher, hypothèse confortée par la présence d'un fragment de planche avec un clou **Fig. 42** près du mur de fondation. Deux autres trous de poteaux ont été mis au jour dans l'alignement des poteaux verticaux insérés dans les façades. Ces poteaux répondent à ceux qui marquent l'emplacement de la paroi de séparation. Ces quatre piliers, outre la paroi de séparation, soutenaient le plancher de l'étage de la domus. **Fig. 51, n°4 à 7 et Fig. 54.**

⁷³ Dans la description, il est fait mention d'un cellier et d'une étable. La fouille a pu mettre en évidence que l'étable se situait en dehors de l'espace délimité par les fondations. La distinction entre cellier et cave est indiquée pour plus de clarté entre les espaces intérieurs.



Fig. 54 Détail de la construction de la *domus plana*: les poteaux insérés dans les fondations et dans le vide sanitaire pour soutenir le plancher du premier étage. On-Situ.

L'étage

La description de 1339 fait mention d'une aula et d'une chambre à l'étage. Malheureusement, la *domus plana* a été démantelée au moment de la construction du corps de logis et tous les éléments de bois récupérés. Néanmoins, le niveau d'arase des fondations liées à l'argile peut donner un indice de la hauteur de plafond du cellier et de la cave. La façade ouest est conservée sur une hauteur linéaire sur plus de 5 m. Il est donc possible de supposer que la sablière qui maintenait l'étage était posée à ce niveau. Aucune porte n'a été observée dans la partie basse et il est possible d'envisager une porte qui donnait accès directement à l'étage en passant sur une passerelle. L'accès au cellier et au puits se faisait depuis l'étage par une trappe.

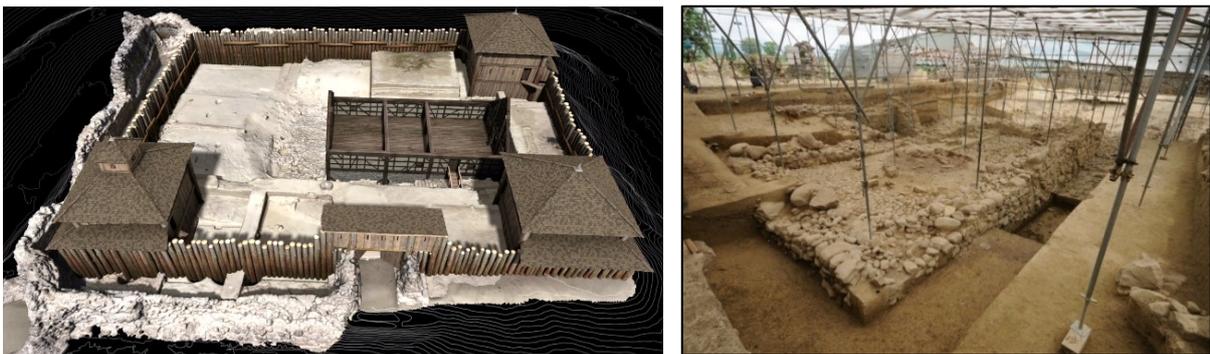


Fig. 55 A g.: détail de la construction de l'étage de la *domus plana*. On-Situ. A dr.: l'arase du mur ouest de la *domus plana*.

L'écurie

La description de 1339 fait état d'une étable ou écurie dans ce cas, puisqu'on sait que les lieux étaient occupés par une garnison à cheval. Quelques fers à cheval et des étriers sont là pour en témoigner. Le rez-de-chaussée de la *domus plana* n'étant accessible qu'à partir d'une trappe depuis l'étage, il est impensable d'envisager l'écurie au sein même de la maison. La mise en évidence sur la façade sud de la *domus plana* de guettes implantées dans le vide

sanitaire de manière perpendiculaire à la façade permet de reconstituer un bâtiment en bois qui peut avoir abrité les chevaux **Fig. 51, n°9-11 et Fig. 56**. L'endroit ne reste guère aisé d'accès malgré tout, puisqu'il faut descendre la pente du fossé circulaire. L'organisation des galets indique une différence d'aménagement qui fait penser à une sablière basse soutenant une paroi de bois.



Fig. 56 Guettes et poteaux de l'écurie.



Fig. 57 A g.: Fer à cheval et clous de fer à cheval.
Photo: M. Berti, Sca.

Le puits

ST 259

Dans le texte de 1339, le puits n'est aucunement mentionné, ni son existence ni son emplacement potentiel. Il a finalement été découvert dans la maison, presque au milieu de la cave **Fig. 51, n°1**. La structure du puits est maintenue par des blocs de molasse brute dans sa partie supérieure et par de gros galets au niveau de l'eau **Fig. 58**. Les fouilles de 1838 effectuées par Turettini avaient mis au jour ce puits, mais malheureusement, la margelle a été détruite à ce moment et retrouvée en partie jetée dans le puits. Cet élément indispensable à l'approvisionnement en eau est accessible, dans un premier temps, par une trappe depuis l'étage. Puis, lors des réaménagements extérieurs de la *domus plana*, le fossé est comblé, une porte est percée dans le mur de fondation et un escalier de molasse aménagé dans les remblais permet un accès à la partie basse de la *domus plana*.



Fig. 58 Le puits dans la cave de la *domus plana*.

La cuisine ou l'espace de cuisson

ST 97

La seule pièce qui n'est pas décrite dans le texte de 1339 est la cuisine, mais, vu la taille de cette structure, il paraît plus judicieux de l'interpréter comme un espace de cuisson **Fig. 59**. Ce petit bâtiment de construction légère ne devait pas avoir une importance immobilière suffisante pour faire partie intégrante de l'enquête delphinale. Aménagé en retrait de la palissade et de la *domus plana* pour des raisons évidentes de sécurité, il a été repéré grâce à une accumulation de cendres bien circonscrites et apparues très haut dans la stratigraphie, ce qui laisse penser que cet espace a été utilisé jusqu'à la fin de la construction du château maçonné.

Constitué de 4 pieux d'angle et de parois légères, l'espace de cuisson a probablement abrité un four qui a été démantelé ou récupéré lors de l'abandon du bâtiment. Des traces de trous de piquets au sol peuvent laisser penser qu'un léger clayonnage a pu fermer la partie ouest, tandis qu'une paroi installée sur une sablière basse fermait la partie sud, proche de la palissade. Le four était protégé par un toit couvert par des tavillons fixés à la charpente par de petits clous à tête triangulaire **Fig. 61**. Ce type de clou a été découvert à proximité de tous les bâtiments du château en bois en quantité non négligeable. Une épaisse couche de cendres entremêlée à de l'argile a été mise au jour au-devant de l'entrée du four. Une fois la cuisson terminée, les cendres refroidies devaient être évacuées sur place pour pouvoir préparer la cuisson suivante. Quand le sol devenait impraticable, une couche d'argile venait assainir le tout **Fig. 59**.



Fig. 59 La cuisine lors de sa découverte et en cours de fouille.



Fig. 60 *L'espace de cuisson à distance de la palissade et de la domus plana. On remarque les poteaux d'angle et les parois à sablière basse et clayonnage.*

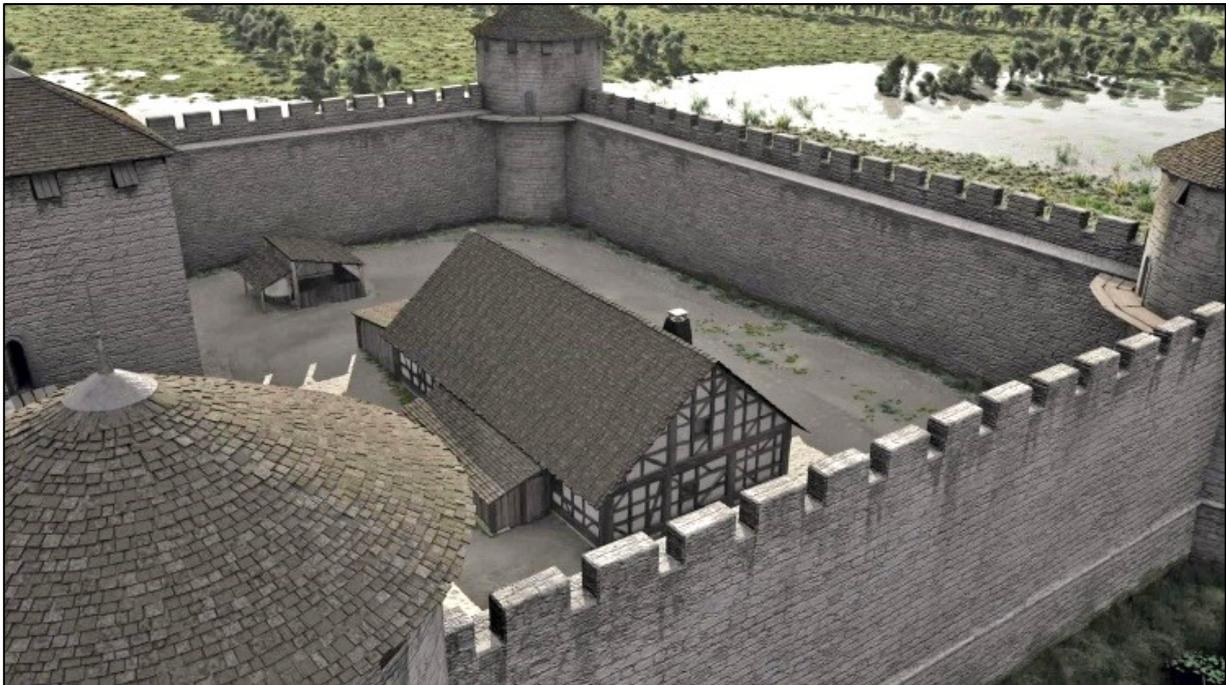


Fig. 61 *Reconstitution de l'espace de cuisson. On-Situ.*

Les traces de roues de char et le comblement du fossé.

ST 96-203-204-266

La fouille a révélé des traces de roues de chariots imprimées dans l'argile ocre. Les lignes creusées par le passage des chars sont plus ou moins continues selon l'état du sol au moment du passage, la profondeur oscille entre 4 et 5 cm et une moyenne de 1,40 m entre les roues. Le sens de circulation vient de la porte pour contourner la *domus* par le sud. Quelques traces ont encore été observées sur la partie ouest. Les chariots devaient faire demi-tour pour repartir, puisque l'espace laissé entre la *domus* et la palissade au nord était insuffisant pour qu'un trafic circulaire puisse se faire.

Au moment où le fossé autour de la *domus plana* commence à être comblé, les traces passent devant la façade sud de la *domus* et s'arrêtent net, témoins du va-et-vient des charrettes de remblai, puis une fois le comblement achevé, les traces passent en continu devant la façade.



Fig. 62 Empreinte des roues des chars dans l'argile.

L'escalier extérieur et la porte d'accès

ST251

La *domus plana* a subi une transformation majeure dans son fonctionnement. Le fossé qui entourait la maison est alors remblayé, rendant l'accès à la maison plus aisé. Puis, dans une volonté de pouvoir atteindre le cellier plus facilement, un escalier de molasse est aménagé en creusant dans le nouveau remblai d'argile **Fig. 63**. La stratigraphie indique clairement une tranchée de fondation pour les murs de soutènement de cet escalier qui est, somme toute, très massif par rapport à la *domus plana*.



Fig. 63 Les remblais du fossé de la *domus plana* et, à dr., la tranchée d'installation de l'escalier.

L'escalier est constitué de grands blocs de molasse maçonnés et n'ont pas de traces d'usure **Fig. 51 n°12 et Fig. 64**. Ces blocs sont posés directement sur l'argile et liés entre eux au mortier. L'accès à la partie basse de la *domus plana* se faisant dès lors par l'extérieur, une porte a dû être percée dans le mur de fondation. Malheureusement, la fouille n'a décelé aucune trace archéologique évidente du percement d'une porte, mais des objets découverts dans les niveaux de destruction apportent une preuve de son existence puisqu'un gond en fer, une partie de charnière de porte, une clé ainsi que le pêne d'une serrure ont été retrouvés au bas de l'escalier et sont donc les témoins de la présence de la porte donnant accès au cellier. Des carreaux d'arbalète ainsi qu'une pointe de lance complètent cet inventaire et montrent une fois encore le caractère militaire de cette habitation **Fig. 65**.



Fig. 64 L'escalier en molasse.



Fig. 65 Clé et éléments de serrure trouvés sur les marches de l'escalier en molasse.
Photo: M. Berti, Sca.

Le château maçonné

Si la date de construction de la bâtisse en bois est bien attestée, paradoxalement la construction du château maçonné n'est mentionnée dans aucun document d'archives. La datation doit être établie suivant les éléments historiques à disposition : l'enquête delphinale fait état d'un château qui est encore en bois en 1339. Historiquement, en 1355, la Savoie annexe tout le territoire du Faucigny, la construction d'un château défensif à Rouelbeau n'a donc plus de raison d'être. L'édification du château maçonné peut donc être envisagée dès 1340 et son utilisation comme château de garnison ne va pas au-delà de 1355.



Fig. 66 Reconstitution du château maçonné. On-Situ.

Les fossés et les courtines

Les fossés, encore visibles aujourd'hui, ont été remaniés lors de l'édification du château maçonné. Le fond de chaque fossé a dû être probablement recreusé et purgé, sans que les dimensions d'origine en aient été modifiées. La terre récoltée servira à combler l'espace entre la plateforme et les courtines.

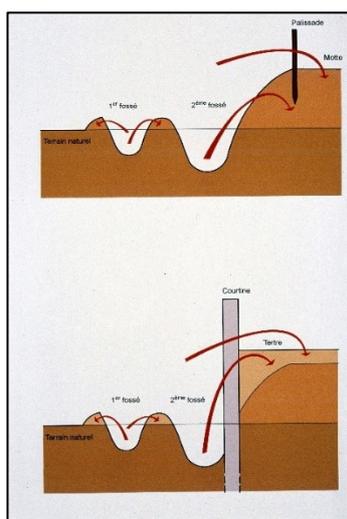


Fig. 67 Schéma explicatif de la creuse des fossés et de la construction des courtines. Dessin: M. Berti, Sca.

Des tranchées devant accueillir les courtines sont creusées à flanc du fossé extérieur. Une épaisse couche de déchets de molasse, issus de la taille des blocs de parement des nouveaux murs, s'appuie contre la palissade et les structures en bois encore existantes. Ce n'est qu'une fois les courtines et les tours suffisamment hautes que la palissade de bois est démantelée. Ces nouveaux murs de défense englobent la bâtie en bois afin ne pas affaiblir la position stratégique de la place forte.

Le château maçonné forme un quadrilatère d'environ 50 m sur 40 m. Les murs de défense sont massifs et ont une épaisseur de 2.30 m. Ils sont constitués de parements en molasse et d'un remplissage de galets scellés de mortier **Fig. 69**. Lors du dégagement de la courtine orientale, des négatifs de poutres sont apparus à la base du mur. Ces négatifs de forme rectangulaire, entre 28 et 30 cm de largeur, étaient disposés à égale distance et de manière perpendiculaire à la courtine **Fig. 68**. Le milieu marécageux explique cette particularité dans la construction du mur, puisque ces poutres formant un quadrillage permettaient de consolider l'ensemble et d'éviter ainsi des tassements de la fondation. Cette technique a été observée à plusieurs reprises sur des bâtiments militaires⁷⁴.



Fig. 68 Les négatifs de poutres dans la fondation de la courtine est.

Les pierres et molasses utilisées pour la construction du nouveau château sont acheminées par chariots, puisque là encore les traces de roues des chars se succèdent dans les résidus de molasse qui recouvrent le sol **Fig. 70**. En effet, les tailleurs de pierres travaillent dans la cour et une épaisse couche de résidus de taille de molasse a été observée sur toute la surface du château, sauf dans les bâtiments encore en fonction.

⁷⁴ Marie-Pierre Estienne, les chaînages de bois du donjon de Verclause (Drôme). Jean-Michel Poisson et Jean-Jacques Schwien (dir.), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge* (Besançon 2003) 257-261.

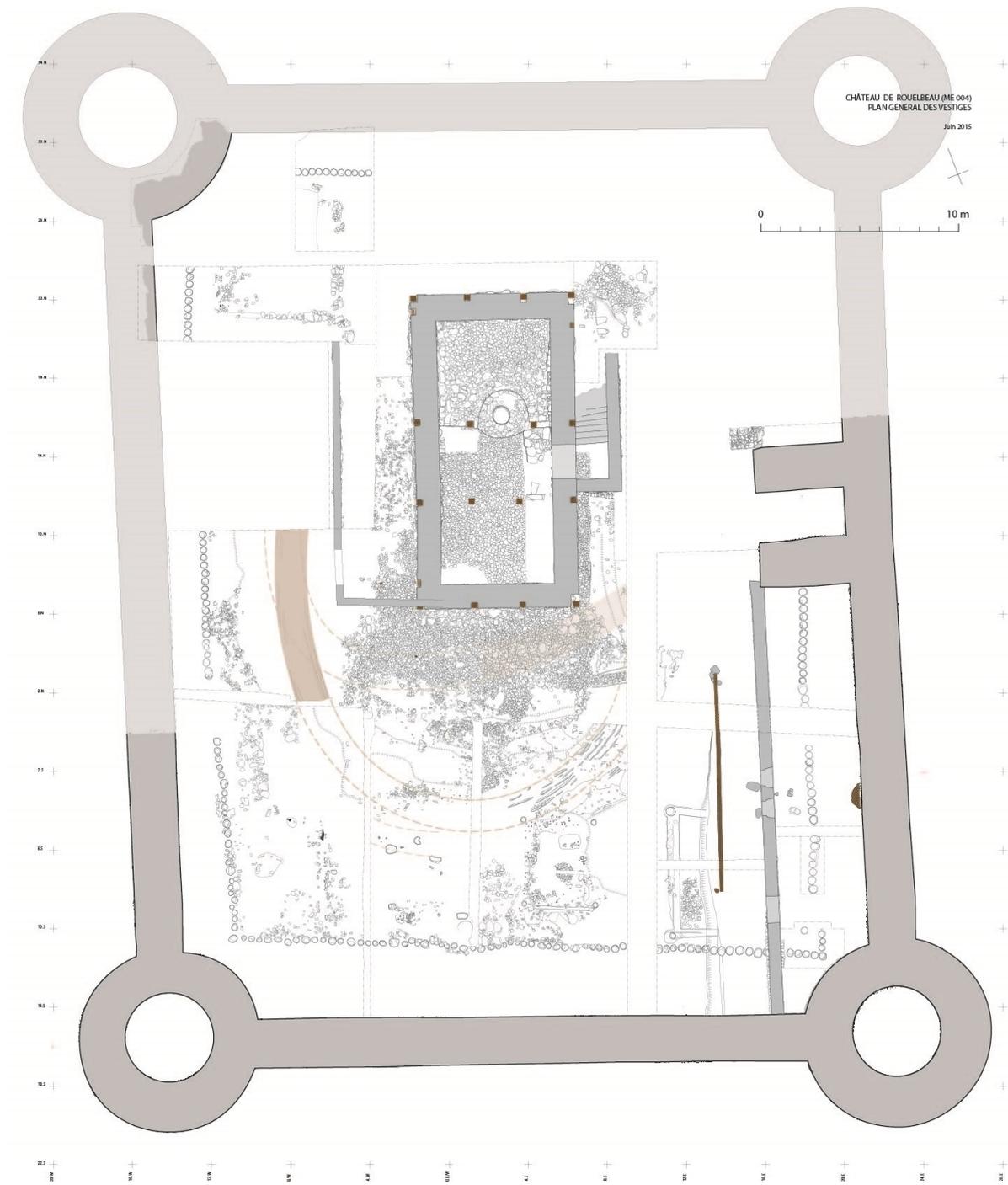


Fig. 69 Schéma des structures du château maçonné. DAO: Philippe Ruffieux, Sca.



Fig. 70 *Traces de roues de chars dans les déchets de taille des blocs de molasse. Photo: M. Delley.*



Fig. 71 *Les stratigraphies montrent bien les couches de remblais d'argile scellées par la couche de déchets de taille des blocs de molasse.*

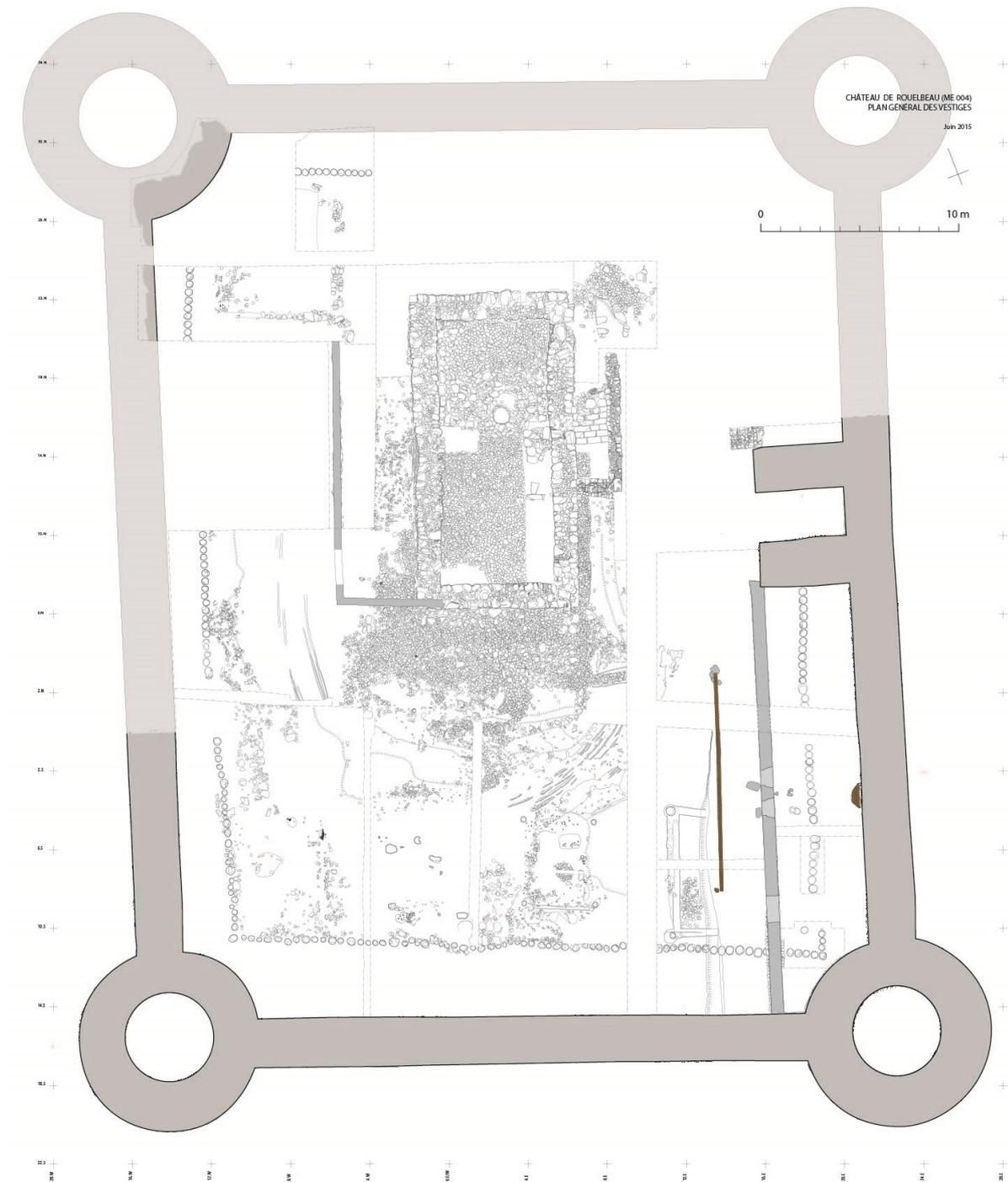


Fig. 72 Schéma du dernier état d'occupation du château: seul le corps de logis subsiste ainsi que l'accès au puits. DAO: P. Ruffieux, Sca.

Les tours

Le bâtiment maçonné est doté de 4 tours d'angle circulaires et a, de fait, la forme d'un "carré savoyard". Un des châteaux les plus représentatifs de cette architecture est le château de Morges dont les dimensions doivent être assez semblables à celles qu'avaient le château de Rouelbeau, tant dans la hauteur des murs et tours que la longueur des courtines.



Fig. 73 Château de Morges. <https://www.bythelake.ch/wp-content/uploads/2016/06/Carr%C3%A9-savoyard.jpg>.

Le château de Rouelbeau était pourvu de 4 tours circulaires dont seule la tour sud-ouest est encore visible en élévation **Fig. 74 et Fig. 76**. D'un diamètre de 9 m, elle est constituée d'un mur d'une épaisseur de 2,40 m, un peu plus large que les courtines, et est construite avec les mêmes matériaux. Après la vidange de l'intérieur qui ne contenait que du remblai et des déchets modernes, quelques trous de poutres ont été observés sur l'élévation intérieure. Il s'agit probablement de l'emplacement des étages en bois, mais aucun détail ne montre un élément distinctif comme un plancher ou un escalier **Fig. 75**.



Fig. 74 Vue de la tour sud-ouest depuis le fossé et après la fouille du remblai.

Une seconde tour a été dégagée au sud-est du bâtiment **Fig. 77**. Seules les fondations et une assise de molasse ont été mises au jour. L'élévation intérieure a été bien conservée sous la végétation et montre un parement de galets, puis de blocs de molasse. Les assises de molasse commencent plus haut que pour la tour sud-est.



Fig. 75 Parement intérieur de la tour sud-est, des trous de poutres appartenant au plancher sont visibles dans le parement de molasse. Photo: M. Delley.



Fig. 76 Vue de la tour sud-ouest et de la courtine sud. Photo: M. Delley.



Fig. 77 Photo de la tour sud-est extérieure et intérieure après nettoyage. Photo: J.-P. Cattin (gauche) et M. Delley (dr.).

Les deux tours nord n'ont pas fait l'objet d'investigations. Quelques pierres de la maçonnerie ont été dégagées de la végétation pour la tour nord-ouest, quant à la tour nord-est, elle est encore enfouie dans les remblais.

La porte

Comme pour le château en bois, il n'y a qu'une seule issue. Les montants sont encore visibles bien que les parements aient été complètement récupérés. En fouillant pour retrouver les traces d'une porte antérieure, les fondations et la partie basse de la porte ont pu être mises au jour, laissant apparaître une assise de molasse encore en place **Fig. 78**. Le mur de courtine a été retrouvé un peu plus bas contribuant à renforcer cette partie du château. Les comparaisons qui peuvent être faites avec d'autres châteaux de Haute-Savoie et du canton de Vaud, permettent d'envisager raisonnablement la présence d'un pont-levis tel qu'il a été restitué sur les images 3D. Ce pont devait s'appuyer sur une double passerelle permettant de traverser les fossés **Fig. 80**.



Fig. 78 Vue de la porte du château avant dégagement de la végétation. A dr.: le montant de la porte montrant les fondations avec une assise de molasse. Photo: M. Delley.



Fig. 79 La porte du château maçonné après la remise en valeur du site au milieu. Photo M. Delley.



Fig. 80 Reconstitution de la porte et du pont-levis. On-Situ.

L'écurie

Un petit bâtiment est construit sur la trace du mur de fondation sud de la *domus plana*, peut-être une écurie en remplacement de celle qui a été remblayée au-devant de la *domus plana* **Fig. 81**. Ce bâtiment est construit sur un solin de pierre d'environ 25 à 30 cm de largeur qui a pu être suivi à l'est jusqu'aux fondations de la tour en bois. Fouillé en deux temps, la stratigraphie relevée dans le fossé indique clairement que ce bâtiment a été édifié après le remblai du fossé de la *domus plana*.



Fig. 81 Bâtiment, peut être une écurie, construit sur un solin de pierre sur le remblais du fossé de la *domus plana*.

Le corps de logis: abandon de la *domus plana*

La *domus plana* conserve son rôle de logis de la garnison et la cuisine continue à remplir son rôle pendant cette période. La *domus plana* abritera la garnison jusqu'à son effondrement dû aux poussées des remblais sur les soubassements en pierres. L'accès au puits est conservé alors que le cellier est remblayé.



Fig. 82 Reconstitution du corps de logis avec la galerie. On-Situ.

Un logis plus spacieux est alors édifié entre le mur de l'entrée et la courtine sud. Il est construit dans un niveau encaissé par rapport au niveau de circulation de la bâtie en bois. La façade d'une épaisseur de 60 cm est édifiée en galets et est percée de trois portes dont les seuils de molasse sont encore en place **Fig. 83**. Les deux portes les plus étroites ont des montants en molasse sculptés de chanfreins et congés plats. Elles sont très proches l'une de l'autre et devaient donner accès au logis proprement dit **Fig. 84**. La troisième porte, d'une largeur de

1,38 m, est constituée de deux battants dont un gond en fer a été découvert encore inséré dans le bloc de molasse d'un des deux montants. Cette porte devait donner accès à un entrepôt pour les réserves de la garnison **Fig. 85**. Deux trous de poteau ont été découverts contre la courtine et sont les seuls témoins de l'organisation interne du corps de logis. Leur position permet d'émettre l'hypothèse qu'ils appartiennent à une structure de bois qui devait délimiter l'espace du rez-de-chaussée en trois pièces distinctes entre les portes, mais ces poteaux ont probablement aussi servi de base pour soutenir le plancher de l'étage.



Fig. 83 *Façade du corps de logis pendant et après la fouille.*



Fig. 84 *Les portes avec éléments sculptés.*



Fig. 85 *La porte à double battant. Le gond en fer est encore en place dans un bloc de molasse.*

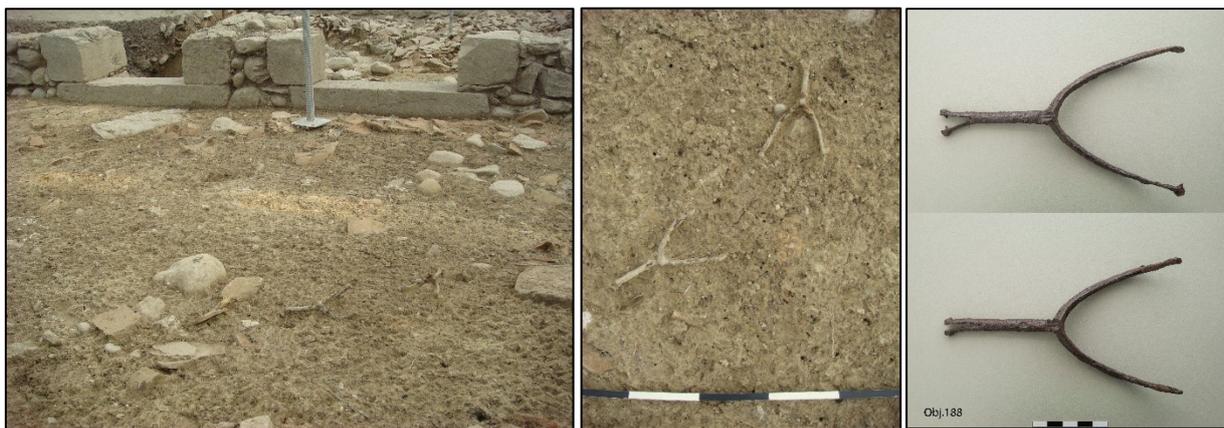


Fig. 86 Les seuils des portes du corps de logis et la paire d'éperons trouvés devant l'une d'elles. Eperons restaurés photo: M. Berti, Sca.

Une sablière basse a été retrouvée à environ 2,20 m de la façade du corps de logis sur une longueur de près de 11 m . Elle devait servir de base pour les piliers d'une galerie couverte protégeant l'accès aux portes. Cette planche d'épicéa a fait l'objet d'analyses radiocarbone qui ont donné une fourchette de datation entre 1280 et 1410, avec une datation médiane à 1345 (cf p.77).

Une paire d'éperons a été mise au jour devant la porte de droite, une découverte pour le moins déconcertante, puisqu'il est rare de retrouver une paire et pas seulement un seul éperon **Fig. 86**.



Fig. 87 La couche de tuiles dans le corps de logis.

Ce bâtiment a certainement été recouvert de tavillons, puis, dans un second temps, d'une toiture de tuiles canal. Une couche impressionnante de tuiles a été découverte dans l'espace intérieur du corps de logis **Fig. 87**. La fouille et leur prélèvement ont permis d'observer qu'elles ont été jetées depuis le toit, afin de récupérer le bois de la charpente lors de l'abandon du château. La position des tuiles n'était clairement pas le résultat de l'effondrement du toit, mais du démantèlement du bâtiment. La tour proche du corps de logis était également couverte de tuiles, mais de tuiles plates trapézoïdales, plus adaptées à l'architecture circulaire de la tour. Une analyse de thermoluminescence exécutée sur deux échantillons de tuiles a fourni les datations suivantes: 1415, ± 50 ans pour les tuiles canal du corps de logis et 1450 ± 50 ans pour les tuiles plates qui sont donc plus récentes. Les autres tours devaient avoir un toit fait de

tavillons, mais aucun fragment de tuile n'a été mis au jour à proximité (**cf étude thématique p.110**).

L'abandon du château

Aucune source ne mentionne l'abandon du château comme bâtiment défensif. Il arrive en main de la Maison de Genève-Lullin au XV^e siècle, puis est transformé en prison et en bâtiment de chasse. Dès le XVII^e siècle, il est utilisé comme carrière et ses pierres sont vendues aux habitants de Meinier pour la construction de leurs maisons. Les parements de molasse sont bien évidemment démontés en premier, puis les galets sont à leur tour récupérés laissant la courtine nord et ses deux tours plus ruinées que le reste du château. **cf Contexte historique p.18**.

Etudes spécialisées

Rapport d'analyses ¹⁴C

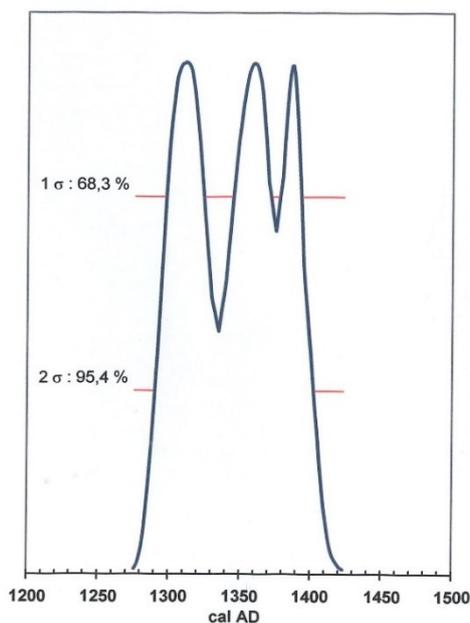
Analyses réalisées par Laboratory of Ion Beam Physics, Radiocarbon Dating – ETH Zurich pour le Laboratoire romand de dendrochronologie
Référence: LRD09/R6156R

CHÂTEAU DE ROUELBEAU À MEINIER

N° LABORATOIRE	ECHANTILLON	AMS - ¹⁴ C ÂGE/γ BP)	δ ¹³ C (0/00)	ÂGE RÉEL (BC)
ETH-36758	planche en épicea	620 ± 35	-25.5 ± 1.1	68.2 % de probabilité 1295 AD - 1325 AD (26.4 %) 1340 AD - 1395 AD (41.8 %)
				95.4 % de probabilité 1280 AD - 1410 AD (95.4 %)

Les âges réels ("dendrokorriger") est compris dans un intervalle de 2 sigma (95% confidence limit) et a été calculé à l'aide du programme CalibETH publié dans Radiocarbon, Vol. 34, No. 3 (1992) p. 483 - 492).

Datation ETH-36758 : 620 ± 35 BP planche en épicea



Nous restons naturellement à votre disposition pour tout complément d'informations.

LRD09/R6156R
3/3

La planche en bois mise au jour devant les portes du corps de logis et servant de sablière basse pour la structure de la galerie a été analysée au moyen de radiocarbone. La datation se situe dans une fourchette entre la fin du XIII^e et le tout début du XV^e siècle, ce qui cadre complètement avec les données historiques de ce château. Le corps de logis ayant été construit une fois que les courtines et tours du château ont été élevées.

Rapport d'analyses de thermoluminescence

Etude par thermoluminescence réalisée par ARCHEOLABS TL,
Référence: A-09-31-02-TL

3°) Calcul des âges de dernière cuisson

Au laboratoire, dans le cadre de nos études de datation par thermoluminescence, nous obtenons les âges de dernière cuisson en divisant la dose archéologique calculée par une dose annuelle constante. Cette dose annuelle dépend évidemment du type de terre cuite étudiée. Nous utilisons pour cela des abaques nous permettant de remonter à la valeur d'une dose d'irradiation annuelle en fonction du type de terre cuite et de sa provenance.

Dans le cas de cette étude, nous emploierons une dose annuelle constante de 0,0035 Gy/an pour l'ensemble des fragments de tuile. Nous tiendrons compte d'une incertitude de l'ordre de 8 % sur cette dose annuelle.

Les âges que nous calculons peuvent être représentés sous forme d'une distribution statistique de type gaussienne dont les incertitudes relatives sont de $\pm 12\%$ (2σ) (4 % provenant du calcul de la dose archéologique et 8 % du choix de la dose annuelle).

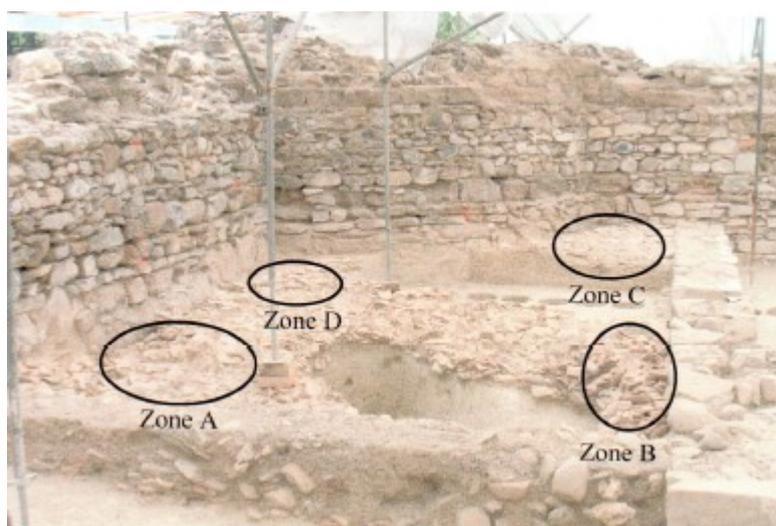
Remarque :

N'ayant pas repéré de chauffage ou de trace d'incendie sur l'ensemble des prélèvements, nous pouvons considérer que les âges de dernières cuisson calculés sont identiques aux âges de fabrication des tuiles étudiées.

a/ Zone A

	Dose archéologique	Âge de dernière cuisson	Date de dernière cuisson (années calendaires)
TL A-1	2,07 Gy	591 ans	1418 AD \pm 70 ans
TL A-2	2,06 Gy	589 ans	1420 AD \pm 70 ans
TL A-3	2,12 Gy	606 ans	1403 AD \pm 70 ans
TL A-4	2,09 Gy	597 ans	1412 AD \pm 70 ans

Tableau 5 : Dates de dernière cuisson des prélèvements de la zone A



Devant l'homogénéité des résultats, il est possible de calculer une date moyenne de l'ensemble des individus étudiés, qui correspond à la date fabrication des tuiles creuses de la zone A.

La date de fabrication des tuiles creuses de la zone A est de 1410 AD \pm 60 ans (2σ).

b/ Zone B

	Dose archéologique	Âge de dernière cuisson	Date de dernière cuisson (années calendaires)
TL B-1	2,08 Gy	594 ans	1415 AD \pm 70 ans
TL B-2	2,07 Gy	591 ans	1418 AD \pm 70 ans
TL B-3	2,05 Gy	586 ans	1423 AD \pm 70 ans
TL B-4	2,08 Gy	594 ans	1415 AD \pm 70 ans

Tableau 6 : Dates de dernière cuisson des prélèvements de la zone B

Devant l'homogénéité des résultats, il est possible de calculer une date moyenne de l'ensemble des individus étudiés, qui correspond à la date fabrication des tuiles creuses de la zone B.

La date de fabrication des tuiles creuses de la zone B est de 1420 AD \pm 60 ans (2σ).

c/ Zone C

	Dose archéologique	Âge de dernière cuisson	Date de dernière cuisson (années calendaires)
TL C-1	1,89 Gy	540 ans	1469 AD \pm 60 ans
TL C-2	1,95 Gy	557 ans	1452 AD \pm 70 ans
TL C-3	1,98 Gy	566 ans	1443 AD \pm 70 ans
TL C-4	2,03 Gy	580 ans	1429 AD \pm 70 ans

Tableau 7 : Dates de dernière cuisson des prélèvements de la zone C

Devant l'homogénéité des résultats, il est possible de calculer une date moyenne de l'ensemble des individus étudiés, qui correspond à la date fabrication des tuiles plates de la zone C.

La date de fabrication des tuiles plates de la zone C est de 1450 AD \pm 60 ans (2σ).

d/ Zone D

	Dose archéologique	Âge de dernière cuisson	Date de dernière cuisson (années calendaires)
TL D-1	1,96 Gy	560 ans	1449 AD \pm 60 ans

Tableau 8 : Date de dernière cuisson du prélèvement D-1

Devant l'homogénéité des résultats (non présentés ici), il est possible de calculer une date moyenne de l'ensemble des individus étudiés, qui correspond à la date fabrication des tuiles plates de la zone D.

La date de fabrication des tuiles plates de la zone D est de 1450 AD \pm 60 ans (2σ).

5°) Conclusion

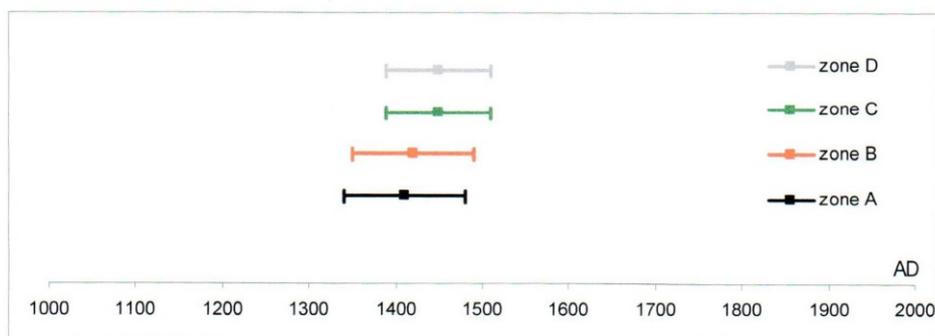


Figure 1 : Répartition des dates obtenues sur les différentes zones de prélèvements

a/ Tuiles creuses

Comme le montre la figure précédente, les tuiles creuses provenant des zones A et B peuvent être considérées comme contemporaines les unes des autres.

Il devient alors possible de calculer un âge moyen de fabrication de l'ensemble des tuiles creuses des zones A et B.

La date de fabrication des tuiles creuses provenant des zones A et B est de 1415 AD \pm 50 ans (2σ).

Il existe néanmoins une légère différence dans la composition minéralogique des tuiles provenant de la zone A et de celles provenant de la zone B. Cette dernière reste néanmoins minime et l'hypothèse de deux lots de tuiles provenant d'un même atelier peut être envisagée.

a/ Tuiles plates

Les tuiles plates provenant des zones C et D sont également contemporaines entre elles.

Il est donc possible de calculer un âge moyen de fabrication de l'ensemble des tuiles plates des zones C et D.

La date de fabrication des tuiles plates provenant des zones C et D est de 1450 AD \pm 50 ans (2σ).

Il existe cette fois-ci une différence de composition minéralogique bien plus marquée entre les tuiles plates de couleur rouge provenant des zones C et D, dont la composition est identique et celles de couleur jaune provenant de la zone C.

La céramique

La céramique culinaire

La nature même de ce château en tant que château militaire a certainement contribué à ce que le matériel soit rare. Les textes relatent que le château de Rouelbeau n'était occupé qu'en cas de perturbation politique dans la région. Les guerres que se livraient la Savoie et les comtes de Genève étaient fréquentes et le château devait, de ce fait, être souvent occupé. Une unité de cavalerie d'une dizaine de chevaliers devait être présente en cas de conflit, ces derniers étaient probablement accompagnés par un certain nombre de gens qui devaient occuper les fonctions de palefrenier, cuisinier entre autres. En dehors de ces périodes, seul un gardien vivait en ces lieux. Or, ces occupants venaient avec leurs affaires et repartaient en fin de mission avec leurs affaires. Ce qui explique probablement le peu de matériel découvert. Force est de constater qu'ils ont cassé peu de récipients et perdu peu de choses !

En effet, seulement 342 fragments de céramique ont été mis au jour sur la totalité de la surface fouillée, ce qui, divisé par le nombre de campagnes de fouilles, ne fait guère que 28 tessons par an..... Il ne faut pas oublier que les récipients en métal devaient repartir avec leurs propriétaires ou ont pu être refondus.

Ces 342 fragments se divisent entre la céramique culinaire représentée par 141 fragments et 7 individus et la céramique utilitaire par 201 tessons et 9 individus. Un fragment de pierre ollaire complète cet inventaire et a son importance puisqu'il indique que ce matériau est toujours utilisé au Moyen Age. Les groupes techniques se divisent entre la céramique à pâte noire, en cuisson réductrice et la céramique de pâte brun orangé, en cuisson oxydante. Ces différentes techniques marquent également la séparation entre les céramiques utilisées à la cuisine pour la préparation des aliments, de celles utilisées à table pour leur consommation.



Fig. 88 *Cruche glaçurée à bec tubulaire, détail du décor géométrique. Photo: M. Berti, Sca.*

Dans la couche de cendres fouillée dans l'espace de cuisson, quelques fragments de céramique culinaire noire ont été mis au jour. Ils font probablement partie du même pot, mais l'exposition aux flammes répétée du récipient a altéré la pâte qui est devenue très friable et, du coup, les fragments sont difficiles à faire recoller entre eux. Même si ce vase n'est manifestement pas entier, sa forme peut être identifiée: il s'agit d'une cruche à fond plat équipée d'une lèvre évasée à extrémité plate et munie de deux anses **Fig. 89, n°1**. Il faut noter la réapparition du fond plat dès la première moitié du XIV^e siècle dans notre région, car traditionnellement, les pots à cuire sont tous équipés de fonds bombés depuis le IX^e siècle. L'anse est également beaucoup plus large que celles rencontrées sur des individus datés entre le XI^e et le XIII^e siècle. Quant à la lèvre évasée, elle ne montre pas de différence notable avec les pots à cuire antérieurs. Un bec tubulaire, trouvé dans un environnement proche peut être associé et définit ce vase comme une cruche et non pas comme une marmite.

Un autre récipient, témoin de l'activité de cuisson, est une casserole tournée dans une pierre ollaire, dont seul un fragment de lèvre et de parois subsiste. Un trou de réparation situé sous la lèvre indique qu'un tel récipient devait être précieux pour son propriétaire, puisqu'il a pris soin de le réparer. La pierre ollaire est un matériau fréquemment utilisé en Suisse, puisque des gisements se trouvent dans les Alpes et donc proche des lieux de consommation. La noirceur des parois ne laisse aucun doute quant à son utilisation sur un foyer **Fig. 89, n°5**.

Deux fragments de lèvre évasée appartenant à des pots à cuire ont également été retrouvés, ainsi qu'un probable fragment de couvercle. **Fig. 89, n°2-4**

Sur la table de Rouelbeau, les cruches étaient à l'honneur, puisqu'aucun fragment de pichet très décoré et typique des formes datées entre le XII^e et le XIV^e siècle n'a été retrouvé. Dévolues au service des boissons, les cruches sont au nombre de trois individus dont deux ont pu être remontés et montrent une forme archéologiquement complète. Deux cruches ont une lèvre droite surmontant un col légèrement évasé avec un bec qui devait être pincé, mais dont on n'a rien retrouvé. Une anse verticale est apposée sous la lèvre et sur le bas de la panse. Elles sont décorées de glaçure plombifère non couvrante de couleur verdâtre. Des fragments de fond plat montrent des traces de suie, ce qui indique que ces récipients, bien que destinés à la table pouvaient aussi être utilisés à proximité du foyer **Fig. 90, n°7-11**.

Le troisième individu est une cruche dont la panse est plutôt globulaire. La lèvre est légèrement évasée avec une petite gorge sur l'extrémité. Deux anses se faisant face sont attachées sur la lèvre et sous l'épaule afin de pouvoir la maintenir fermement une fois pleine. Un bec tubulaire est placé juste sous la lèvre. Cette cruche est décorée d'une glaçure vert olive non couvrante, des motifs géométriques en forme d'étoile et de croix sont dessinés avec une terre blanche, afin de bien ressortir sous la glaçure. Les premiers fragments de ce récipient ont été retrouvés autour de la *Domus plana*, alors que les derniers ont été mis au jour vers la palissade, cet éparpillement des tessons est probablement dû aux nettoyages successifs des lieux qui ont dispersé les tessons d'où la fragmentation de ces vases probablement cassés sur place **Fig. 88 et Fig. 89, n°6**.

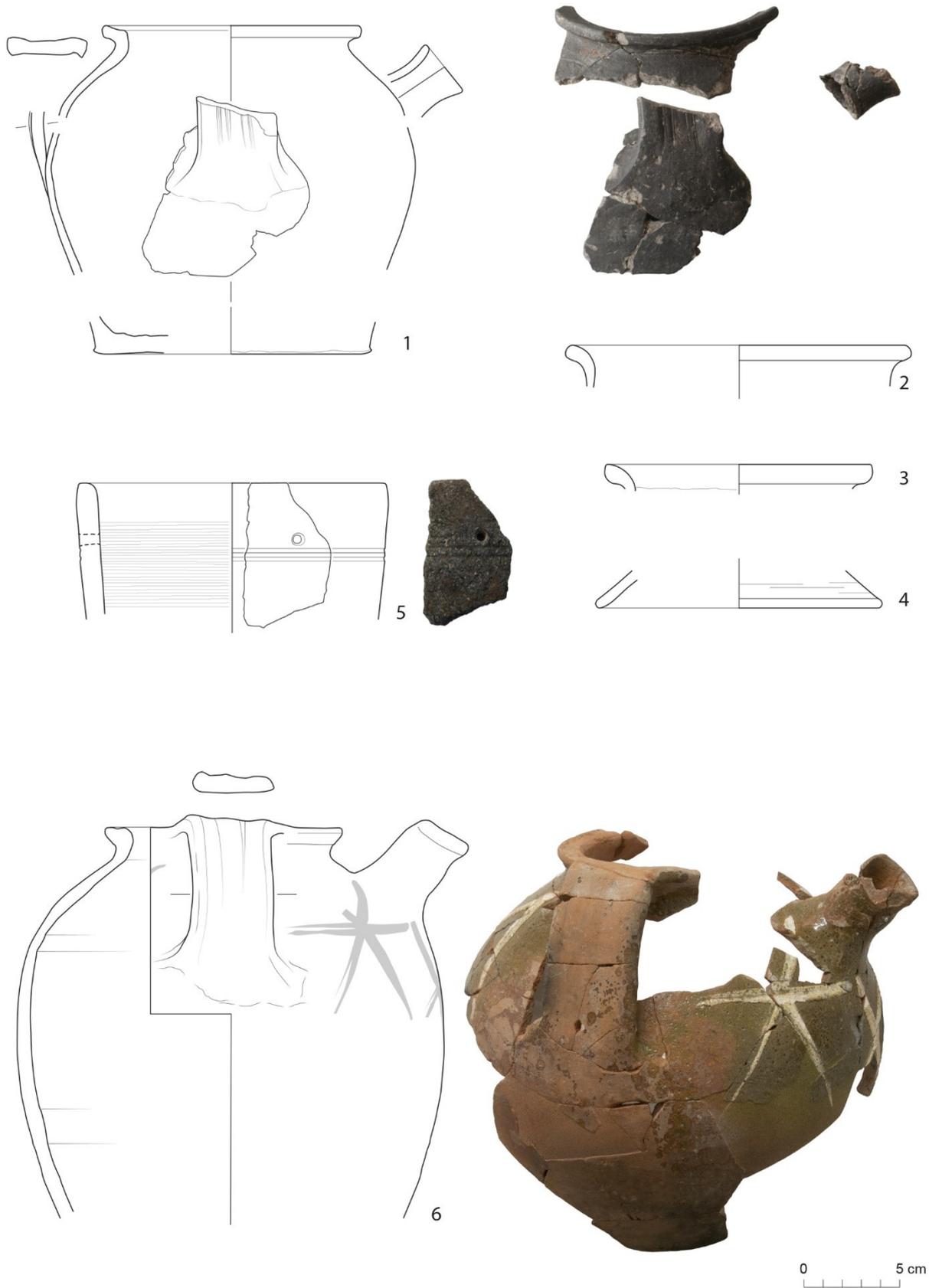


Fig. 89 Céramique culinaire: pâte grise, 1 à 3; pierre ollaire, 4; cruche à pâte claire, 6. (Cf catalogue p.89). Dessins et DAO: M. Berti, Sca.

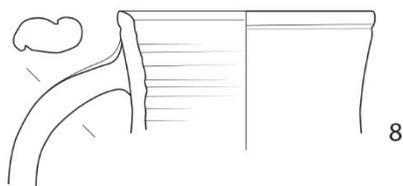


Fig. 90 Céramique culinaire pâte claire, 8-11. (Cf catalogue p.89). Dessins et DAO: M. Berti, Sca.

La céramique utilitaire: les trompes d'appel

Plus de la moitié des fragments de céramique proviennent de tessons composés d'une pâte plus grossière ressemblant fortement, pour certains, à de la tuile. Après observation, il s'avère que ces fragments appartiennent à des trompes d'appel. Les trompes ou cornes d'appel sont des instruments de musique rudimentaires, mais qui ont une importance fondamentale dans un environnement castral, puisqu'ils permettaient aux chevaliers de pouvoir communiquer entre l'intérieur et l'extérieur du château en émettant des signaux clairs et précis **Fig. 91**.

La plupart des trompes d'appel sont fabriquées de manière sommaire avec une feuille d'argile plus ou moins fine. La surface extérieure présente souvent des traces de lissage donnant un effet de facettes, l'intérieur restant assez grossier. Ces trompes, constituées d'une embouchure, d'un corps et d'un pavillon, ont une forme arc-boutée imitant certainement les trompes fabriquées avec de réelles cornes de bovidés. Elles sont pourvues de deux pattes de suspension à travers lesquelles une ficelle était passée pour pouvoir les porter autour du cou ou les accrocher à la selle du cheval. Les trous sont percés après modelage et ne sont pas ébarbés, ce qui contribue à donner un aspect assez rustique à la pièce.

Lors d'un sondage effectué dans les fossés du château, le pavillon et des fragments du corps d'une trompe d'appel ont été découverts. Une fois les tessons remontés, cet individu, fragmentaire certes, montre bien la forme générale et la dimension moyenne que ces instruments pouvaient avoir **Fig. 94, n°18**.



Fig. 91 *La chasse et l'annonce de la mort du duc de Bourgogne à Charlemagne (Détail), XIV^e siècle Château du Cruet (Savoie). MAH, Photo: S. Pointet.*

Deux fragments d'embouchures ont été mis au jour **Fig. 93, n°16-17**: le premier est un petit tesson qui montre bien la manière dont est modelée cette partie, analogue à une embouchure de cor actuel. Le second exemple est une embouchure complète comprenant une partie du corps, vraisemblablement cassé à proximité des éléments de suspension.

Un dernier fragment retient l'attention: il s'agit d'un morceau de corps avec un élément de suspension recouvert d'une glaçure très épaisse vert clair. C'est le seul individu à avoir reçu un tel traitement **Fig. 93, n°12**.

Les trompes d'appel dans l'iconographie

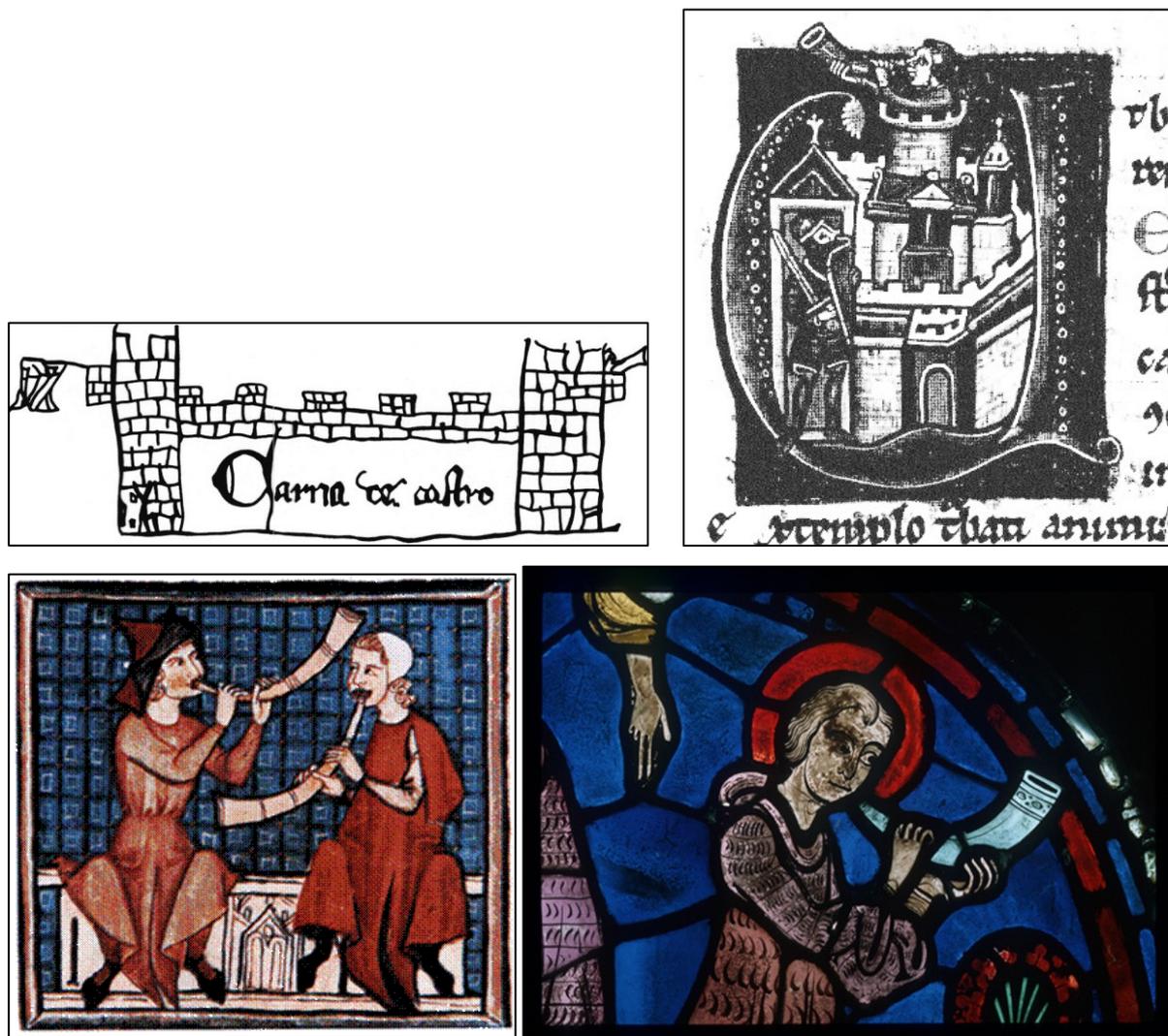


Fig. 92 Divers exemples de représentation de cornes d'appel dans l'iconographie.

1: Dessin en marge d'un terrier de Saint-Germain-Laval, Forez, 1351. Bibl. de Verna;

2: Œuvres de Virgile, Stase, Lucain, et all. Vers 1200. Bibl. Nat., Paris, ms Latin 7936 f° 53 v° (publié dans DARA 8);

3: Cantigas de Santa Maria: cantique 270 (publication site web <http://classic-intro.net/introductionalamusique/instruments/LeCor.html>);

4: Vitrail représentant la chanson de Roland, cathédrale Notre-Dame de Chartres (<http://e-chastel.huma-num.fr/xmlui/handle//123456789/205105>).

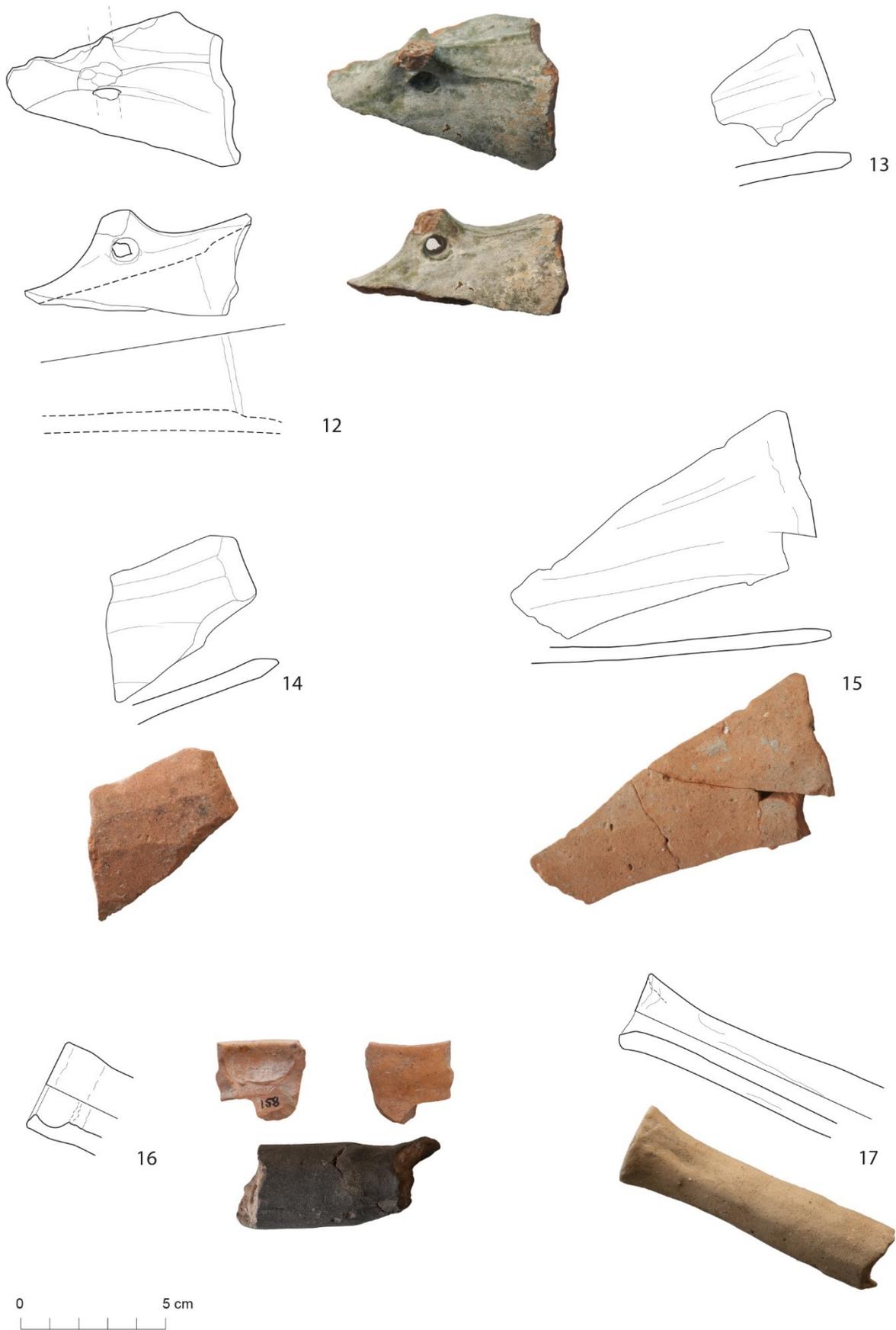


Fig. 93 . Cornes d'appel, céramique à pâte claire (Cf catalogue p.89). Dessins et DAO: M. Berti, Sca.



Fig. 94 Cornes d'appel, céramique à pâte claire (Cf catalogue p.89). Dessins et DAO: M. Berti, Sca.

Catalogue:

1. Cruche à bec tubulaire. Pâte noire à cœur gris foncé d'un aspect savonneux, très altérée par son utilisation sur le feu. Lèvre évasée à extrémité arrondie, gorge légèrement concave, pas de col, panse ovoïde, fond plat. Large anse qui devait englober la lèvre. Bec tubulaire posé sur le haut de l'épaule. Inv.Me04-29/33/38/41.
2. Pot à cuire. Pâte brun noir à gros dégraissants (quartz), très altérée. Lèvre évasée à extrémité légèrement arrondie. Inv.Me04-21.
3. Pot à cuire. Pâte gris foncé à dégraissant moyen, face externe de la lèvre brune. Lèvre évasée à extrémité arrondie avec une arrête sur la partie supérieure. Inv.Me04-22.
4. Couvercle. Pâte fine gris noir à large cœur brun orangé. Lèvre droite à extrémité arrondie. Inv.Me04-31.
5. Pot à cuire. Pierre ollaire. Lèvre droite à extrémité arrondie. Décoration de 3 lignes horizontales incisées sous la lèvre. Trou de réparation. Inv.Me04-67.
6. Cruche. Pâte rouge sur la face externe et plutôt beige sur la face interne à cœur gris clair. Lèvre droite à extrémité plate, léger renflement sur la face interne. Col légèrement évasé. Panse ovoïde. Fond plat. Décoration d'une ligne incisée sous la lèvre, glaçure non couvrante vert olive. Inv.Me04-38/107-109/116-118/121/134/142.
7. Cruche à bec tubulaire. Pâte fine brun orangé. Lèvre triangulaire avec légère gorge interne, panse ovoïde, large anse plate attachée sur la lèvre et sous l'épaule. Bec tubulaire relié sur l'épaule. Décors de croix et étoiles faites avec une barbotine blanche pour un effet de contraste sous la glaçure vert olive non couvrante. Inv.Me04-4/6/8/113.
8. Cruche. Pâte fine beige, à cœur gris foncé dans l'anse rubanée. Lèvre droite biseautée vers l'intérieur. Ligne horizontale incisée sous la lèvre. Traces de glaçure vert olive. Inv.Me04-118.
9. Cruche. Pâte fine brun orangé, noire sur la face externe suite à l'utilisation sur un foyer. Fond plat légèrement lenticulaire. Trace de glaçure non couvrante vert olive. Inv.Me04-105.
10. Cruche. Pâte fine orange clair, brun noir sur face externe dû à l'utilisation sur le feu. Fond plat. Traces de glaçure non couvrante vert olive. Inv.Me04-154.
11. Cruche. Pâte fine gris orangé sur la face externe. Fond plat avec un pied court droit. Traces de glaçure altérée. Inv.Me04-158.
12. Corne d'appel. Pâte brun orangé, glaçure couvrante vert clair, épaisse. Fragment avec un élément de suspension. Me04-137.
13. Corne d'appel. Pâte orange assez fine, trace de sable sur la face interne, grosses inclusions blanches, traces de lissage sur la face externe. Bord de pavillon. Inv.Me04-5/1.

14. Corne d'appel. Pâte fine brun orangé. Traces de façonnage sur la face interne assez grossières, traces de bois. Traces de lissage bien marquées sur la face externe. Bord de pavillon. Inv.Me04-15.
15. Corne d'appel. Pâte fine gris beige. Traces de lissage très marquées sur la face externe. Marque de façonnage sur la face interne, peut-être du bois et du sable. Bord de pavillon. Inv.Me04-5/2.
16. Corne d'appel. Pâte fine orange, assez dure. Fragment de l'embouchure. Inv.Me04-158.
17. Corne d'appel. Pâte fine beige orangé, aspect sableux. Embouchure complète avec départ de la coulisse. Inv.Me04-18.
18. Corne d'appel. Pâte fine brun clair, sableuse, particules de mica, altérée. Traces de façonnage sur la face interne, bois. Traces de finitions à la main, imperfections. Élément de suspension et pavillon complet. Inv.Me04-20.

Les objets

La majorité des objets métalliques est constituée de carreaux d'arbalète de formes différentes, selon leur utilisation, guerre ou chasse. Un grand nombre de clous ont été mis au jour, des clous de tavillons pour la plupart, mais aussi des clous de charpente, de fer à cheval ou encore pour le petit mobilier. Les éléments d'harnachement du cheval sont présents avec une paire d'éperons, des étriers, les fers ou encore des boucles qui devaient certainement appartenir aux lanières des mors. Quelques éléments appartenant à l'habillement comme les épingles ou la fibule, ainsi que les outils complètent l'inventaire.

Mots clés:

Carreaux d'arbalète

Habillement

Équipement du cheval

Parure

Habitat

Clous

Outillage



Fig. 95 1: Fibule discoïde à l'Agnes Dei, bronze et cloisonné; 2: décoration de harnais, bronze (?); 3: boucle de ceinture ou lanière, fer; 4: tête de marteau, fer. Photo: M. Bert, Sca.

ID	n° objet	Identification
Me04-01	1	Indéterminé
Me04-01	3	Indéterminé
Me04-01	4	Carreau d'arbalète
Me04-01	5	Carreau d'arbalète
Me04-01	6	Clou
Me04-01	7	Lame de couteau
Me04-01	8	Clous tavailon
Me04-01	9	Carreau d'arbalète
Me04-01	10	Carreau d'arbalète
Me04-01	11	Clous
Me04-01	12	Bulle
Me04-01	13	applique décorative?
Me04-01	14	Carreau d'arbalète
Me04-01	15	Clou
Me04-01	17	Clou
Me04-01	18	Clous
Me04-01	19	Clou
Me04-01	20	Clous
Me04-01	21	Indéterminé
Me04-01	23	Indéterminé
Me04-01	24	Clou
Me04-01	25	Applique décorative
Me04-01	26	Clous
Me04-01	27	Clou

Me04-01	28	Clou
Me04-01	29	Indéterminé
Me04-01	30	Clou
Me04-01	31	Clous
Me04-01	32	Carreau d'arbalète
Me04-01	33	Lame
Me04-01	34	Clous
Me04-01	35	Clou
Me04-01	36	Clou
Me04-01	37	Clou
Me04-01	38	Punaise
Me04-01	39	Clou
Me04-01	40	Carreau d'arbalète
Me04-01	41	Lame
Me04-01	42	Lame
Me04-01	43	Clou
Me04-01	44	Clou
Me04-01	45	Clou
Me04-01	46	Clou
Me04-01	47	Autre
Me04-01	48	Clou
Me04-01	49	Clou décoratif argenté
Me04-01	50	Clou
Me04-01	51	Indéterminé
Me04-01	52	Autre
Me04-01	53	Lame

Me04-01	54	Carreau d'arbalète
Me04-01	55	Fer à cheval frag
Me04-01	56	Tôle?
Me04-01	57	Broche émaillée, bronze
Me04-01	58	Clou
Me04-01	59	Clou
Me04-01	60	Carreau d'arbalète
Me04-01	61	Clou
Me04-01	62	Clou
Me04-01	63	Clou
Me04-01	64	Clou
Me04-01	65	Clou
Me04-01	67	Clou
Me04-01	69	douille
Me04-01	70	Indéterminé
Me04-01	71	Clou
Me04-01	72	Lame
Me04-01	73	Indéterminé
Me04-01	74	Anneau? Boucle?
Me04-01	75	Clou
Me04-01	76	Clou
Me04-01	77	Clou
Me04-01	78	Clou
Me04-01	79	Indéterminé
Me04-01	80	Indéterminé

Me04-01	81	Clou
Me04-01	83	Clou
Me04-01	84	Clou
Me04-01	87	Clou
Me04-01	88	Clou
Me04-01	89	Clou
Me04-01	90	Indéterminé
Me04-01	91	Outil
Me04-01	92	Clou
Me04-01	93	Clou
Me04-01	94	Clou
Me04-01	95	Clou
Me04-01	97	Clou
Me04-01	98	Clou
Me04-01	99	Clou
Me04-01	100	Objet de parure
Me04-01	101	Clou
Me04-01	102	Autre
Me04-01	103	Pointe de flèche
Me04-01	104	Clou
Me04-01	105	Clou
Me04-01	107	Clou
Me04-01	109	Clou
Me04-01	111	Clou
Me04-01	112	Indéterminé
Me04-01	113	Autre

Me04-01	115	Indéterminé
Me04-01	116	Clou
Me04-01	117	Clou
Me04-01	118	Clou
Me04-01	119	Clou
Me04-01	120	Carreau d'arbalète
Me04-01	121	Clou
Me04-01	122	Clou
Me04-01	123	Clou
Me04-01	124	Equipement du cheval
Me04-01	125	Equipement du cheval
Me04-01	126	Clou
Me04-01	127	Indéterminé
Me04-01	128	Clou
Me04-01	129	Clou
Me04-01	130	Clou
Me04-01	131	Indéterminé
Me04-01	132	Clou
Me04-01	134	Clou
Me04-01	135	Clou
Me04-01	137	Clou
Me04-01	139	Objet de tableterie
Me04-01	140	Carreau d'arbalète
Me04-01	141	Clou
Me04-01	143	Clou
Me04-01	144	Clou

Me04-01	146	Carreau d'arbalète
Me04-01	147	Clou
Me04-01	148	Equipement du cheval
Me04-01	150	Autre
Me04-01	151	Carreau d'arbalète
Me04-01	152	Carreau d'arbalète
Me04-01	154	Clou
Me04-01	155	Clou
Me04-01	157	Clou
Me04-01	158	Indéterminé
Me04-01	159	Indéterminé
Me04-01	161	Indéterminé
Me04-01	162	Outil
Me04-01	163	Clou
Me04-01	164	Indéterminé
Me04-01	166	Clou
Me04-01	167	Clou
Me04-01	169	Clou
Me04-01	170	Carreau d'arbalète
Me04-01	171	Clou
Me04-01	172	Equipement du cheval
Me04-01	174	Clou
Me04-01	175	Clou
Me04-01	176	Clou
Me04-01	177	Indéterminé
Me04-01	178	Carreau d'arbalète

Me04-01	179	Lame
Me04-01	180	Clou
Me04-01	181	Indéterminé
Me04-01	182	Clou
Me04-01	183	Clou
Me04-01	184	Clou
Me04-01	186	Indéterminé
Me04-01	187	Objet de parure
Me04-01	188	Equipement du cheval
Me04-01	189	Outil
Me04-01	190	Clou
Me04-01	192	Indéterminé
Me04-01	193	Clou
Me04-01	194	Clou
Me04-01	196	Indéterminé
Me04-01	197	Indéterminé
Me04-01	198	Indéterminé
Me04-01	199	Indéterminé
Me04-01	200	Clou
Me04-01	201	Clou
Me04-01	203	Lame de couteau
Me04-01	204	Clou
Me04-01	206	Clou
Me04-01	207	Indéterminé
Me04-01	208	Equipement du cheval
Me04-01	209	Clou

Me04-01	210	Clou
Me04-01	211	Clou
Me04-01	212	Carreau d'arbalète
Me04-01	213	Carreau d'arbalète
Me04-01	214	Carreau d'arbalète
Me04-01	215	Autre
Me04-01	216	Clou
Me04-01	217	Clou
Me04-01	218	Clou
Me04-01	219	Clou
Me04-01	220	Clou
Me04-01	221	Clou
Me04-01	222	Indéterminé
Me04-01	223	Clou
Me04-01	224	Clou
Me04-01	225	Clou
Me04-01	226	Clou
Me04-01	227	Indéterminé
Me04-01	228	Carreau d'arbalète
Me04-01	229	Carreau d'arbalète
Me04-01	230	Clou
Me04-01	231	Clou
Me04-01	232	Clou
Me04-01	233	Carreau d'arbalète
Me04-01	234	Clou
Me04-01	235	Clou

Me04-01	236	Clou
Me04-01	237	Clou
Me04-01	238	Bouton ?
Me04-01	239	Indéterminé
Me04-01	240	Carreau d'arbalète
Me04-01	241	Clou
Me04-01	242	Indéterminé
Me04-01	243	Clou
Me04-01	244	Clou
Me04-01	245	Boucle et ardillon
Me04-01	246	Indéterminé
Me04-01	247	Clou
Me04-01	248	Carreau d'arbalète
Me04-01	249	Carreau d'arbalète
Me04-01	250	Carreau d'arbalète
Me04-01	252	Carreau d'arbalète
Me04-01	253	Carreau d'arbalète
Me04-01	254	Décor lanière?
Me04-01	255	Fer à cheval
Me04-01	256	Carreaux d'arbalète
Me04-01	257	Boucle et ardillon
Me04-01	258	Carreau d'arbalète
Me04-01	260	Outil
Me04-01	261	Clochette
Me04-01	262	Anneau
Me04-01	263	Carreau de baliste

Me04-01	265	Carreau de baliste
Me04-01	266	Carreau d'arbalète
Me04-01	267	Clou
Me04-01	268	Carreau d'arbalète
Me04-01	269	Outil
Me04-01	270	Clou
Me04-01	271	Clou
Me04-01	272	Carreau d'arbalète
Me04-01	273	Fer à cheval
Me04-01	274	Carreau d'arbalète
Me04-01	275	Clou
Me04-01	277	Clou
Me04-01	279	Epingle
Me04-01	280	Indéterminé
Me04-01	282	Clou
Me04-01	283	Indéterminé
Me04-01	284	Indéterminé
Me04-01	285	Indéterminé
Me04-01	286	Clou
Me04-01	287	Bouton ?
Me04-01	288	Carreau d'arbalète
Me04-01	289	Carreau d'arbalète
Me04-01	291	Clou
Me04-01	292	Carreau d'arbalète
Me04-01	293	Carreau d'arbalète
Me04-01	294	Carreau d'arbalète

Me04-01	295	Indéterminé
Me04-01	296	Indéterminé
Me04-01	297	Clou
Me04-01	299	Carreau d'arbalète?
Me04-01	300	Indéterminé
Me04-01	301	Indéterminé
Me04-01	302	Carreau d'arbalète
Me04-01	304	Clou
Me04-01	305	Carreau d'arbalète
Me04-01	306	Carreau d'arbalète
Me04-01	307	Outil
Me04-01	308	Scories
Me04-01	309	Scories
Me04-01	310	Plaquette
Me04-01	311	Carreau d'arbalète?
Me04-01	312	Clou
Me04-01	313	Clou
Me04-01	314	Scories
Me04-01	315	Carreau d'arbalète
Me04-01	316	Carreau d'arbalète
Me04-01	317	Carreau d'arbalète
Me04-01	318	Carreau d'arbalète
Me04-01	319	Carreau d'arbalète
Me04-01	320	Carreau d'arbalète
Me04-01	321	Carreau d'arbalète
Me04-01	322	Carreau d'arbalète

Me04-01	323	Carreau d'arbalète
Me04-01	325	Carreau d'arbalète
Me04-01	326	Clou
Me04-01	327	Carreau d'arbalète
Me04-01	328	Carreau d'arbalète
Me04-01	329	Carreau d'arbalète
Me04-01	330	Indéterminé
Me04-01	331	Indéterminé
Me04-01	332	Clé ?
Me04-01	333	Carreau d'arbalète
Me04-01	334	Fibule ?
Me04-01	335	Carreau d'arbalète
Me04-01	336	Carreau d'arbalète
Me04-01	337	Carreau d'arbalète
Me04-01	338	Clou
Me04-01	339	Carreau d'arbalète
Me04-01	340	Carreau d'arbalète
Me04-01	342	Clou
Me04-01	343	Indéterminé
Me04-01	344	Etrier ?
Me04-01	345	Carreau d'arbalète
Me04-01	346	Carreau d'arbalète
Me04-01	347	Indéterminé
Me04-01	348	Carreau d'arbalète
Me04-01	349	Carreau d'arbalète
Me04-01	350	Carreau d'arbalète

Me04-01	351	Carreau d'arbalète
Me04-01	352	Carreau d'arbalète
Me04-01	354	Clou
Me04-01	355	Carreau d'arbalète
Me04-01	356	Carreau d'arbalète
Me04-01	357	Carreau d'arbalète
Me04-01	358	Carreau d'arbalète
Me04-01	359	Carreau d'arbalète
Me04-01	360	Carreau d'arbalète
Me04-01	361	Carreau d'arbalète
Me04-01	362	Indéterminé
Me04-01	363	Carreau d'arbalète
Me04-01	364	Poignée coffret
Me04-01	365	Indéterminé
Me04-01	366	Carreau d'arbalète
Me04-01	367	Carreau de baliste
Me04-01	368	Carreau d'arbalète
Me04-01	369	Carreau d'arbalète
Me04-01	370	Carreau d'arbalète
Me04-01	371	Carreau d'arbalète
Me04-01	374	Clou
Me04-01	375	Indéterminé
Me04-01	376	Clou
Me04-01	377	Clou
Me04-01	378	Clou
Me04-01	379	Carreau d'arbalète

Me04-01	380	Carreau d'arbalète
Me04-01	381	Clou
Me04-01	382	Carreau d'arbalète
Me04-01	384	Carreau d'arbalète
Me04-01	385	Clous
Me04-01	386	Carreau d'arbalète
Me04-01	387	Carreau d'arbalète
Me04-01	388	Carreau d'arbalète
Me04-01	389	Carreau d'arbalète
Me04-01	390	Carreau d'arbalète
Me04-01	391	Carreau d'arbalète
Me04-01	392	Carreau d'arbalète
Me04-01	393	Carreau d'arbalète
Me04-01	394	Carreau d'arbalète
Me04-01	395	Carreau d'arbalète
Me04-01	396	Carreau d'arbalète
Me04-01	397	Carreau d'arbalète
Me04-01	398	Carreau d'arbalète
Me04-01	399	Carreau d'arbalète
Me04-01	400	Carreau d'arbalète
Me04-01	401	Lame de couteau avec manche os
Me04-01	402	Carreau d'arbalète
Me04-01	403	Carreau d'arbalète
Me04-01	404	Carreau d'arbalète
Me04-01	405	Carreau d'arbalète

Me04-01	406	Carreau d'arbalète
Me04-01	407	Clous
Me04-01	408	Carreau d'arbalète
Me04-01	409	Carreau d'arbalète
Me04-01	410	Clé
Me04-01	411	Elément de porte
Me04-01	412	Carreau d'arbalète
Me04-01	413	Carreau d'arbalète
Me04-01	414	Tôle fragments
Me04-01	416	Carreau d'arbalète
Me04-01	417	Carreau d'arbalète
Me04-01	418	Carreau d'arbalète
Me04-01	419	Indéterminé
Me04-01	420	Clous
Me04-01	421	Clous
Me04-01	422	Carreau d'arbalète
Me04-01	423	anneau
Me04-01	424	Carreau d'arbalète
Me04-01	425	Carreau d'arbalète
Me04-01	426	Carreau d'arbalète
Me04-01	427	Indéterminé Fibule ?
Me04-01	428	Indéterminé
Me04-01	429	Carreau d'arbalète
Me04-01	430	Charnière
Me04-01	431	Carreau d'arbalète
Me04-01	432	Clou

Me04-01	433	Carreau d'arbalète
Me04-01	434	Carreau d'arbalète
Me04-01	435	Carreau d'arbalète
Me04-01	436	Carreau d'arbalète
Me04-01	437	Carreau d'arbalète
Me04-01	438	Clou
Me04-01	439	Elément de porte
Me04-01	440	Clé
Me04-01	441	Clou
Me04-01	442	Carreau d'arbalète
Me04-01	443	Indéterminé Fibule ?
Me04-01	444	Carreau d'arbalète
Me04-01	445	Carreau d'arbalète
Me04-01	446	Carreau d'arbalète
Me04-01	447	Carreau de baliste
Me04-01	449	Carreau d'arbalète
Me04-01	450	Porte-mèche ?
Me04-01	451	Clou
Me04-01	452	Carreau d'arbalète
Me04-01	453	Carreau d'arbalète
Me04-01	454	Carreau d'arbalète
Me04-01	455	Carreau d'arbalète
Me04-01	456	Carreau d'arbalète
Me04-01	457	Carreau d'arbalète
Me04-01	458	Carreau d'arbalète
Me04-01	459	Carreau d'arbalète

Me04-01	460	Aiguillette ?
Me04-01	462	Carreau de baliste
Me04-01	463	Carreau d'arbalète
Me04-01	464	Décoration de harnais ?
Me04-01	466	Indéterminé Fibule ?
Me04-01	467	Indéterminé
Me04-01	468	Carreau d'arbalète
Me04-01	469	Carreau d'arbalète
Me04-01	470	Carreau d'arbalète
Me04-01	471	Carreau d'arbalète
Me04-01	472	Carreau d'arbalète
Me04-01	473	Plaque de fer
Me04-01	474	Boucle et ardillon
Me04-01	475	Carreau d'arbalète
Me04-01	476	Carreau d'arbalète
Me04-01	477	Clou
Me04-01	479	Carreau d'arbalète
Me04-01	480	Carreau d'arbalète
Me04-01	481	Epingle et indéterminé
Me04-01	483	Clou
Me04-01	484	Indéterminé
Me04-01	485	Clou
Me04-01	486	Carreau d'arbalète
Me04-01	487	Carreau d'arbalète
Me04-01	488	Carreau d'arbalète
Me04-01	489	Clé

Me04-01	490	Elément de porte
Me04-01	491	Boucle et ardillon
Me04-01	492	Carreau d'arbalète
Me04-01	494	Carreau d'arbalète
Me04-01	495	Carreau d'arbalète
Me04-01	496	Carreau d'arbalète ?
Me04-01	497	Carreau d'arbalète
Me04-01	498	Carreau d'arbalète
Me04-01	499	Lame Boucle etc
Me04-01	500	Carreau d'arbalète
Me04-01	501	Carreau d'arbalète
Me04-01	502	Lame de couteau
Me04-01	503	Carreau d'arbalète
Me04-01	504	Carreau d'arbalète
Me04-01	505	Clous divers
Me04-01	506	Carreau d'arbalète
Me04-01	507	Carreau d'arbalète
Me04-01	508	Carreau d'arbalète
Me04-01	509	Carreau d'arbalète
Me04-01	510	Fer à cheval
Me04-01	511	Clous divers
Me04-01	512	Elément de porte
Me04-01	513	Carreau d'arbalète
Me04-01	514	Carreau d'arbalète
Me04-01	515	Carreau d'arbalète
Me04-01	516	Elément de porte

Me04-01	517	Carreau d'arbalète
Me04-01	518	Carreau d'arbalète
Me04-01	519	Carreau d'arbalète
Me04-01	520	Clou divers
Me04-01	521	Clou divers
Me04-01	522	Carreau d'arbalète ?
Me04-01	523	Divers
Me04-01	525	Boucle et ardillon
Me04-01	526	Clou
Me04-01	527	Equipement du cheval
Me04-01	528	Clous divers
Me04-01	529	Décoration ceinture cuir
Me04-01	531	Carreau d'arbalète
Me04-01	532	Carreau d'arbalète
Me04-01	533	Carreau d'arbalète
Me04-01	534	Carreau d'arbalète
Me04-01	535	Carreau d'arbalète
Me04-01	536	Carreau d'arbalète
Me04-01	537	Carreau d'arbalète
Me04-01	538	Décoration vêtement
Me04-01	540	Clous divers
Me04-01	541	Clous divers
Me04-01	542	Carreau d'arbalète
Me04-01	543	Carreau d'arbalète
Me04-01	545	Indéterminé
Me04-01	546	Carreau d'arbalète

Me04-01	547	Carreau d'arbalète
Me04-01	548	Carreau d'arbalète
Me04-01	549	Carreau d'arbalète
Me04-01	550	Charnière de porte
Me04-01	551	Carreau d'arbalète
Me04-01	552	Clous divers
Me04-01	553	Clous divers
Me04-01	554	Carreau d'arbalète
Me04-01	555	Carreau d'arbalète
Me04-01	556	Epingle
Me04-01	557	Carreau de baliste
Me04-01	558	Lame de couteau
Me04-01	560	Indéterminé
Me04-01	561	Indéterminé
Me04-01	562	Divers
Me04-01	563	Carreau d'arbalète
Me04-01	564	Carreau de baliste
Me04-01	565	Dé à jouer
Me04-01	567	Clous divers
Me04-01	568	Carreau d'arbalète
Me04-01	569	Carreau d'arbalète
Me04-01	570	Carreau d'arbalète
Me04-01	571	Clous divers
Me04-01	572	Carreau d'arbalète
Me04-01	573	Clou
Me04-01	574	Clou

Me04-01	575	Carreau d'arbalète
Me04-01	576	Carreau d'arbalète
Me04-01	577	Carreau d'arbalète
Me04-01	578	Carreau de baliste ?
Me04-01	579	Clous divers
Me04-01	581	Clous divers
Me04-01	583	Carreau d'arbalète
Me04-01	584	Indéterminé
Me04-01	585	Elément de porte
Me04-01	586	Carreau d'arbalète
Me04-01	587	Fer à cheval
Me04-01	588	Clous divers
Me04-01	589	Carreau d'arbalète
Me04-01	590	Carreau d'arbalète
Me04-01	591	Carreau d'arbalète
Me04-01	592	Clou
Me04-01	593	Carreau d'arbalète
Me04-01	594	Clous divers
Me04-01	595	Boucle
Me04-01	597	Indéterminé
Me04-01	598	Epingle
Me04-01	599	Carreau d'arbalète
Me04-01	600	Carreau d'arbalète
Me04-01	601	Carreau d'arbalète

Me04-01	602	Carreau d'arbalète
Me04-01	603	Carreau d'arbalète
Me04-01	604	Carreau d'arbalète
Me04-01	605	Carreau d'arbalète
Me04-01	606	Lame de couteau ?
Me04-01	607	Anneau
Me04-01	608	Carreau ou gros Clou
Me04-01	609	Clous divers
Me04-01	610	Indéterminé
Me04-01	611	Carreau d'arbalète
Me04-01	612	Carreau d'arbalète
Me04-01	613	Lame ?
Me04-01	614	Clous divers
Me04-01	616	Carreau d'arbalète
Me04-01	617	Bouton ou déco habit ?
Me04-01	618	Carreau d'arbalète
Me04-01	619	Carreau d'arbalète
Me04-01	621	Clous divers
Me04-01	622	Clous divers
Me04-01	623	Clou
Me04-01	624	Carreau d'arbalète
Me04-01	625	Epingle
Me04-01	626	Clous divers
Me04-01	627	Carreau d'arbalète

Le verre

Me04-01	2		Verrerie	Tesson très fin, verre complètement délité.
Me04-01	16		Verrerie	Gobelet, 1L verre blanc
Me04-01	22		Verrerie	Gobelet, 1L verre très fin blanc
Me04-01	66		Verrerie	Verre fin blanc décoré de fil de verre bleu et de pastilles rondes
Me04-01	68		Verrerie	1 F verre. Fragment de fond de gobelet
Me04-01	82		Verrerie	3 petits fragments de verre blanc avec un décor de ligne de verre bleu apposée
Me04-01	85		Verrerie	Fragments de verre, 1 bord de gobelet verre blanc transparent altéré
Me04-01	86		Verrerie	Fragment verre blanc
Me04-01	96		Verrerie	Gobelet, fond convexe, verre blanc
Me04-01	106		Verrerie	1 fragment de verre blanc
Me04-01	108		Verrerie	Fond de gobelet convexe + 1 fragment de décor ondulé rapporté (les deux fragments se raccordent)
Me04-01	110		Verrerie	Verre décoré (3 fragments). Epaisseur environ 1 mm, transparent. Un fragment comporte un "cordon" bleu, horizontal d'environ 1,5 mm de diam.
Me04-01	114		Verrerie	Fragment d'un fond concave de récipient en verre avec décor ondulé
Me04-01	133		Verrerie	Fragment de récipient en verre fin, 1 mm d'épaisseur, surface à reflets nacrés.
Me04-01	136		Verrerie	Fragment de verre incolore, très fin (1mm d'épaisseur)
Me04-01	138		Verrerie	Fragment de fond de récipient en verre. Surface ornée "d'impressions" circulaire formant un réseau de type "ruche d'abeille". Parois fines (max. 1,5 mm)
Me04-01	142		Verrerie	Plusieurs mini fragments de verre blanc, fiole ou gobelet
Me04-01	145		Verrerie	Petit fragment de verre blanc
Me04-01	149		Verrerie	1 L verre blanc
Me04-01	153		Verrerie	Fond convexe, gobelet
Me04-01	156		Verrerie	1 F + 1 P verre blanc moulé
Me04-01	160		Verrerie	Petit fragment de verre blanc

Me04-01	165		Verrerie	Petits fragments de verre blanc (gobelet?)
Me04-01	168		Verrerie	Petit fragment de verre blanc
Me04-01	173		Verrerie	1 P + 1 L gobelet en verre blanc très fin
Me04-01	185		Verrerie	1 F convexe gobelet en verre blanc
Me04-01	191		Verrerie	1L de gobelet. lèvre droite en verre blanc
Me04-01	195		Verrerie	Fragments de verre blanc
Me04-01	202		Verrerie	Fragment de verre
Me04-01	205		Verrerie	Quelques petits fragments de verre
Me04-01	251		Verrerie	légèrement teinté beige, Récipient ?
Me04-01	259		Verrerie	vert blanc soufflé
Me04-01	264		Verrerie	
Me04-01	276		Verrerie	"cul" de gobelet
Me04-01	278		Verrerie	verre blanc
Me04-01	281		Verrerie	fond de gobelet convexe
Me04-01	290		Verrerie	fond convexe
Me04-01	298		Verrerie	bord verre blanc
Me04-01	303		Verrerie	fond de gobelet convexe
Me04-01	324		Verrerie	
Me04-01	341		Verrerie	
Me04-01	353		Verrerie	fond convexe blanc
Me04-01	372		Verrerie	
Me04-01	373		Verrerie	
Me04-01	383		Verrerie	
Me04-01	415		Verrerie	verre blanc
Me04-01	448		Verrerie	fond de gobelet convexe
Me04-01	461		Verrerie	fond de gobelet convexe
Me04-01	465		Verrerie	Gobelet
Me04-01	478		Verrerie	Gobelet
Me04-01	482		Verrerie	
Me04-01	493		Verrerie	Gobelet

Me04-01	524		Verrerie	Gobelet
Me04-01	530		Verrerie	Gobelet
Me04-01	539		Verrerie	Gobelet
Me04-01	544		Verrerie	Gobelet
Me04-01	559		Verrerie	Gobelet
Me04-01	566		Verrerie	Gobelet
Me04-01	580		Verrerie	Gobelet fond
Me04-01	582		Verrerie	verre blanc
Me04-01	596		Verrerie	verre blanc
Me04-01	615		Verrerie	verre blanc
Me04-01	620		Verrerie	Goblet fond

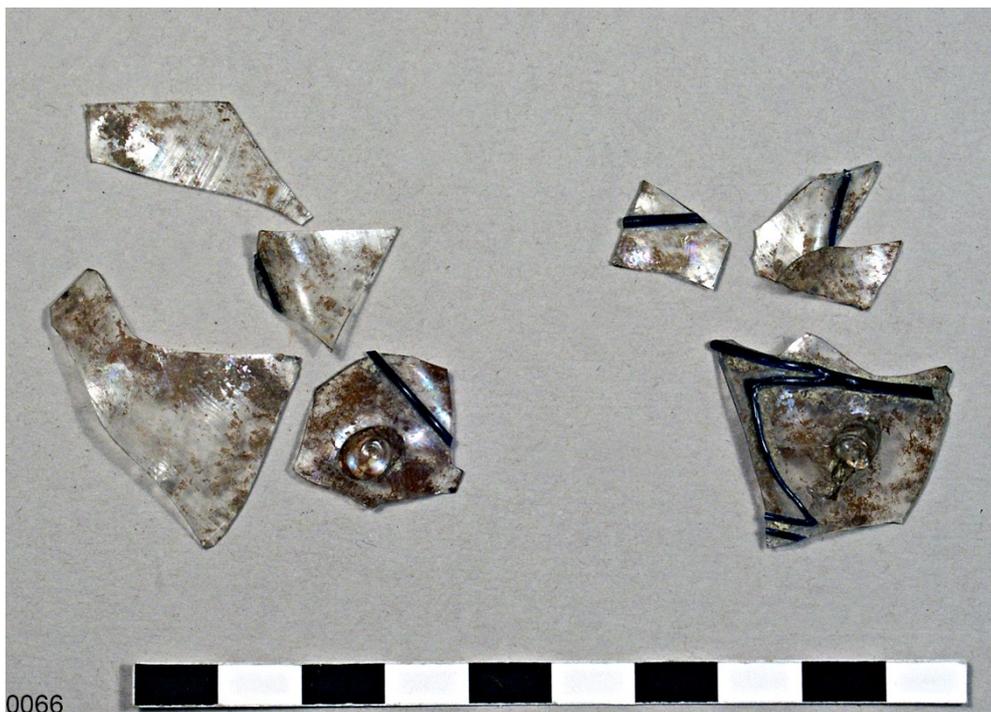


Fig. 96 Fragments de verre blanc avec un décor de lignes bleues et d'appliques. Ce type de verre n'est pas rare, mais est un témoin d'un certain luxe au sein du château.
 Photo: M. Berti, Sca.

La numismatique par le CdN, M. Campagnolo et G. Perret

N° SCA	N° Inv CdN	Identification	Matière et technique	Auteur	Souverain	Atelier	Datations	Date Découverte
M1	CdN 2001-0888-dt	Denier	AE	Evêché de Lausanne	Anonyme		fin XIII ^e - 1 ^{re} 1/2 XIV ^e s.	2001
M2	CdN 2007-102	Denier	AE	Evêché de Lausanne			1273-1350	2007
M3	CdN 2007-103	Denier	AE	Evêché de Lausanne			CdN 3007-102 1273-1350	2007
M4	CdN 2007-104	Obole	AE	Evêché de Lausanne			1273-1350	2007
M5	CdN 2008-0045-dt	Obole	Billon	Comté de Savoie	Indéterminé	Annecy	1356-1391	2008
M6	CdN 2008-0046-dt	10 centimes	Billon	République et canton de Genève		Genève	1847	2008
M7	CdN 2008-0047-dt	Denier	Billon	Asti, Commune		Asti	1200-1270	2008
M8	CdN 2009-0143-dt	Quart de gros	Billon	Savoie, Comté	Amédée VIII	Chambéry	1391-1416	2009
M9	CdN 2009-0144-dt	Denier	Billon	Genève, Evêché (?)		Genève	14 ^e s. (?)	2009
M10	CdN 2009-0252-dt	Batz	Billon	Berne, République (?)	Indéterminé	Berne	18 ^e s. (?)	2009
M11a	CdN 2009-0253-1-dt	2 centimes	Cuivre	Confédération helvétique		Berne	1951	2009
M11b	CdN 2009-0253-2-dt	5 centimes	Cuivre	Confédération helvétique		Berne	1951	2009
M12	CdN 2009-0254-dt	Obole	Billon	Comté de Genevois	Indéterminé	Annecy	1356 - 1391	2009
M13	CdN 2011-0018-dt	Denier	Billon	Evêché de Lausanne	Anonyme	Lausanne	environ 1274-1350	2010

N° SCA	N° Inv CdN	Identification	Matière et technique	Auteur	Souverain	Atelier	Datations	Date Découverte
M14	CdN 2011-0019-dt	Jeton de compte	Laiton	Royaume de France			1328 - 1364	2010
M15	CdN 2011-0020-dt	Jeton de compte	Laiton	Royaume de France			XIVe-Xve s.	2010
M16	CdN 2011-0021-dt	Jeton de compte	Laiton	Royaume de France	Charles VII		1418 - 1437 (environ)	2010
M17	CdN 2011-0265-dt	Denier	Billon	Evêché de Genève		Genève	1er quart XIIIe s.	2011
M18	CdN 2011-0266-dt	Obole	Billon	Evêché de Lausanne	Anonyme	Lausanne	environ 1350-1375	2011
M19	CdN 2011-0267-dt	Obole	Billon	Evêché de Lausanne	Anonyme	Lausanne	environ 1274-1350	2011
M20	CdN 2011-0268-dt	Denier	Billon	Asti, Commune		Asti	1140-1275	2011
M21	CdN 2011-0269-dt	Obole	Billon	Evêché de Lausanne	Anonyme	Lausanne	environ 1274-1350	2011
M22	CdN 2012-0064-dt	Denier	Billon	Evêché de Lausanne (type BEATA VIRGO)	Anonyme	Lausanne	1216-1220	2012
M23	CdN 2012-0065-dt	Denier	Billon	Evêché de Genève, anonyme	Anonyme	Genève	le moitié XIIIe s.	2012
M24	CdN 2012-0066-dt	Denier	Billon	Comté de Genevois, Amédée III		Annecy	1356-1362	2012
M25	CdN 2012-0067-dt	Denier	Billon	Evêché de Lausanne (type BEATA VIRGO)	Anonyme	Lausanne	1216-1220	2012
M26	CdN 2012-0068-dt	Denier	Billon	Evêché de Lausanne	Anonyme	Lausanne	environ 1275-1350	2012

N° SCA	N° Inv CdN	Identification	Matière et technique	Auteur	Souverain	Atelier	Datations	Date Découverte
M27	CdN 2012-0069-dt	Denier	Billon	Comté de Genevois	Amédée III	Annecy	1356-1362	2012
M28	CdN 2012-0070-dt	Denier	Billon	ind. (fragment)		ind.	XIIIe-XIVe s.	2012
M29	CdN 2013-0008-dt	Denier	Billon	Evêché de Genève ou Lausanne		ind.	XIIIe-XIVe s.	2013
M30	CdN 2013-0009-dt	Gros tournois	Billon	Philippe IV le Bel	Philippe IV le Bel	Royaume de France	1305 ?	2013
M31	CdN 2013-0010-dt	Obole	Billon	Evêché de Lausanne	Anonyme	Lausanne	environ 1274-1350	2013
M32	CdN 2013-0011-dt	Viennois	Billon		Louis, prince d'Achaïe		(1402-1418)	2013
M33	CdN 2013-0012-dt	Obole	Billon	Evêché de Genève ou Lausanne		ind.	XIIIe-XIVe s.	2013
M34	CdN 2013-0013-dt	Denier	Billon	Barons de Vaud	Louis	Nyon	(1302-1350)	2013
M35	CdN 2013-0014-dt	Gros tournois	Billon		Philippe IV le Bel		1285-1290	2013
M36	CdN 2014-21-dt	Denier	Billon	Evêché de Lausanne	Anonyme	Lausanne	environ 1274-1350	2013
M37	CdN 2014-22-dt	Denier	Billon	Evêché de Lausanne	Anonyme	Lausanne	environ 1274-1350	2013
M38	CdN 2014-23-dt	Denier	Billon	Evêché de Lausanne	Anonyme	Lausanne	environ 1274-1350	2013
M39	CdN 2014-24-dt	Denier	Billon	Evêché de Genève		Genève	1er quart XIIIe s.	2013
M40	CdN 2015-0009-dt	Denier	Billon	Evêché de Lausanne	Anonyme	Lausanne	1274-1350	2014

OBJ12	CdN 2001-886-dt	Bulle papale	Plomb	Innocent 4			1241-1254	2001
--------------	-----------------	--------------	-------	------------	--	--	-----------	------



M01



M01b



M02



M04



M05



M06



M30



OBJ012

Les terres cuites architecturales par E. Broillet-Ramjoui

Inventaire des tuiles-canal

N. Inv.	Provenance	Dimensions	Pâte	Remarques
ME 04 / C.60-1	US 47-4B	Ht. 36.7cm Larg. hte / Larg. bas 15.1cm Ht. voûte 3.2cm Ep. min. 1.15cm Ep. max. 2.05cm	Rose orangé clair, avec des nuances jaunâtres sur les bords	Module de tuile complet, objet fragmentaire. Une empreinte curviligne (vers le haut) réalisée par pression de doigt (marque de tuilier ?) est encore conservée sur la face la plus large de la tuile. Concrétions noirâtres ponctuelles en surface. Au verso, négatif de surface sableuse.
ME 04 / C.60-2	US 47-4C	Ht. 36.7cm Larg. hte 17.7cm Larg. bas. 12.6cm Ht. voûte 4cm Ep. min. 1cm Ep. max. 1.85cm	Rose brunâtre, avec veinures plus claires	Module de tuile complet, objet fragmentaire. 3 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Négatif de pointe de doigt avec ongle (accidentel probablement). Concrétions noirâtres ponctuelles ainsi que calcaires blanchâtres ponctuelles. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.
ME 04 / C.60-3	US 47-4B	Ht. 36.1cm Larg. hte 17.4cm Larg. bas. 13.7cm Ht. voûte 4.1cm Ep. min. 1.1cm Ep. max. 1.85cm	Rouge orangé, badigeonné et lissé; sur les bords plus rose clair sans badigeon, surface plus rugueuse	Module de tuile complet, objet fragmentaire. 3 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Rares concrétions noirâtres en surface. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.

ME 04 / C.60-4	US 47-4B	Ht.36.9 cm Larg. hte Larg. bas. 13.1cm Ht. voûte 3.4cm Ep. min. 1 cm Ep. max. 2.15cm	Orange rosé, veinures plus claires	Module de tuile complet, objet est fragmentaire. 3 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Impact d'objet contondant pour casser la tuile. Négatif rectangulaire (0.2x1.7cm sur 0.2cm de prof.) : trace d'outil? Concrétions calcaires blanchâtres. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse et négatifs de concrétions noires.
ME 04 / C.60-5	US 47-4B	Ht. 37.6cm Larg. hte 17.7cm Larg. bas. Ht. voûte 3.5cm Ep. min. 0.9cm Ep. max. 1.85cm	Rouge orangé	Module de tuile complet, objet fragmentaire. 3 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Incision rectiligne sur le tiers droit supérieur, au bord. Impact d'objet contondant . Forte concrétion calcaire. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.
ME 04 / C.60-6	US 47-4B	Ht. 36.7cm Larg. hte / Larg. méd. 16.9cm Larg. bas. / Ht. voûte 3.55cm Ep. min. 0.8cm Ep. max. 1.95cm	Jaune avec des veinures rose-brun	Module de tuile complet, objet fragmentaire. 3 empreintes curvilignes (vers le haut) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Rares concrétions noirâtres. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.

ME 04 / C.60-7	US 47-4B	Ht. 35.9cm Larg. hte 17.7cm Larg. bas / Ht. voûte 3.3cm Ep. min. 0.9cm Ep. max. 1.3cm	Rouge brun, nuances jaunâtres sur les bords, brûlée?	Module de tuile complet, objet fragmentaire. 2 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Concrétions calcaires blanchâtres. Au verso, négatif de surface sableuse et concrétions noirâtres.
ME 04 / C.60-8	US 47- 4B	Ht. 37.4cm Larg. hte 18.4cm Larg. bas. 13.9cm Ht. voûte 4.1cm Ep. min. 1.1cm Ep. max. 2.3cm	Rose-blanc avec nuances jaunâtres	Module de tuile complet, objet fragmentaire. 3 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Rares concrétions brunâtres. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.
ME 04 / C.60-9	US 47- 4B	Ht. 32.7cm Larg. hte 19.8cm Larg. méd. 17.7cm Larg. bas./ Ht. voûte 4.3cm Ep. min. 1.1cm Ep. max. 1.9cm	Rouge orange avec peut-être un badigeon orangé sur la face	Module de tuile incomplet, objet fragmentaire. 3 empreintes curvilignes (vers le haut) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Rares concrétions noirâtres. Griffures longilignes sur la face. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.
ME 04 / C.60-10	US 47- 4B	Ht. 31.25cm Larg. hte 18.2cm Larg. bas. 14.1cm Ht. voûte 3.7cm Ep. min. 1.1cm Ep. max. 1.65cm	Rose-rouge avec nuances crème-jaune par endroit	Module de tuile incomplet, objet fragmentaire. 3 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Deux incisions rectilignes, plus ou moins parallèles, près du bord droit. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.

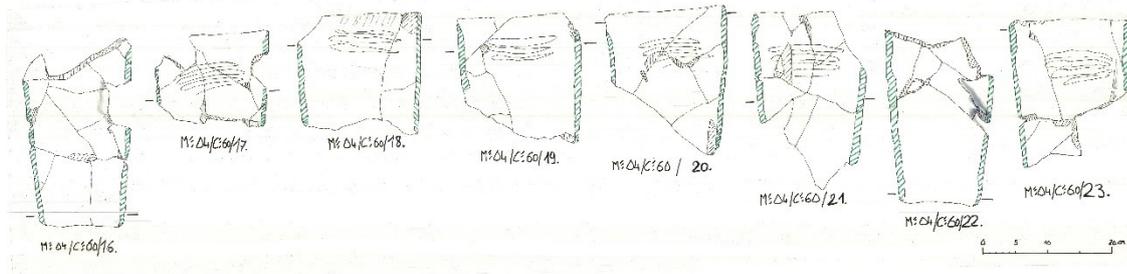
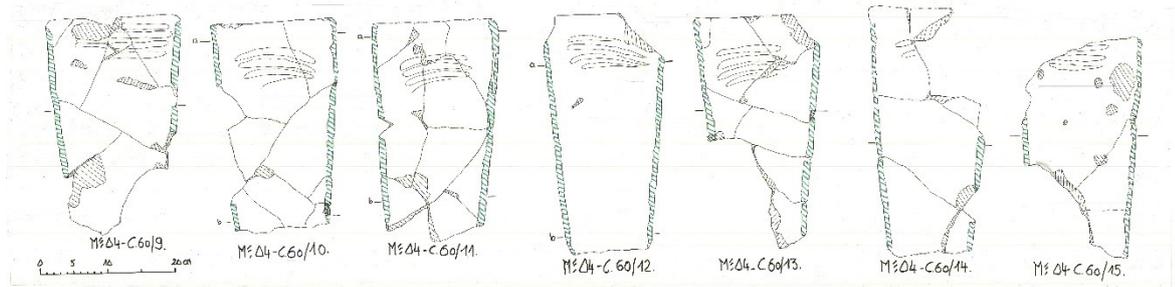
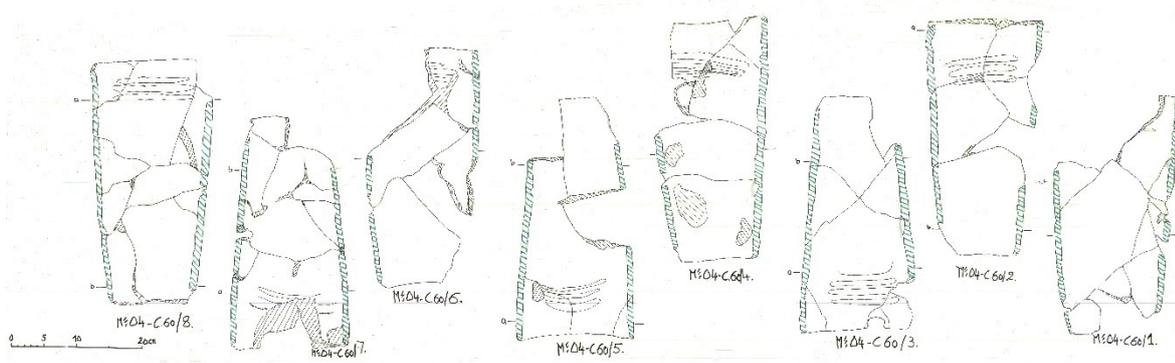
ME 04 / C.60-11	US 47- 4B	Ht. 32.7cm Larg. hte 18.6cm Larg. bas. 14.6cm Ht. voûte 4cm Ep. min. 1.3cm Ep. max. 1.75cm	Brun-rose voilé de blanc	Module de tuile incomplet, objet fragmentaire. 3 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Une incision légèrement curviligne sur le côté droit (0.8cm de large). Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Concrétions calcaires blanchâtres. Au verso, négatif de surface sableuse.
ME 04 / C.60-12	US 47- 4C	Ht. 35.6cm Larg. hte 17.6cm Larg. bas. 12.4cm Ht. voûte 3.6cm Ep. min. 1cm Ep. max. 1.3cm	Brun-rose avec veinures jaune-orange	Module de tuile complet, objet fragmentaire. 4 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Négatif rectangulaire (0.5x2.1cm sur 0.3cm de prof.) : trace d'outil? Rares concrétions noirâtres. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.
ME 04 / C.60-13	US 47- 4B	Ht. 35.5cm Larg. hte 18cm Larg. méd. 15cm Larg. bas. / Ht. voûte 4.3cm Ep. min. 1cm Ep. max. 1.85cm	Brun-rose voilé de blanc	Module de tuile incomplet, objet fragmentaire. 4 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Concrétions calcaires blanchâtres générales. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.

ME 04 / C.60-14	US 47-4B	Ht. 36.5cm Larg. hte / Larg. méd. 15.8cm Larg. bas. 12.3cm Ht. voûte 3.3cm Ep. min. 0.9cm Ep. max. 1.65cm	Brun-rose foncé avec veinures jaunâtres	Module de tuile complet, objet fragmentaire. 3 débuts d'empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Concrétions calcaires blanchâtres ponctuelles (extrémité étroite de l'objet). Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.
ME 04 / C.60-15	US 47- 5B	Ht. 33cm Larg. hte / Larg. méd. 16.5cm Larg. bas. / Ht. voûte 3.65cm Ep. min. 1cm Ep. max. 1.75cm	Orange foncé avec badigeon brunâtre?	Module de tuile incomplet, objet fragmentaire. 4 parties d'empreintes curvilignes (vers le haut) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Rares concrétions grisâtres. Impacts nombreux d'objet contondant pour casser la tuile. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.
ME 04 / C.60-16	US 47- 4B- 4C	Ht. 29.9cm Larg. hte / Larg. méd. 16.9cm Larg. bas. 12.9cm Ht. voûte 3.6cm Ep. min. 0.9cm Ep. max. 1.6cm	Brun-rouge avec nodules noirs, veinures beiges, probablement trop cuite	Module de tuile incomplet, objet fragmentaire. Concrétions calcaires blanchâtres ponctuelles. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.
ME 04 / C.60-17	US 47- 4B	Ht. 15.2cm Larg. hte 18cm Larg. bas. / Ht. voûte 3.05cm Ep. min. 0.9cm Ep. max. 1.8cm	Brun-rouge avec veinures noires, trop cuite	Module de tuile incomplet, objet fragmentaire. 3 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Une incision rectiligne sur le bord droit (extrémité large). Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.

ME 04 / C.60-18	US 47- 4B	Ht. 18.9cm Larg. hte 19.3cm Larg. bas. / Ht. voûte 4.35cm Ep. min. 0.7cm Ep. max. 1.9cm	Rose foncé avec veinures roses plus claires et nuances jaunâtres ponctuelles	Module de tuile incomplet, objet fragmentaire. 3 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Rares concrétions calcaires blanchâtres. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.
ME 04 / C.60-19	US 47- 4B	Ht. 20.6cm Larg. hte 19cm Larg. bas. / Ht. voûte 4.5cm Ep. min. 1.15cm Ep. max. 1.75cm	Rose-orange avec nuances- veinures jaunâtres- rosâtres	Module de tuile incomplet, objet fragmentaire. 3 empreintes curvilignes (vers le haut) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Incisions ponctuelles rectilignes le long du bord droit. Rares concrétions calcaires blanchâtres. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.
ME 04 / C.60-20	US 47- 4B	Ht. 23.8cm Larg. hte 19.3cm Larg. bas. / Ht. voûte 3.8cm Ep. min. 0.9cm Ep. max. 1.65cm	Jaune-rose foncé, nuances brunes, nodules de chaux blanche	Module de tuile incomplet, objet fragmentaire. 2 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Négatif rectangulaire (0.5x1.4cm sur 0.5cm de prof.) : trace d'outil? Impact d'objet contondant pour casser la tuile. Nombreuses concrétions calcaires blanchâtres. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.

ME 04 / C.60-21	US 47-4B	Ht. 27.9cm Larg. hte / Larg. méd. 16cm Larg. bas. / Ht. voûte 4cm Ep. min. 0.95cm Ep. max. 1.7cm	Brun-rose clair avec veinures beiges	Module de tuile incomplet, objet fragmentaire. 4 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. Négatif rectangulaire (0.2x1.9cm sur 0.2cm de prof.) : trace d'outil? Concrétions calcaires blanchâtres. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.
ME 04 / C.60-22	US 47- 4B	Ht. 27.5cm Larg. hte / Larg. méd. 16.4cm Larg. bas. 12.5cm Ht. voûte 3.3cm Ep. min. 1.1cm Ep. max. 2cm	Rose-jaune clair avec inclusions noires et crème, veinures crème	Module de tuile incomplet, objet fragmentaire. Rares concrétions noirâtres. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.
ME 04 / C.60-23	US 47- 4B	Ht. 22.9cm Larg. hte 18.3cm Larg. bas. / Ht. voûte 3.9cm Ep. min. 0.9cm Ep. max. 1.95cm	Rouge à inclusions grises, avec nuances roses claires	Module de tuile incomplet, objet fragmentaire. 3 empreintes curvilignes (vers le bas) réalisées par pression de doigts (marques de tuilier?) sont encore conservées sur la face la plus large de la tuile. 4 incisions rectilignes sur le bord droit de l'extrémité large. Rares concrétions calcaires. Traces de brosse ou pinceau (?) en surface, linéaires ou de biais. Au verso, négatif de surface sableuse.

EBR et Mélanie Miranda



La faune

De nombreux ossements ont été mis au jour autour de la *domus plana*. Apparemment beaucoup de restes de chevaux, peut-être aussi quelques bovidés. L'étude de ce matériel reste à engager.

Le mobilier lithique

Un seul bloc a été récupéré. Il s'agit peut-être d'une partie de meule ou une sorte de mortier. Cette pierre ronde de 35 cm de diamètre a été mise au jour dans l'empierrement du sous-sol de la *domus plana*. La partie lissée fait 21 cm de diamètre et la hauteur du bloc oscille entre 6,5 cm et 8 cm. Aucun élément ne peut donner de détermination plus précise pour l'utilisation de ce bloc.



Fig. 97 Bloc taillé trouvé parmi les galets du cellier.

Projet de restauration et de mise en valeur du site par Jean Terrier

Premières décisions

Au cours des travaux de recherches effectués sur le terrain, le chantier archéologique a été constamment protégé par une couverture le mettant à l'abri des intempéries, couverture qui a été agrandie au fur et à mesure de l'extension des fouilles au fil des années. Arrivé au terme des investigations, la question s'est posée de la présentation auprès du public des vestiges de la bâtisse en bois qui, s'ils étaient spectaculaires, n'en demeuraient pas moins extrêmement fragiles. Le débat a donc été ouvert pour savoir s'il convenait de laisser les vestiges apparents, ou, au contraire, s'il s'agissait de les combler afin d'en assurer la conservation.



Fig. 98 *Vue de la courtine est et de la tour sud-est après la remise en valeur du site.*

Il a fallu rapidement se rendre à l'évidence qu'il s'avérait impossible de laisser les vestiges en l'état sans prévoir une couverture permanente susceptible de protéger ces précieux témoins de l'architecture médiévale en les préservant d'une immersion totale dès les premières pluies. Toutefois, même en prenant ce type de précaution, il fallait également tenir compte de la localisation de ce site édifié au sein d'une zone marécageuse où l'humidité est omniprésente quelles que soient les conditions atmosphériques. Ainsi, lors des fouilles qui ont été menées sous la protection d'une couverture, il fut néanmoins nécessaire de traiter régulièrement les vestiges, plus particulièrement les stratigraphies, afin d'empêcher la prolifération des mousses et des moisissures.

Dans ces conditions, pour assurer la bonne conservation des vestiges, il aurait été nécessaire de construire un musée intégrant la totalité de la surface fouillée afin d'obtenir un contrôle permanent de la température et de l'hygrométrie du site tout en maîtrisant les remontées d'eau provenant du sous-sol. Une telle réalisation était impensable non seulement en regard de son coût et de son entretien, mais surtout dans le contexte particulier de ce projet qui devait absolument s'insérer dans un environnement naturel exceptionnel protégé par la Loi sur les forêts.

Suite à ce constat, la décision a finalement été prise de remblayer les fouilles archéologiques, l'évocation de la bâtisse en bois pouvant se faire à l'aide d'aménagements de surface rappelant l'existence de la palissade, des tours ou encore du logis central. Il a également été convenu de solliciter les nouvelles technologies afin de proposer des restitutions virtuelles à l'aide d'images de synthèse. Dans cette perspective et avant le remblaiement des vestiges, un relevé 3D de l'ensemble du site avec les fouilles archéologiques et les ruines du château entouré de ses fossés a été réalisé par la société Archéotech SA à l'aide d'un drone afin d'obtenir un document précis qui servirait de base de travail pour l'élaboration du projet numérique.

Pour le remblaiement du chantier archéologique, les vestiges n'ont pas fait l'objet d'une protection à l'aide d'un géotextile. Les structures fragiles comme les trous de poteau, les traces de charrois ou encore les empreintes de sablières imprimées dans l'argile ont été protégées par une épaisse couche de sable, la totalité de la zone archéologique étant ensuite entièrement comblée à l'aide du matériau terreux extrait lors des fouilles, matériau qui avait été entreposé à proximité au fur et à mesure de l'avancée du chantier archéologique.



Fig. 99 Remblaiement des vestiges avec du sable. Photo: R. Racineux, Construction Perret SA.

Elaboration et mise en œuvre du projet

Pour l'élaboration du projet de restauration et de mise en valeur du site comme pour le suivi des travaux et la coordination du chantier, il a été fait appel au bureau Charles Pictet Architectes. Quant à la médiation comprenant tant l'organisation du parcours de visite que la conception des panneaux didactiques ou encore la réalisation d'un film nécessitant

l'élaboration de restitutions virtuelles, c'est la société On-Situ qui s'en est chargée. Enfin, c'est grâce à la générosité d'une fondation privée genevoise que ce projet a pu voir le jour, cette fondation ayant financé l'ensemble des opérations qui ont été suivies par un groupe d'experts invités à discuter les options prises au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

Le concept de départ a consisté à concevoir un parcours sillonnant les ruines afin que le visiteur puisse les découvrir tout en les admirant. Ce parcours devait également évoquer l'existence de la bâtie en bois qui a précédé l'édification du château en pierre bien que les vestiges de cette bâtie ne soient plus visibles. Dans un premier temps, l'idée a été retenue de réaliser une immense passerelle enjambant les deux fossés et aboutissant à la porte ruinée du château afin d'accéder à la plateforme supérieure de la place forte. Une fois arrivé dans cet espace dominant les alentours, il était prévu d'édifier un belvédère sur l'emplacement précis de l'une des tours ayant appartenu à la bâtie en bois. Cette réalisation dont l'architecture devait notamment évoquer une tour permettait de créer un point de vue sur les ruines du château ainsi que sur la zone de renaturation des sources de la Seymaz avec le Mont-Blanc en toile de fond. Il était également prévu de signaler l'emplacement du corps de logis central au sein de la prairie recouvrant le sol de la plateforme, mais cette proposition n'a finalement pas été retenue.



Fig. 100 Maquette en bronze représentant le résultat des fouilles accompagnée de panneaux didactiques.

La création d'une vaste maquette en bronze restituant l'état du site à la fin des fouilles archéologiques a été évoquée dès le départ du projet en tant que point central de la visite. Elle serait placée au sein du parcours aménagé sur le sommet de la plateforme **Fig. 100**. A propos de cette réalisation, certains préconisaient plutôt la confection de plusieurs petites maquettes présentant des restitutions architecturales simplifiées des différentes phases de développement du château. Cette option ne fut finalement pas retenue, les restitutions virtuelles et réalistes de ces différentes phases étant figurées sur les panneaux didactiques. Pour élaborer cette grande maquette en bronze, un modèle numérique a d'abord été réalisé à partir du relevé de l'ensemble des vestiges effectué à l'aide du drone. Les fichiers issus de ce relevé d'une très grande précision ont été utilisés pour l'exécution d'une première maquette en impression 3D réalisée en plusieurs parties qui ont ensuite été assemblées à Cortaillod par

Archéo Développement qui a complété la maquette en façonnant les douves avec de l'argile. Un moule de l'ensemble a été réalisé en silicone afin de préparer le découpage des moules en cire perdue destinés au tirage de la maquette en bronze qui a été réalisée par la fonderie Gilles Petit à Fleurier.



Fig. 101 Fabrication de la maquette dans les ateliers de Gilles Petit et d'Archéo Développement.

Les discussions à propos de la conception du belvédère suscitèrent de nombreuses réflexions. Il fut tout d'abord question de le réaliser à l'aide d'une structure métallique habillée de parois en bois. On parla ensuite d'une simple structure métallique ajourée en acier recouvert d'une corrosion superficielle lui donnant ainsi un aspect de rouille. Plusieurs projets furent dessinés présentant des partis architecturaux différents, mais pas vraiment convaincants. La localisation de cet objet sur l'emplacement d'une tour de la bâtie en bois plutôt qu'une autre suscita encore des débats et on érigea un gabarit pour juger de son impact. Finalement, il fut décidé d'abandonner l'idée de créer ce belvédère qui apparaissait comme trop omniprésent dans cet environnement. Dans le même esprit, la grande passerelle qui devait enjamber les deux fossés et nécessitait des garde-corps imposants afin de répondre aux normes de sécurité fut remplacée par deux passerelles plus simples et de dimensions plus modestes. L'accès à la plateforme par l'intermédiaire de la porte ruinée du château fut oublié au profit d'un cheminement contournant les ruines et invitant le promeneur à s'imprégner de l'atmosphère des lieux.

La volonté de limiter au maximum l'impact de ces aménagements dans le paysage découlait de la dimension naturelle des lieux abritant une faune et une flore diversifiées qui devaient être prises en compte dans le projet de mise en valeur du site archéologique. Dans cette perspective, des tas de bois morts et des troncs furent laissés sur place afin d'abriter certaines espèces animales, des dépressions furent aménagées au fond des douves de manière à permettre aux batraciens de trouver un refuge en période de sécheresse et des interstices furent prévus dans les murs ruinés du château pour faire office de nichoirs aux martinets ou autres hirondelles. Les végétaux qui se développaient sur les murailles devaient faire l'objet d'une sélection de manière à préserver certaines espèces au détriment d'autres qui ne

présentaient pas d'intérêt particulier en termes de biodiversité. Il fut encore décidé de dégager les douves de la végétation et des arbres qui les recouvraient tout en assurant une revitalisation de la lisère en périphérie de la zone boisée. Enfin, un plan d'entretien du site devra être élaboré au terme des travaux, la végétation ayant tendance à reprendre le dessus très rapidement.

Les problèmes liés à la restauration et à la mise en valeur des ruines du château maçonné ont également fait l'objet de discussions. Dans un premier temps, le débat s'est porté sur l'emploi d'un matériau différent comme la brique ou la tuile mécanique afin de bien marquer l'intervention contemporaine. Lors de ces débats, l'idée-force qui ressortait était celle de pouvoir assurer en tout premier lieu la pérennité de l'existant, c'est-à-dire de la partie authentique des maçonneries. Le choix du matériau employé pour la restauration étant lié à l'image que l'on désirait transmettre aux visiteurs, c'est finalement l'évocation d'une ruine qui fut privilégiée. La décision fut donc prise d'utiliser une maçonnerie de boulets liés à la chaux pour consolider les murs dont les parements de molasse ne seraient pas reconstitués, les faces des murs étant remontées de façon irrégulière et en retrait des parements d'origine, dans le même esprit que les parties ruinées existantes. Une première intervention réalisée dans cet esprit fit l'objet d'une validation par le groupe d'experts avant d'étendre les travaux à l'ensemble du site. Le mortier à la chaux employé est constitué de 2,5 parts de sable de rivière d'une granulométrie de 0,4 et d'une part de liant réalisé avec 50% de chaux hydraulique et 50% de chaux hydratée. Pour le couronnement des murs, un garni à la chaux affleurant les pierres a été adopté afin de faciliter l'écoulement des eaux vers l'extérieur et d'empêcher son infiltration dans la maçonnerie. Ces travaux ont été effectués par les ouvriers de l'entreprise Perret Construction placés sous la responsabilité de Bertrand Havet et suivant les conseils de Roger Simond, expert en maçonnerie ancienne.

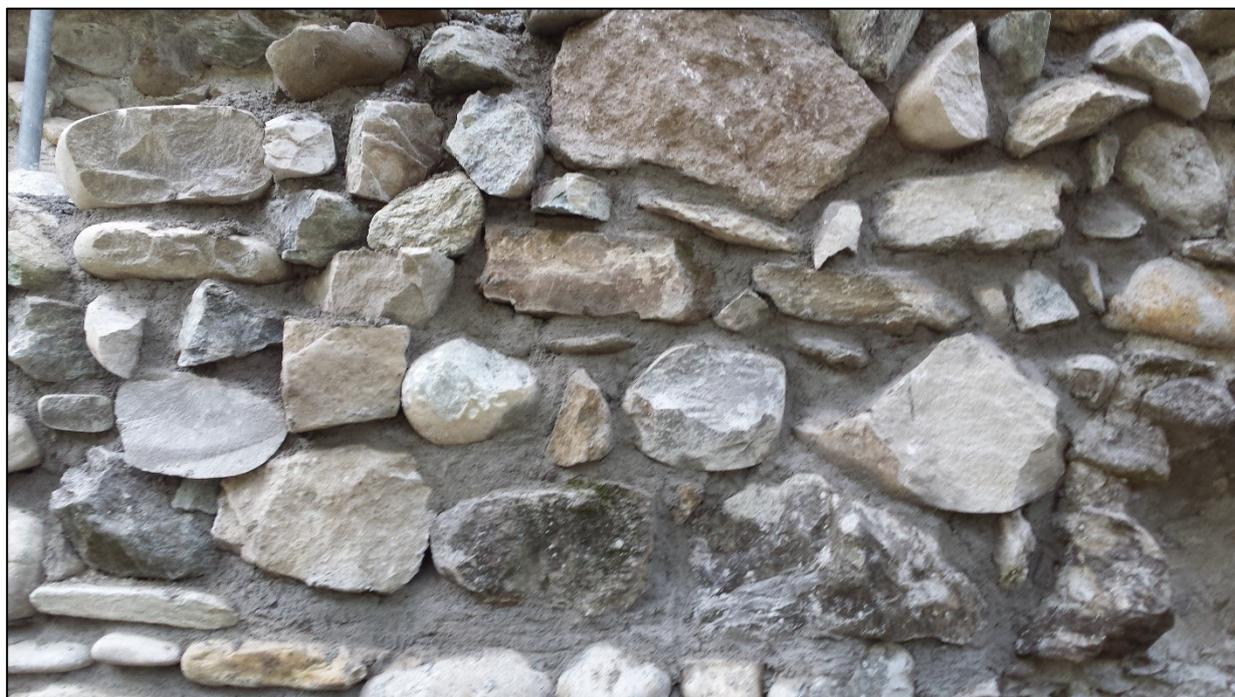


Fig. 102 Consolidation de la courtine ouest. Photo: R, Racineux, Construction Perret SA.

Restitution au public

Au terme de ce projet, il convenait de présenter au public la restauration et la mise en valeur de ce précieux patrimoine. Afin de marquer cette transmission auprès de la population genevoise, il a été décidé d'organiser un week-end de festivités les samedi 3 et dimanche 4

septembre 2016. Le concept de ces journées visait à vivre et animer le château et ses environs dans un esprit médiéval. Afin que la population locale puisse s'approprier cette fête, une grande partie des stands a été tenue par les associations de la commune de Meinier sur le territoire de laquelle est localisé le site de Rouelbeau. L'ambiance médiévale a été créée en présentant divers métiers tels que potier, forgeron ou tisserand, en organisant des démonstrations de combats, de vols de rapaces ou encore en établissant un camp de chevaliers sur la plateforme du château.

Un film présentant l'évolution architecturale du château insérée dans son contexte historique a été projeté en continu durant toutes les festivités. Cette présentation qui donne une image réaliste de la place forte à travers les siècles a permis au public de s'immerger totalement dans le contexte de l'époque. C'est la société On-Situ qui a réalisé ce film aujourd'hui accessible sur le site www.batie-rouelbeau.ch. Les restitutions des différentes phases présentant l'évolution architecturale du château ont été réalisées sur ordinateur à partir du relevé 3D de l'ensemble de vestiges archéologiques. Dans un premier temps, des volumes correspondant aux constructions et aux divers aménagements du château ont été mis en œuvre sur l'emplacement des vestiges correspondants, puis ces volumes ont été recouverts d'une texture comme la pierre ou le bois pour approcher au plus près la réalité historique. Le résultat obtenu est le fruit d'un travail long et complexe basé sur les sources historiques, les données archéologiques et les comparaisons avec des sites offrant des similitudes. Ce travail a réuni plusieurs spécialistes dont l'acteur principal fut l'historien Matthieu de La Corbière.

Ces festivités ont eu un large écho auprès des Genevoises et des Genevois qui sont venus en grand nombre participer à ces journées, plus de 5000 personnes s'étant déplacées pour cet événement. Aujourd'hui, alors que le calme est revenu, la population se réapproprie progressivement ce site où l'on vient découvrir son histoire, apprécier la qualité du lieu ou simplement admirer le paysage depuis ce promontoire dominant la plaine de la Seymaz à l'arrière-plan de laquelle se dressent les Alpes et le Mont-Blanc.



Fig. 103 *Démonstration de fauconnerie lors de la fête d'inauguration. Photo: M. Delley.*

Conclusion

Le château de Rouelbeau a fait l'objet d'une étude archéologique poussée durant ces douze années de fouilles. Les vestiges laissés par les structures en bois ont pu être observés grâce à une fouille minutieuse et aux conditions de travail optimales qui ont laissés le temps de la réflexion. Pour la première fois sur le canton de Genève, un tel bâtiment a pu être investigué de manière quasi exhaustive, révélant une architecture militaire de bois encore inconnue dans notre région. La connaissance des sources historiques évoquant la date de construction en 1318 et décrivant si précisément ce qu'était le château est un témoin des plus précieux pour l'archéologue, mais aussi pour tous les spécialistes qui l'entourent.

Ces sources écrites sont d'une importance capitale aussi pour la datation de tout le matériel que ce soit pour les objets métalliques, le verre et encore la céramique. Pour la première fois, il est possible de dater un ensemble de céramiques de la première moitié du 14^e siècle. Cet ensemble permettra à l'avenir de pouvoir effectuer des comparaisons typologiques plus précises et pertinentes pour les autres découvertes médiévales du canton.

Paradoxalement, la bâtisse en bois est bien datée, mais les archives relatant la construction du château maçonné n'ont pas été conservées. Néanmoins, les faits historiques permettent d'émettre l'hypothèse d'une construction entre 1350 et 1355. Ce château a donc été très peu utilisé dans sa fonction première de défense, mais fera partie du paysage genevois jusqu'à son démantèlement au 18^e siècle.

Sources historiques

L'Enquête delphinale de 1339 – texte original

Extrait du procès-verbal de la visite de la Bâtie-Souveyro établi le 21 avril 1339 par le procureur du dauphin en vue de la vente des biens et droits d'Humbert II Dauphin au pape (Archivium secretum vaticanum, coll. 259, fO 268 V0 [269 V0]-269 [270]).

"Bastide de Souveru.

Anno domini M° CCC XXXIX, die XXI mensis aprilis, fuit tradita presens informacio prefatis dominis commissariis de castro bastide de Souvero, et cujus juribus et pert nenciis ut alia et ut supra per procuratorem dalphinalem. Primo ipsa bastida de Souveru est in quodam molari pulcer aspectus et in medio cujusdam magni mareschii plena aquarum, et continet in circuitu suo LXIII teysas. In omnibus suis partibus est grossis et magnis palis circumdati, et sunt pali longitudinis II teysas et grossitudinis pedum. In dicta bastida continent tria chafalia, quarum quodlibet continet II solarum et sunt altitudinis lilitseysas.

In medio dicte bastide est quadam domus plana in qua continet una aula, una chiminata de fuste, unacamera et desbertus [?] ipsarum sunt unus celerius et unus stabulus⁶⁰et continet dicta dorrtus in circuitu suo longitudinis XXIII teysas, artitudinis IIII teysas. In circuitu dicte bastide continent duo magna fossata aquarum pleria et piscium, quorum unum. continet longitudinis CX teysas, in profondiis II teysas. Aliud terralium seu fossatum continet longitudinis in circuitu suo VIxx teysas, largitudinis V teysas, profundis I teysam,. et continent supra ipsa duo fossata, duo pontes de fustei pro ingressu dicte bastide. Item sunt ibidem juxta ipsa fossata duo altera magna fossata aquarum pleila qua sunt longitudinis LXXI teysas, largitudinis VI teysas, et profundis I teysamcum dymidia. Item, ibidem sunt alia duo magna fossata cum predictis duobus fossatis et contiguus sunt longitudinis LVII teysas, largitudinis III teysas, profundis I teysam, et infra ipsa quatuor fossata debet fieri unus magnus burgus...".

Table des illustrations

Fig. 1 <i>Vue aérienne de l'environnement du château de Rouelbeau et vue depuis le Carre-d'Amont.</i>	11
Fig. 2 <i>Première couverture de photographies aériennes en 1937. CIG.</i>	12
Fig. 3 <i>Photographie aérienne de 1967. Swisstopo.</i>	12
Fig. 4 <i>Photographie aérienne de 2018. SITG - Swisstopo.</i>	12
Fig. 5 <i>Plan de situation du château de Rouelbeau. SITG.</i>	13
Fig. 6 <i>Terrain naturel dans le fond de la tranchée creusée dans le fossé extérieur est, constitué de varves argileuses ocre et grises.</i>	14
Fig. 7	15
Fig. 8 <i>A g.: Extrait de la carte du Traité de Turin de 1754. A dr.:extrait de la carte de Fatio de Dullier. Ge200.ch.</i>	16
Fig. 9 <i>Extrait de l'Atlas cantonal Mayer 1828-1831. Ge200.ch.</i>	17
Fig. 10 <i>Extraits des cartes Dufour de 1842 à gauche et 1845 à droite. Ge200.ch.</i>	17
Fig. 11 <i>Situation géopolitique. Carte: M. Berti, Sca.</i>	18
Fig. 12 <i>Dessin orné du blason du dauphin de Viennois, 1336. Académie chablaisienne.</i>	26
Fig. 13 <i>Photographie Atelier Boissonnas 1922. CIG.</i>	32
Fig. 14 <i>Vue de la tour sud-ouest depuis les douves avant l'abattage des arbres. Photo: M. Delley.</i>	34
Fig. 15 <i>Point de vue identique à la fig.12 après nettoyage de la végétation dans les fossés et sur la courtine sud. Photo: M. Delley.</i>	34
Fig. 16 <i>Partie centrale de la stratigraphie est-ouest IV. Orthophoto: M. Berti Sca.</i>	35
Fig. 17 <i>Position des stratigraphies sur le terrain.</i>	36
Fig. 18 <i>A g., le premier sondage installé à l'angle de la courtine et de la tour sud-ouest. A dr.: le second sondage qui a révélé les premières traces d'occupations médiévales.</i>	37
Fig. 19 <i>Détail des vestiges découverts lors du 2^e sondage: traces de la sablière basse du bâtiment d'angle.</i>	37
Fig. 20 <i>Restitution des fossé et de la bâtie en bois. On-Situ.</i>	38
Fig. 21 <i>Sondage dans les fossés extérieurs.</i>	39
Fig. 22 <i>Stratigraphie dans le fossé extérieur.</i>	39
Fig. 23 <i>Reconstitution de la Bâtie en bois telle qu'elle devait apparaître en 1318. On-Situ.</i>	40
Fig. 24 <i>Plan général avec schéma des structures en bois. DAO:P.Ruffieux, Sca.</i>	41
Fig. 25 <i>Fouille de l'angle sud-ouest, à g.: apparition des trous de poteaux de la palissade défensive et à dr. état après la mise au jour des négatifs en 2006.</i>	42
Fig. 26 <i>Vue générale de la fouille en 2002, les négatifs correspondant au petit bâtiment d'angle sont visibles. Photo: M. Delley.</i>	42

Fig. 27 Vue générale des négatifs de trous de poteau de la palissade défensive de 1318. Photo: M. Berti, Sca.....	43
Fig. 28 Quelques négatifs de poteaux ont été dégagés dans le fond d'anciennes fosses, probablement les traces de fouilles anciennes de Louis Blondel.	43
Fig. 29 Strati V: Photo et dessin: détail de l'implantation des pieux de la palissade et pente du fossé primitif.	44
Fig. 30 Fouille des négatifs par David Peter et Manuel Piçarra.....	45
Fig. 31 Tour sud-ouest: sablière basse et poteau d'angle avec les galets de soutènement. ...	46
Fig. 32 Tour sud-ouest: vue générale des vestiges, les 4 poteaux d'angles sont visibles, ainsi qu'une partie des sablières.	46
Fig. 33 Tour nord-ouest: à g, solin de pierre pour consolider la fondation de la tour; à dr.: traces de la fondation de la tour vers la palissade.	47
Fig. 34 La tour nord-ouest après le dégagement des négatifs de poteaux de la palissade. On remarque la trace de la poutre de la sablière basse.....	47
Fig. 35 A gauche: relevé au 1:20 ^e de la structure. A droite: détail de l'aménagement de galets à l'emplacement de la supposée tour nord-est.....	48
Fig. 36 Autre vue de l'aménagement de galets de la tour nord-est.	48
Fig. 37 A g.: plan du petit bâtiment, probablement un dépôt, à l'angle sud-ouest avec, en rouge, la zone des clous pour tavillons. SCA. A dr.: Photo générale de l'angle sud-ouest en 2001. Photo: M. Delley.	49
Fig. 38 Détail de la sablière basse qui forme la paroi du dépôt. Photo: M. Delley. Exemple de clous de tavillons. Photo: M. Berti, Sca.	49
Fig. 39 Sondage entre les montants maçonnés de la porte.	50
Fig. 40 Reconstitution de la porte de la bâtie en bois. On-Situ.....	50
Fig. 41 Vue générale de la domus plana depuis le sud.....	51
Fig. 42 A g.: traces d'enduit au mortier sur la face interne de la fondation de la domus plana; à dr.: fragment de planche de bois appartenant peut-être au plancher.....	52
Fig. 43 Dé à jouer et carreau d'arbalète trouvés dans le fossé autour de la domus plana. Photo: M. Berti SCA.....	52
Fig. 44 Nettoyage de la façade ouest de la domus plana.....	53
Fig. 45 Détail des négatifs de la structure de bois de la domus plana: une guette: en cours de fouille à gauche. A droite, complètement dégagée: le poteau et les deux guettes reposent sur une sablière.....	53
Fig. 46 A gauche: le négatif du poteau d'angle et à droite, les négatifs des guettes vues en plan.	53
Fig. 47 Reconstitution de l'entrée de la domus plana avec le fossé qui s'étend le long des fondations. On-Situ.....	54
Fig. 48 Vue de la domus plana depuis le sud. On-Situ.....	54
Fig. 49 Détail de l'escalier de molasse.....	55

Fig. 50	<i>Vue générale de la domus plana depuis le sud-ouest.</i>	55
Fig. 51	<i>Relevé pierre à pierre de la domus plana et du vide sanitaire. DAO: P. Ruffieux.</i>	56
Fig. 52	<i>Orthophoto de la domus plana. Archeotech SA.</i>	57
Fig. 53	<i>Vue sur la cave et une partie du cellier.</i>	58
Fig. 54	<i>Détail de la construction de la domus plana: les poteaux insérés dans les fondations et dans le vide sanitaire pour soutenir le plancher du premier étage. On-Situ.</i>	59
Fig. 55	<i>A g.: détail de la construction de l'étage de la domus plana. On-Situ. A dr.: l'arase du mur ouest de la domus plana.</i>	59
Fig. 56	<i>Guettes et poteaux de l'écurie.</i>	60
Fig. 57	<i>A g.: Fer à cheval et clous de fer à cheval.</i>	
Fig. 58	<i>Le puits dans la cave de la domus plana.</i>	60
Fig. 59	<i>La cuisine lors de sa découverte et en cours de fouille.</i>	61
Fig. 60	<i>L'espace de cuisson à distance de la palissade et de la domus plana. On remarque les poteaux d'angle et les parois à sablière basse et clayonnage.</i>	62
Fig. 61	<i>Reconstitution de l'espace de cuisson. On-Situ.</i>	62
Fig. 62	<i>Empreinte des roues des chars dans l'argile.</i>	63
Fig. 63	<i>Les remblais du fossé de la domus plana et, à dr., la tranchée d'installation de l'escalier.</i>	63
Fig. 64	<i>L'escalier en molasse.</i>	64
Fig. 65	<i>Clé et éléments de serrure trouvés sur les marches de l'escalier en molasse.</i>	64
Fig. 66	<i>Reconstitution du château maçonné. On-Situ.</i>	65
Fig. 67	<i>Schéma explicatif de la creuse des fossés et de la construction des courtines. Dessin: M. Berti, Sca.</i>	65
Fig. 68	<i>Les négatifs de poutres dans la fondation de la courtine est.</i>	66
Fig. 69	<i>Schéma des structures du château maçonné. DAO: Philippe Ruffieux, Sca.</i>	67
Fig. 70	<i>Traces de roues de chars dans les déchets de taille des blocs de molasse. Photo: M. Delley.</i>	68
Fig. 71	<i>Les stratigraphies montrent bien les couches de remblais d'argile scellées par la couche de déchets de taille des blocs de molasse.</i>	68
Fig. 72	<i>Château de Morges. https://www.bythelake.ch/wp-content/uploads/2016/06/Carr%C3%A9-savoyard.jpg.</i>	70
Fig. 73	<i>Vue de la tour sud-ouest depuis le fossé et après la fouille du remblai.</i>	70
Fig. 74	<i>Parement intérieur de la tour sud-est, des trous de poutres appartenant au plancher sont visibles dans le parement de molasse. Photo: M. Delley.</i>	71
Fig. 75	<i>Vue de la tour sud-ouest et de la courtine sud. Photo: M. Delley.</i>	71
Fig. 76	<i>Photo de la tour sud-est extérieur et intérieur après nettoyage. Photo: J.-P. Cattin (gauche) et M. Delley (dr.).</i>	71

Fig. 77 <i>Vue de la porte du château avant dégagement de la végétation. A dr.: le montant de la porte montrant les fondations avec une assise de molasse. Photo: M. Delley.</i>	72
Fig. 78 <i>La porte du château maçonné après la remise en valeur du site au milieu. Photo M. Delley.</i>	72
Fig. 79 <i>Reconstitution de la porte et du pont-levis. On-Situ.</i>	72
Fig. 80 <i>Bâtiment, peut être une écurie, construit sur un solin de pierre sur le remblais du fossé de la domus plana.</i>	73
Fig. 81 <i>Reconstitution du corps de logis avec la galerie. On-Situ.</i>	73
Fig. 82 <i>Façade du corps de logis pendant et après la fouille.</i>	74
Fig. 83 <i>Les portes avec éléments sculptés.</i>	74
Fig. 84 <i>La porte à double battant. Le gond en fer est encore en place dans un bloc de molasse.</i>	74
Fig. 85 <i>Les seuils des portes du corps de logis et la paire d'éperons trouvés devant l'une d'elles. Eperons restaurés photo: M. Berti, Sca.</i>	75
Fig. 86 <i>La couche de tuiles dans le corps de logis.</i>	75
Fig. 87 <i>Cruche glaçurée à bec tubulaire, détail du décor géométrique. Photo: M. Berti, Sca.</i>	81
Fig. 88 <i>Céramique culinaire: pâte grise, 1 à 3; pierre ollaire, 4; cruche à pâte claire, 6. (Cf catalogue p.89). Dessins et DAO: M. Berti, Sca.</i>	83
Fig. 89 <i>Céramique culinaire pâte claire, 8-11. (Cf catalogue p.89). Dessins et DAO: M. Berti, Sca.</i>	84
Fig. 90 <i>La chasse et l'annonce de la mort du duc de Bourgogne à Charlemagne (Détail), XIV^e siècle Château du Cruet (Savoie). MAH, Photo: S. Pointet.</i>	85
Fig. 91 <i>Divers exemples de représentation de cornes d'appel dans l'iconographie.</i>	86
Fig. 92 <i>. Cornes d'appel, céramique à pâte claire (Cf catalogue p.89). Dessins et DAO: M. Berti, Sca.</i>	87
Fig. 93 <i>Cornes d'appel, céramique à pâte claire (Cf catalogue p.89). Dessins et DAO: M. Berti, Sca.</i>	88
Fig. 94 <i>1: Fibule discoïde à l'Agnus Dei, bronze et cloisonné; 2: décoration de harmais, bronze (?); 3: boucle de ceinture ou lanière, fer; 4: tête de marteau, fer. Photo: M. Bert, Sca.</i>	91
Fig. 95 <i>Fragments de verre blanc avec un décor de lignes bleues et d'appliques. Ce type de verre n'est pas rare, mais est un témoin d'un certain luxe au sein du château. Photo: M. Berti, Sca.</i>	105
Fig. 96 <i>Bloc taillé trouvé parmi les galets du cellier.</i>	118
Fig. 97 <i>Vue de la courtine est et de la tour sud-est après la remise en valeur du site.</i>	119
Fig. 98 <i>Remblaiement des vestiges avec du sable. Photo: R. Racineux, Construction Perret SA.</i>	120
Fig. 99 <i>Maquette en bronze représentant le résultat des fouilles accompagnée de panneaux didactiques.</i>	121

Fig. 100 <i>Fabrication de la maquette dans les ateliers de Gilles Petit et d'Archéo Développement.</i>	122
Fig. 101 <i>Consolidation de la courtine ouest. Photo: R, Racineux, Construction Perret SA.</i>	123
Fig. 102 <i>Démonstration de fauconnerie lors de la fête d'inauguration. Photo: M. Delley.</i>	124
Fig. 103 <i>Le château de Rouelbeau en hiver 2012.</i>	140

Bibliographie

Bibliographie de Matthieu de la Corbière

Abréviations

ADCO, Archives départementales de la Côte-d'Or. ADHS, Archives départementales de la Haute-Savoie. ADS, Archives départementales de la Savoie.

AEG, Archives d'Etat de Genève.

ADI, Archives départementales de l'Isère.

MDG, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Bibliographie

BLAVIGNAC 1873-I

Jean-Daniel BLAVIGNAC, "Le château de Rouelbeau", dans Revue Savoissienne, 14^e année, 1873, pp.4-5.

BLAVIGNAC 1873-II

Jean-Daniel BLAVIGNAC, "Etymologie du nom de Rouelbeau", dans Revue Savoissienne, 14^e année, 1873, pp.23-24.

BLAVIGNAC 1874

Jean-Daniel BLAVIGNAC, Etudes sur Genève, seconde série, 1874, pp.119-142.

BLONDEL 1920

Louis BLONDEL, "Les marais de Roillebot et la Bâtie-Choulex", dans Nos Anciens et leurs œuvres, 2^e série, t. X, 1920, pp.57-67.

BLONDEL 1956

Louis BLONDEL, Châteaux de l'ancien diocèse de Genève, MDG, série in-4°, t. VII, 1956, pp.313-316.

BLONDEL/SAUTER 1964

Louis BLONDEL et Marc-R. SAUTER, "Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1962 et 1963", dans Genava, n.s., t. XII, 1964, pp.5-25.

CATTIN 1979

Paul CATTIN, "Le compte de la construction de la bastide de Gironville près d'Ambérieu-en-Bugey 1323-1325", dans Cahiers René de Lucinge, 3^e série, 22, 1979, pp. 3-18.

CATTIN 1980-1981

Paul CATTIN, "Le château de Luisandre d'après les comptes de la châtellenie de Saint-Rambert, I/1312-1317", dans Cahiers René de Lucinge, 3^e série, 23, 1980-1981, pp.5-24.

CATTIN 1982-1983-I

Paul CATTIN, "Les mentions du château de Luisandre dans les comptes de la châtellenie de Saint-Rambert, II/1317-1330", dans Cahiers René de Lucinge, 3^e série, 24, 1982-1983, pp.5-18.

CATTIN 1982-1983-II

Paul CATTIN, "Extrait de comptes relatifs à la construction de la bastide de Gironville", dans Cahiers René de Lucinge, 3^e série, 24, 1982-1983, pp.21-24.

CHAUBET 1995

Daniel CHAUBET, La chronique de Savoie de Jean d'Orville, dit Cabaret, Les Marches, 1995, p.155.

CHAUVIN 1990

Benoît CHAUVIN, "L'abbaye de moniales cisterciennes de Bellerive (Avant 1184-1536)", dans Revue d'histoire ecclésiastique suisse, 84^e année, fasc. I- IV, 1990, pp.9-67.

CHEVALIER 1874

C.-U.-J. CHEVALIER, Choix de documents historiques inédits sur le Dauphiné, Lyon, 1874.

DE FORAS 1878/1893

Emmanuel-Amédée DE FORAS, Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie, Grenoble, 1878 (t. II), 1893 (t. III).

DE LA CORBIÈRE 2000

Matthieu DE LA CORBIÈRE, Frontière et habitat fortifié à la fin du Moyen Age: l'exemple des marges septentrionales du comté de Genève (XII^e-XIV^e siècle), thèse de doctorat d'Histoire sous la direction du Professeur Pierre Guichard, Université Lumière Lyon-2, 2 vol., Annecy, 2000.

DE LA CORBIÈRE/PIGUET/SANTSCHI 2001

Matthieu DE LA CORBIÈRE, Martine PIGUET et Catherine SANTSCHI, Terres et châteaux des évêques de Genève. Les mandements de Jussy, Peney et Thiez des origines au début du XVI^e siècle, Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. 105, 2001.

DU CANGE 1845

Charles DUFRESNE, seigneur DU CANGE, Glossarium mediae et infimae latinitatis, t. V, Paris, 1845.

DUPARC 1978

Pierre DUPARC, Le comté de Genève, IX^e-XV^e siècle, MDG, t. XXXIX, 2e éd., 1978.

FAVRE 1889

Edouard FAVRE, Mémorial des cinquante premières années de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (1838-1888), Genève, 1889.

GALIFFE 1869

Jean-Barthélemy-Gaïfre GALIFFE, Genève historique et archéologique, Genève, 1869.

GALIFFE 1872

Jean-Barthélemy-Gaïfre GALIFFE, Genève historique et archéologique, Supplément, Genève, 1872.

GODEFROY 1901

Frédéric GODEFROY, Lexique de l'ancien français, Paris- Leipzig, 1901.

GAUDY-LEFORT 1841

Jean-Aimé GAUDY-LE FORT, Promenades historiques dans le canton de Genève, Genève, 1841.

GAUDY-LEFORT 1849

Jean-Aimé GAUDY-LE FORT, Promenades historiques dans le canton de Genève, 2 vol., Genève, 2^e éd., 1849.

GUICHENON 1650

Samuel GUICHENON; Histoire de Bresse et de Bugey, Lyon, 1650.

LA CURNE DE SAINTE-PALAYE 1881

LA CURNE DE SAINTE-PALAYE; Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, t. IX, Niort-Paris, 1881.

LULLIN/LE FORT 1866

Paul LULLIN et Charles LE FORT, Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312, Genève, 1866.

MALLET 1855-I

Edouard MALLET, "Aimon du Quart et Genève pendant son épiscopat 1304 à 1311", dans MDG, t. IX, 1855, pp.89-291.

MALLET 1855-II

Edouard MALLET; "La plus ancienne chronique de Genève 1303-1335", dans MDG, t. IX, 1855, pp.291-320.

MALLET 1862 Edouard MALLET, Chartes inédites relatives à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève et antérieures à l'année 1312, MDG, t. XIV, 1862.

MALLET 1872

Edouard MALLET, Documents inédits relatifs à l'histoire de Genève de 1312 à 1378, MDG, t. XVII, 1872.

MARTEAUX. 1937

Charles MARTEAUX; Répertoire des noms de lieux de l'arrondissement d'Annecy d'après le cadastre de 1730, Mémoires et documents publiés par l'Académie florimontane, t. II, 1937.

MORGAN 1972

Stuart MORGAN, Eglises romanes et châteaux forts. Suisse romande, Genève, 1972, pp.145-146.

POISSON 1986-I

Jean-Michel POISSON, "Une fortification de terre et de bois édifée en 1324. La bastide de Gironville à Ambronay (Ain)", dans Michel BUR (dir.), La maison forte au Moyen Age, table ronde Nancy-Pont-à-Mousson 31 mai-3 juin 1984, Paris, 1986, pp.253-260.

POISSON 1986-II

Jean-Michel POISSON, "Recherches archéologiques sur un site fossoyé du XIV^e siècle: la bastide de Gironville (Ain)", dans Château-Gaillard, XII, 1986.

RC impr. Registres. du Conseil de Genève publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XIII, Genève, 1940.

REYNAUD 1982-1983

Jean-François REYNAUD, "La bastie de Luisandre", dans Cahiers René de Lucinge, 3^e série, 24, 1982-1983, pp.19-20.

REVON 1873

Louis REVON, "Société florimontane. Séance du 20 février 1873", dans Revue Savoisiennne, 14^e année, 1873, p.16.

SAUTER 1976

Marc-R. SAUTER, "Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1974 et 1975", dans *Genava*, n.s., t. XXIV, 1976, pp. 259-279.

VALBONNAIS 1711

J.-P. MORET de BOURCHENU, marquis de VALBONNAIS, *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné sous les Dauphins de la maison de la Tour du Pin*, Paris, 1711.

Bibliographie de Michelle Joguin Regelin

ALEXANDRE-BIDON D. (1993), Le mobilier céramique in F. Piponnier, *Le château d'Essertines*, DARA 8, Alpara, Lyon, 1993. p.73-118.

DIEU L. (2003), "Olifants, cors et trompes", in *Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, V-VI, 2003, p.133-142.

CARRIER N. et DE LA CORBIÈRE M. (2005) "*Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle*", Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, tome 63 (Genève 2005) 126-133.

FRASCOLI, L. (2010), "*Lavez, Holz und Keramik: Gefässe aus der Burg Marmels (Marmorera GR)*" dans: *Habitat et mobilier archéologique de la période entre 800 et 1350* (SPM VII), Actes du colloque de Frauenfeld, 28-29 octobre 2010, Basel, 2011, 349-359.

JOGUIN REGELIN M. (2006), "*Le château de Rouelbeau (Meinier, Suisse)*", *Château Gaillard 22: études de castellologie médiévale. Château et peuplement* (Actes du colloque international de Voiron, 28 août-4 septembre 2004), P. ETTTEL, A.-M. FLAMBARD HÉRICHER et T. E. MCNEILL (éd.), Caen, Publications du CRAHM, 189-194.

JOGUIN REGELIN M. (2011), "La céramique médiévale en Suisse occidentale: état de la connaissance dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud", dans: *Habitat et mobilier archéologique de la période entre 800 et 1350* (SPM VII), Actes du colloque de Frauenfeld, 28-29 octobre 2010, Basel, 2011, pp. 449-463

JOGUIN REGELIN M. (2018), "L'évolution du vaisselier genevois entre 1350 et 1800", dans: *La Suisse de 1350 à 1850 à travers les sources archéologiques* (SPM VIII), Actes du colloque de Berne, 25-26 janvier 2018, Basel, 2018, 361-370.

JOGUIN REGELIN M. (2020), "Le château de Rouelbeau (Meinier, GE): la cuisine d'un château militaire du XIV^e siècle. *Château Gaillard 29 : études de castellologie médiévale. Vivre au château* (Actes du colloque international de Château-Thierry, 26-30 août 2018), P. ETTTEL, A.-M. FLAMBARD HÉRICHER et T. E. MCNEILL (éd.), Caen, Publications du CRAHM, A paraître.

JOGUIN REGELIN M., TERRIER J. (2014), "*Rouelbeau: un château en bois du XIV^e siècle aux frontières du Faucigny (Suisse)*", *Château Gaillard 26 : études de castellologie médiévale. Château et peuplement* (Actes du colloque international de Aabenraa, 24-31 août 2012), P. ETTTEL, A.-M. FLAMBARD HÉRICHER et T. E. MCNEILL (éd.), Caen, Publications du CRAHM, pp.243-250.

JOGUIN REGELIN M., TERRIER J. (2016), "Le château de Rouelbeau (Meinier, GE)", dans *Châteaux forts et chevaliers - Genève et la Savoie au XIV^e siècle*, sous la direction de Sylvie Aballéa, Catalogue de l'exposition, 7 octobre 2016-19 février 2017, Genève: Musée d'art et d'histoire ; Lausanne, éditions Favre, 2016, pp.23-27.

KERSUZAN A., "Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)", collection d'histoire et d'archéologie médiévales 14, Presse Universitaire de Lyon, 2005.

LEVALET M. (1978), "Quelques observations sur les cuisines en France et en Angleterre au Moyen Age", *Archéologie médiévale*, t. VIII, pp.225-244.

BISSEGER P. (2008) "Une opération coup de poing sur La Côte. La fondation de Rolle en 1319" in Lüthi, D. & Bock, N. (dir.), *Petit précis patrimonial*, Cahiers lausannois d'histoire de l'art 7, Lausanne, Edimento. pp.167-179.

PAUNIER D. (1983), "La pierre ollaire en Valais", in *Archéologie suisse*, Bâle, 1983, 4, pp.161-170.

PFEIFFER H.-R. et al. (2010), "Répartition et utilisation de la pierre ollaire dans la région d'Evolène, Valais", in REYNARD E. et al. *Les géosciences au service de la société*. Actes du colloque en l'honneur du Professeur M. Marthaler, 24-26 juin 2010, Lausanne (Géovisions n°37). Institut de géographie, Université de Lausanne. 2011, pp.39-53.

Pymont, forteresse oubliée, XIII^e -XV^e siècle : entre les Vienne et les Chalon, catalogue de l'exposition, Lons-le-Saunier: Cercle Girardot, Centre jurassien du patrimoine, 1993.

TERRIER J., JOGUIN REGELIN M. (2009), Le château de Rouelbeau, une bâtie en bois édifiée au bas Moyen Age dans les environs de Genève, dans : *Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins* 2009-4, Bâle, 2009, pp.113-134.

TERRIER J., JOGUIN REGELIN M (2017), "la bâtie Rouelbeau", *Archéologie suisse*, 40.2017.3, Bâle, pp.4-15.

Annexe 1

Listing du mobilier et de la documentation

Inventaire	Dernier numéro	Nombre de caisses	Dépôt
Céramiques	158	1	Versoix-Serre
Objets	627	1 étagère	Versoix-Salle objet, Armoire 8
Monnaies	40		CdN
Blocs	1	1	Versoix-Serre

	Dernier numéro
US	102
ST / T	268

	Dernier numéro	Support	Dépôt
Dessins		Folarex	Versoix tiroir n°
Stratigraphies		Folarex	Versoix tiroir n°
Photos			Versoix armoire n°
Données topo			

Annexe 2

1. Contes et légendes

1.1 La Dame blanche de Rouelbeau

D'après: E Montelle & R. Waldmann, *Les plus beaux contes de Suisse*, éd. Mondo, Lausanne, 1987, pp.108-113.

Il était une fois, aux environs de Genève, une pauvre veuve qui demeurait seule avec son fils. Celui-ci allait sur ses seize ans. C'était un solide gaillard qui aidait sa mère comme il pouvait en s'embauchant dans les maisons des alentours. Mais les temps étaient durs; il devenait difficile de trouver du travail et l'argent se faisait rare. Noël approchait et le garde-manger était vide.

Nous n'aurons qu'une croûte de pain et ce morceau de lard pour le Réveillon, soupira la mère. J'essaierai de te cuire un bon repas tout de même en ajoutant un chou du jardin.

- Ecoute mère, dit le fils, armé du fusil du père, je vais aller dans les étangs. Ce sera diable si je ne rapporte pas un canard ou une pièce de gibier !

La femme se signa:

- Ne parle pas du diable hors de propos: il pourrait nous jouer un tour ! Va, mais prends garde de ne pas t'égarer vers les ruines du château de Rouelbeau. On raconte qu'on n'a jamais revu ceux qui s'y sont aventurés les veilles de Noël.

Il embrassa sa mère, décrocha le fusil de son père qu'il glissa à son épaule et il partit. Et marche que je te marche, quand on marche on fait bien du chemin. Arrivé aux étangs, qui étaient gelés, il s'embusqua. Les heures coulaient, la journée avançait, mais pas le plus petit gibier ne fit frémir les buissons, ni les roseaux. Il repartit et marcha, marcha, guettant le moindre bruit, attentif au plus petit mouvement. Rien. On eût dit qu'il avançait dans un monde minéral, un pays de fin du monde: tout était gris et blanc, sans un souffle de vent.

La nuit tomba sans qu'il s'en aperçût et, à son insu, ses pas le guidèrent vers le château maudit. Quand il reconnut le lieu où il était, il prit peur. Mais il pensa à sa mère qui ne s'était plus régalée depuis longtemps:

- Coûte que coûte, il me faut trouver un animal pour ce soir ! Peut-être un lièvre ou un chevreuil se sera réfugié dans les ruines à l'abri du froid!

Il grimpa le raidillon qui menait aux vieux murs. Il atteignait le donjon quand les douze coups de minuit sonnèrent à un clocher lointain. Se souvenant des recommandations de sa mère, le garçon s'apprêta à rebrousser chemin. C'est alors qu'un souffle glacial le fit frissonner. Il sentit son sang se figer et ses cheveux se dresser sur sa tête en distinguant dans le noir une ombre blanche qui sortait de la tour en poussant d'atroces gémissements. Le spectre le frôla, glissa hors du château et disparut. Le jeune homme aurait dû fuir, mais ses pieds restaient collés au sol. Après avoir erré tout autour des ruines, le fantôme blanc réapparut et s'arrêta devant lui:

- Que viens-tu faire sur mon domaine, enfant ? Ne sais-tu pas que la nuit de Noël appartient aux Trépassés?

- Qui... qui êtes-vous? Bégaya le garçon.

- Je suis la Dame Blanche de Rouelbeau. Dans un temps dont chacun ici-bas a perdu souvenance, j'habitais ce château. Depuis ce temps, je veille sur les tombeaux des miens. Depuis ce temps, je protège leurs trésors enfouis. A ton tour de me répondre, enfant: pourquoi es-tu là ce soir ?

- Madame, dit respectueusement le jeune homme en retirant son bonnet, ma mère et moi sommes si pauvres que nous n'avons ce soir pour le souper qu'une croûte de pain, un morceau de lard et un chou, bien peu de choses pour une fête. J'ai pris le fusil de mon père, espérant trouver du gibier par ici; mais tout semble mort aujourd'hui. J'ai tant de peine pour ma pauvre mère si je reviens bredouille!

- Brave petit! Suis-moi! Je vais t'offrir des étrennes. Ne dis rien à personne de ce que tu verras, car tu es et tu seras le premier et le dernier vivant que j'épargne !



Fig. 104 *Le château de Rouelbeau en hiver 2012.*

Une poigne glacée et osseuse enserra le bras du garçon et la Dame Blanche l'entraîna vers la grosse tour; ils descendirent un escalier en colimaçon branlant et verrouillé qui aboutissait à une porte de pierre. Le spectre toucha deux entailles gravées dans le rocher, et le bloc bascula comme s'il ne pesait pas plus qu'une plume.

- Entre et prends ce dont tu as besoin pour ta mère et pour toi! dit la revenante en le poussant dans une salle éclairée par de nombreuses chandelles. Au milieu de la salle, un coffre débordait d'or et d'argent. Le jeune homme en emplit sa gibecière, ses poches et son bonnet.

- Pars, maintenant, et fais-en bon usage ! Adieu, enfant!

La porte de pierre se referma avec fracas derrière le garçon qui se retrouva seul au pied de l'escalier de la tour. Il le grimpa quatre à quatre, dévala la colline, courut à travers les étangs. L'aube se levait quand il arriva chez lui. Sa mère était folle d'inquiétude, quand il entra, elle cria de joie et remercia le ciel. Cependant, elle n'était pas seule, car un cousin riche et célibataire était venu réveiller, apportant dans un panier une poularde et quelques bouteilles de vin.

- Mère! Mère! Regarde ce que je t'ai trouvé! Joyeux Noël, maman! cria le garçon en versant le contenu de ses poches et de son bonnet sur la table.

-Seigneur Dieu, où as-tu pris tout ça?

-Je marchais dans les étangs en désespérant de te rapporter quelque chose: on se serait cru à la veille du Jugement dernier tellement tout était silencieux et sinistre. Je me suis posté à l'affût dans un gros saule. Voilà que le sol a cédé sous mon poids, et dans le trou, j'ai découvert ce trésor qui a dû être caché dans le temps par un larron.

Le cousin prit une pièce d'or et l'examina.

C'est un très vieux trésor que tu as déniché là! Ces pièces datent de plusieurs siècles.

La mère, fatiguée par une telle nuit d'angoisse, monta se coucher. Le visiteur versa alors une rasade de vin au jeune homme:

- Dis-moi la vérité, cousin. Où as-tu trouvé ce fabuleux trésor?

- Sous le gros saule, comme je l'ai raconté! se défendit le garçon.

Mais le vin fait venir les secrets sur l'eau; le cousin lui offrit tant et tant à boire qu'il rapporta tout: le château, la Dame Blanche, l'escalier du donjon, le coffre.

Le lendemain, le cousin monta avec une pioche, une lampe et des sacs à Rouelbeau

Il trouva l'escalier branlant et vermoulu et la porte de pierre; mais malgré tous ses efforts, la dalle ne bougea pas d'un cheveu: Avisant les entailles, il y posa les mains, mais rien ne se produisit. Il tenta de creuser pour passer sous le bloc, mais sa pioche se brisa sur le rocher. Il dut abandonner, mais il laissa ses sacs:

- Je reviendrai l'an prochain, et je les remplirai!

Pendant toute l'année, il imagina stratagème sur stratagème pour rapporter le plus d'or possible du château. Il monta là-haut des sacs, une brouette, une pelle...

Enfin, Noël arriva. Il se vêtit misérablement et bien avant minuit il était devant le château. Quand les douze coups sonnèrent, une bise glacée lui fouetta le visage; un spectre blanc sortit de la tour en gémissant atrocement, le frôla, glissa hors du château et disparut. Le cousin attendit impatiemment le retour du fantôme. La Dame Blanche s'arrêta devant lui:

-Que viens-tu faire sur mon domaine, vivant? Ne sais-tu pas, à ton âge, que la nuit de Noël appartient aux Trépassés?

-Je le sais, belle dame, mais je suis si pauvre que j'ai espéré que vous pourriez m'aider!

Si pauvre, vraiment? demanda la Dame Blanche en toisant l'homme qui s'était agenouillé devant elle. Dis-toi que le trop de biens tord le cou! Suis-moi!

Elle enserra de sa poigne glacée et osseuse le bras du cupide et l'entraîna dans l'escalier de la tour. Elle effleura les entailles de la dalle de pierre et le bloc bascula, découvrant une salle éclairée de bougies au milieu de laquelle un coffre ancien débordait d'or et d'argent. En passant, le cousin prit les sacs et la brouette qu'il avait entreposés là. Il plongea à pleines mains dans le trésor. Mais le coffre semblait sans fond et se remplissait à mesure qu'il y puisait.

Soudain, la voix sépulcrale de la Dame Blanche résonna:

- Homme trop cupide, ton heure est passée!

La porte de pierre se referma avec fracas.

Sans doute le cousin y est-il encore, entassant dans ses sacs l'or et l'argent des seigneurs de Rouelbeau. Plus jamais on ne l'a revu, et plus jamais nul n'a rencontré non plus la Dame Blanche dans son château.

Quant à la veuve et à son fils, ils achetèrent une ferme avec quelques bêtes et depuis ils n'ont plus connu la misère

Cette histoire que je vous ai contée,

Ce sont vos Anciens qui l'ont inventée. A vous de la relancer!

1.2 Le Chat de Rouelbeau

Tiré de: Christian Vellas, *LEGENDES DE GENEVE ET DU GENEVOIS*, Slatkine, Genève 2007.

Ne cognez pas deux fois sur le chat noir !

Puisque nous sommes sur les ruines de Rouelbeau, restons-y encore quelques instants. Certes, vous risquez gros. Le diable peut vous emporter dans ses enfers... Surtout si vous vous aventurez dans le coin par temps de brouillard, à la tombée de la nuit, juste avant que ne chuinte la première chouette. Je vous aurai prévenus.

A cette heure où tous les chats sont gris, prenez garde si vous en apercevez un entièrement noir. Un gros matou aux yeux phosphorescents. Il apparaîtra, se faulant entre les pierres, disparaissant, resurgissant soudain dans votre dos, miaulant de façon douceuse. Et soudain, avant que vous ne puissiez esquisser un geste, il bondira, ses griffes sorties comme des poignards. Et vous déchiquettera. Vous ne pourrez rien faire: en fait, ce chat noir c'est le Malin, c'est le malheur, c'est Satan, c'est la mort !

Il existe cependant un moyen pour éviter le pire. J'aurais dû vous le dire avant ? Excusez-moi... En fait, il faut prendre la précaution de se munir d'un gourdin, que l'on qualifie toujours de "solide" dans ce genre d'histoires. Quand le chat vous saute dessus, ne ratez pas votre coup. Vlan! Vous l'assommez.

Tout est fini ? Attention, c'est là qu'il ne faut pas faire d'erreur. Le chat noir, les yeux entrouverts, déjà vitreux, vous suppliera alors "Redouble-le ! dira-t-il ne vous laissez pas attendrir. Ce second coup de bâton, apparemment sollicité pour abrégé ses souffrances, cache une ruse diabolique. Si vous cognez encore, le chat retrouvera toute sa vigueur et cette fois vous n'en réchapperez pas.

Mais vous avez de la jugeote, et ne paniquez pas devant les maléfices. Un indice vous aura évité de tomber dans le piège: un chat qui parle ça n'existe pas, ça n'existe pas...

